



Sommaire

1	Introduction	3	4.1.2	Les commerces	38	5.7	Le Fort.....	95
2	Détermination du périmètre touristique prioritaire (cluster tourisme). 4		4.1.3	L'accessibilité.....	39	6	Pistes d'actions transversales	96
2.1	Identification des lieux.....	5	4.1.4	Le secteur public	40	6.1	Amélioration de l'accueil-service des restaurants et commerces de Huy 96	
2.2	Périmètre d'intervention prioritaire	6	4.1.5	Espaces publics et de convivialité, voiries et trottoirs	41	6.2	Accroître la dynamique commerciale et artisanale	96
2.3	Etablissement des priorités	7	4.1.6	Stationnement et commerces.....	42	6.3	Structuration de l'offre touristique	97
2.3.1	Task Force.....	7	4.1.7	Couleurs et matériaux	43	6.4	Mise en place d'une communication porteuse de l'identité de huy 97	
2.3.2	Le Soft et le Hard	7	4.1.8	Aménagement des façades.....	47	6.5	Mise a disposition de l'information touristique a l'endroit ou se trouve le client	98
2.3.3	La participation	8	4.1.9	Aménagement des devantures commerciales et des enseignes.....	48	6.6	Mise en valeur et en tourisme du patrimoine et des ressources locales 98	
2.4	Identification des actions et programmes d'actions en projet et /ou en réalisation.	9	4.1.10	Enseignes commerciales.....	50	6.7	Renforcer la compétitivité des hébergements	99
3	Diagnostic qualité.....	11	4.1.11	Mobilier urbain et équipements d'espaces publics.....	52	6.8	Suivre la fréquentation et évaluer la qualité de l'offre touristique 99	
3.1.1	L'eau.....	12	4.1.12	Mobilier des terrasses de cafés et restaurants.....	53	7	Tableau récapitulatif des actions.....	100
3.1.2	Le relief.....	13	4.1.13	Eclairage Urbain	54	8	Notes et Annexes	101
3.1.3	Le chemin de fer.....	14	4.1.14	Mise en lumière	56	8.1	Bibliographie	101
3.1.4	Le réseau routier	15	4.1.15	Eclairage festif	57	8.2	Presse.....	102
3.1.5	RAVEL et Cyclistes	16	4.1.16	Signalisation & signalétique touristique d'interprétation ..	59	8.2.1	Collégiale : l'éternelle restauration.....	102
3.1.6	Perspective historique	17	4.1.17	Espaces verts, aménagements paysagers et fleurissement.....	60	8.2.2	Huy, la place Verte sera bientôt piétonne.....	102
3.1.7	Huy, Rochers et Vallées.....	18	4.2	Qualité des services	62	8.2.3	Pas plus de 20 km/h rue Vankeer.....	103
3.1.8	Une Structure urbaine ancienne	19	4.2.1	Grille et hiérarchie des équipements et des services aux touristes et aux résidents	62	8.2.4	La rénovation du centre commercial Batta	103
3.1.9	La ville moderne	20	4.2.2	Accueil et hospitalité et information	63	8.2.5	Avenue Batta, ça creuse!.....	103
3.1.10	La ville contemporaine	21	4.2.3	Horaires d'ouverture au public.....	64	8.2.6	Huy bichonne ses musées.....	103
3.2	Définition des lieux d'intervention.....	22	4.2.4	Langues et interprétation.....	65	8.2.7	Huy ne veut ni potée ni boulets	104
3.2.1	Valeurs urbaines et architecturales.....	22	4.2.5	Matériel de guidage et d'interprétation	66	8.2.8	Des arbres à toucher et planter	104
3.3	Domaines d'intervention.....	23	4.2.6	Services de guidage	67	8.2.9	« On ne va pas tout déboiser ».....	104
3.3.1	Une gestion du centre-ville.....	23	4.3	Qualité par secteur d'activités	68	8.3	Huy dans les guides touristiques	105
3.3.2	Ville verte.....	24	4.3.1	Excellence commerciale.....	68			
3.3.3	Ville d'eau.....	25	4.3.2	Services aux particuliers (banques, postes, alimentation, etc.) 70				
3.3.4	Ville de pierre	26	4.3.3	Qualité des brasseries et restaurants.....	71			
3.4	Structure des quartiers.....	30	4.3.4	Qualité hébergements	72			
3.5	Caractérisation des activités touristiques.....	31	4.3.5	Services d'animations, culturels, sportifs	73			
3.5.1	Analyse de la popularité de Huy sur Internet	31	4.3.6	Qualité des animations et du calendrier de l'événementiel.74				
3.5.2	Composition de la fréquentation touristique, profils des visiteurs	32	4.3.7	Qualité touristique.....	76			
3.6	Structure des filières et équipements touristiques	33	4.3.8	Synthèse de la qualité de l'offre touristique	78			
3.7	Enquêtes	34	5	Interventions par lieu	80			
3.7.1	La vision des touristes.....	34	5.1	La Grand Place.....	80			
3.7.2	La vision des élus.....	35	5.2	De la rue à la Place de Montmorency	88			
3.7.3	La vision des commerçants.....	35	5.3	La Grande Percée	90			
4	Programme d'actions	36	5.4	Le Vieux Huy	92			
4.1	Qualité territoriale	37	5.5	Les Jardins du Vieux Huy.....	93			
4.1.1	Eventail et hiérarchie des équipements et services (qualité et carences)	37	5.6	La Collégiale.....	94			

1 Introduction

Ce plan qualité vise à structurer la valorisation du centre touristique de la ville de Huy. Suite à l'identification de ses caractéristiques spécifiques, nous envisagerons des propositions assurant le développement qualitatif des espaces et services.

Bien que ce projet porte sur le cœur de ville, nous aborderons l'étude à l'échelle de la ville et de son territoire ; afin d'inscrire le centre-ville dans un cadre de référence.

La définition des lieux et domaines d'intervention sera établie en fonction des zones et thématiques constitutives de l'identité de la ville, et présentant un potentiel de valorisation significatif.

Le périmètre d'intervention prioritaire sera défini sur base d'une zone concentrant l'activité commerciale, sociale et culturelle dans un cadre environnemental remarquable.

Le programme d'actions sera établi sur base de critères définis par le CITW, comprenant des constats et propositions concernant les espaces, les services, les secteurs d'activité et événements.

Nous présenterons ensuite ce programme d'actions appliqué aux lieux d'intervention ainsi que des pistes d'action transverses , offrant une vision de l'impact d'ensemble de propositions.

En concertation avec le comité d'accompagnement, nous réaliserons une synthèse des propositions les plus pertinentes sous la forme de fiches projet, décrivant graphiquement les interventions. Ces fiches présenteront les intervenants, budgets et délais prévus quant à la mise en œuvre des projets.

2 Détermination du périmètre touristique prioritaire (cluster tourisme)

2.1 IDENTIFICATION DES LIEUX

Huy (en néerlandais *Hoei*, en wallon *Hu*) est une ville francophone de Belgique située en Région wallonne, chef-lieu d'arrondissement en province de Liège.

Huy est située sur la Meuse au confluent avec le Hoyoux à mi-chemin entre Namur et Liège.



Province	 Province de Liège
Arrondissement	Huy
Coordonnées	50°31'N 05°14'E
Superficie	47,74 km ² (2005)
– Surface agricole	36,81 %
– Bois	34,26 %
– Terrains bâtis	26,38 %
– Divers	2,55 %

Données sociologiques (source : statbel.fgov.be (<http://statbel.fgov.be>))

Population	20 295 (1 ^{er} janvier 2008)
– Hommes	48,57 %
– Femmes	51,43 %
Densité	425 hab./km ²

Pyramide des âges	(1 ^{er} janvier 2008)
– 0–17 ans	20,03 %
– 18–64 ans	62,42 %
– 65 ans et +	17,54 %

Étrangers	5,40 % (1 ^{er} janvier 2008)
------------------	---------------------------------------

Économie	
Taux de chômage	21,43 % (janvier 2009)
Revenu annuel moyen	12 830 €/hab. (2005)

Politique	
Bourgmestre	Alexis Housiaux (PS)
Majorité	PS-Ensemble
Sièges	27
PS	13
MR	3
Ensemble (cdH-Ecolo)	11

Autres informations	
Gentilé	Hutois(e)
Zone téléphonique	085
Code INS	61031
Site officiel	www.huy.be (http://www.huy.be)

2.2 PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PRIORITAIRE



Zone d'intervention prioritaire

La Grand Place possède un ensemble de qualités contribuant à l'attractivité de la ville dont elle constitue le cœur :

- L'hôtel de ville marque le centre de la vie politique de la ville.
- Spatialement, la place marque la centralité par un espace ouvert dans le tissu urbain dense avoisinant. Ses dimensions définissent une chambre urbaine favorisant la proximité entre usagers. Les gabarits des immeubles et leur disposition assure un ensoleillement favorisant la stabulation.
- Au niveau patrimonial, la place est marquée par une fontaine remarquable, li Bassinia. En outre, La plupart des immeubles qui l'encadrent, bien que d'époques et de styles différents, constituent un ensemble remarquable. L'état sanitaire des façades des immeubles est globalement satisfaisant.
- La place a conservé son rôle commercial. La segmentation des commerces est marquée par la présence prépondérante de cafés et restaurants (dont li Cwerneu, étoilé au guide Michelin). Toutefois, une certaine diversité est assurée (librairie la Dérive, banques, pharmacie, prêt à porter, boucherie, commerces spécialisés).
- En termes de circulation, la place constitue le noyau de l'espace piétonnier.
- Cet ensemble de caractéristiques concourt à définition d'un espace « convivial, chaleureux » (cf. enquêtes). Toutefois, la lisibilité de la place doit être améliorée de par des interventions ciblées sur les éléments dissonants.

La mise en œuvre du plan qualité sur la Grand Place et la priorité de réalisation des interventions sur celle-ci vise à établir une référence à étendre petit à petit et de manière organique au quartier et à l'ensemble de la zone d'intervention.

2.3 ETABLISSEMENT DES PRIORITÉS

2.3.1 Task Force

La première étape du plan qualité consiste à mettre en place une « Task Force » qualité, regroupant les acteurs locaux (tourisme, urbanisme, commerces, culture, habitants,...), et la nomination d'un gestionnaire qualité. Le détail de la mise en place se trouve dans le « plan de qualité de la destination Wallonie »

2.3.2 Le Soft et le Hard

Prioriser l'investissement dans les éléments « Soft » plutôt que des les éléments « Hard » : Les actions dans les éléments « soft » n'exigent, généralement pas un grand investissement mais plutôt un investissement coordonné des acteurs. Elles ont une plus grande importance et un plus grand impact sur la destination ou pôle touristique que les éléments hard, centrés sur des investissements en infrastructures de coût normalement élevé.

Eléments « Soft » : les éléments soft du pôle touristique concernant le système de gestion de la qualité du pôle touristique. Ces éléments supposent un investissement financier moins élevé, mais ils exigent par contre un grand effort de participation et de coordination des différents acteurs impliqués : publics, privé et population locale

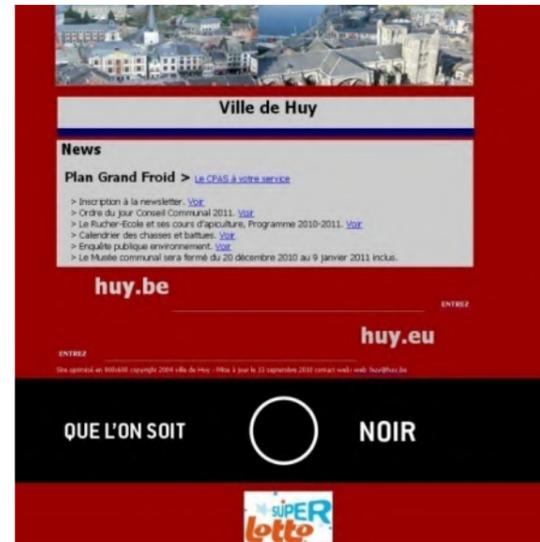
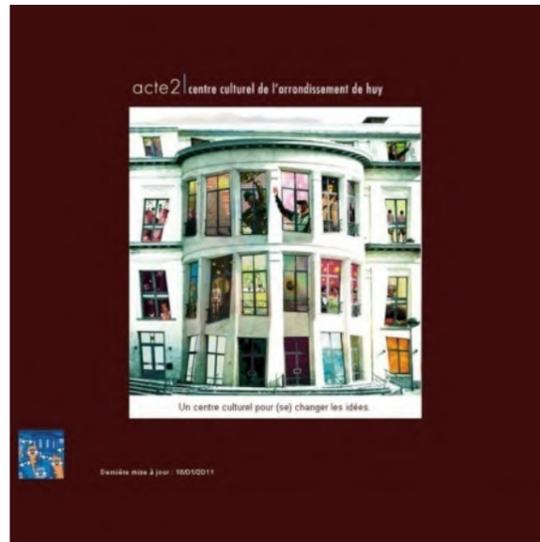
Eléments « Hard » : les éléments concernant les infrastructures et les équipements touristiques généralement publics mais aussi privés. Normalement ils se caractérisent par le fait qu'ils demandent un plus grand investissement financier que les éléments « soft »

Extrait du plan de qualité de la destination Wallonie

Organisation des principaux acteurs du pôle touristique en vue de structurer la 'Task Force' qualité

L'implication de personnes et de groupes dans le cadre de projets de gestion urbaine est nécessaire à l'inscription de projets dans la durée. Des interventions acceptées, souhaitées peuvent être rendues plus pertinentes de par l'intervention des destinataires.

2.3.3 La participation



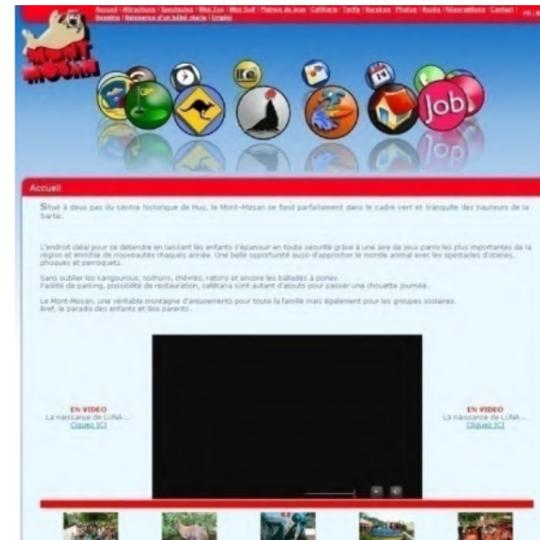
La ville de Huy dispose de ressources humaines remarquables et diversifiées. Nous soutiendrons que ce capital humain est un « produit du terroir » dont la valorisation essentielle au développement du pôle touristique.

Les pages présentées ici ne sont pas exhaustives, mais représentatives de la diversité des acteurs potentiels.

Toutefois, sans la mise en place préalable d'une gestion qualité, la participation peut être difficile à mettre en œuvre de manière concrète.

Parmi les pistes d'action qui seront proposées, certaines s'appuient ou sont fondées sur la participation des habitants et des associations locales.

A l'instar des PCND (plans communaux de la nature) valorisant la nature, une participation en milieu urbain ayant un impact significatif peut être réalisée en milieu urbain.



2.4 IDENTIFICATION DES ACTIONS ET PROGRAMMES D' ACTIONS EN PROJET ET /OU EN RÉALISATION.



Le chantier de restauration de **la collégiale** est en cours depuis le début des années 1990. Certaines parties ont retrouvé leur splendeur, notamment la tour ouest. Jean-Louis Joris, architecte en charge de la restauration, évoque la fin des travaux pour 2030.

Un projet à l'état d'esquisse envisage la réfection des abords de la collégiale et l'extension de son **parvis vers la Meuse**.

Suite aux conflits récurrents et aux difficultés de circulation pour les passants, la modification des emplacements des **terrasses de La Grand Place** est un cours de discussion.



La restauration du Bassinia, constitue un projet en cours et une réalisation exemplaire : son démontage en vue de sa restauration a découvert son socle médiéval. Ce dernier est mis en valeur par une protection en plexiglas tandis qu'une exposition multilingue décrit l'histoire du monument dans les caves de l'Hôtel de Ville.

Le vieux Huy est concerné par plusieurs projets.

La répartition des espaces entre usagers et le revêtement de sol de la **place Verte** seront adaptés à court terme, le dossier d'appel d'offres étant approuvé. Le projet diminue le nombre d'emplacements de stationnement disponibles, en élargissant sensiblement l'espace accordé aux piétons.



Maison près la tour, avant restauration (Vers l'Avenir)

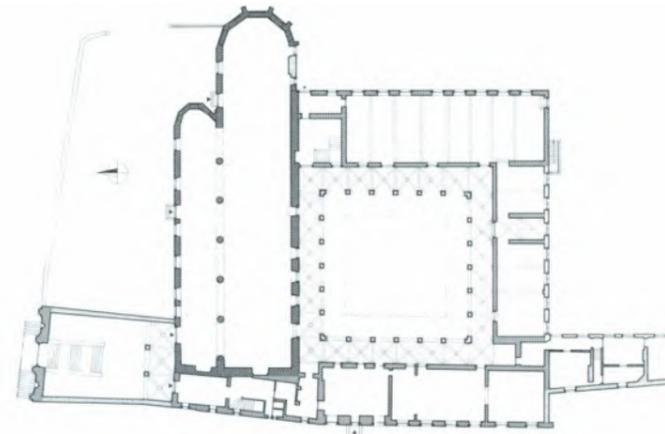
La maison près la tour a bénéficié d'une rénovation et restauration de son gros œuvre, mais pas d'attribution fonctionnelle.

Faute de rentabilité, le projet privé d'occupation par un établissement d'hébergements (chambres d'hôtes) semble compromis. : en effet, La rue st Mengold, et les ruelles de la Cloche et des Frères Mineurs sont peu fréquentées en journée, et désertes en dehors des heures ouvrables.

Ce projet, respectueux de la bâtisse existante ne peut qu'être soutenu dans le cadre de cette étude : Nous estimons que ce projet permettrait

- d'assurer la pérennité de la bâtisse ;
- d'instaurer un certain contrôle social de cet espace ;

Deux salles du **Musée de la charte des libertés** sont rénovées en 2010 cette année, et trois nouveaux espaces seront aménagés en 2011 dans l'aile désertée par les Archives de l'État.



Plan du couvent des frères Mineurs abritant le musée communal

L'aménagement de « **jardins médiévaux** » vise à valoriser les espaces verts surplombant la maison près la tour et encadrant le musée communal. Faute de moyens alloués à sa mise en place et à son entretien, ce projet demeure à l'état d'intension. Pour des raisons de sécurité, l'accès à cet espace depuis la rue de la cloche à du être fermé.

La réfection d'un tronçon de la **Rue Vankeerberghen** est prévue depuis la rue du Coq jusqu'au carrefour de la rue de la Résistance. Les automobilistes sont invités à ne plus circuler qu'à du 20 km/h, aucune différence de niveau ne séparant voirie et trottoir. Le projet prévoit le remplacement des pavés pierre existants par des pavés béton de différentes teintes marquant les entrées des écoles. Ce projet, remarquable étant donnés les délais, fonctionne selon une logique propre mais n'est pas intégré dans une optique de rénovation d'un quartier patrimonial. Nous suggérons que la palette de teintes des pavés soient composé exclusivement de niveaux de gris.

La vente d'une partie du **quadrilatère**, dénommée « **l'ancien Athénée** » est motivée par la recherche de moyens financiers et sa rénovation se fera sur base de fonds privés. Après un premier appel d'offres jugé trop contraignant par le marché, un deuxième, aux critères moins stricts, a été lancé et est actuellement en cours..

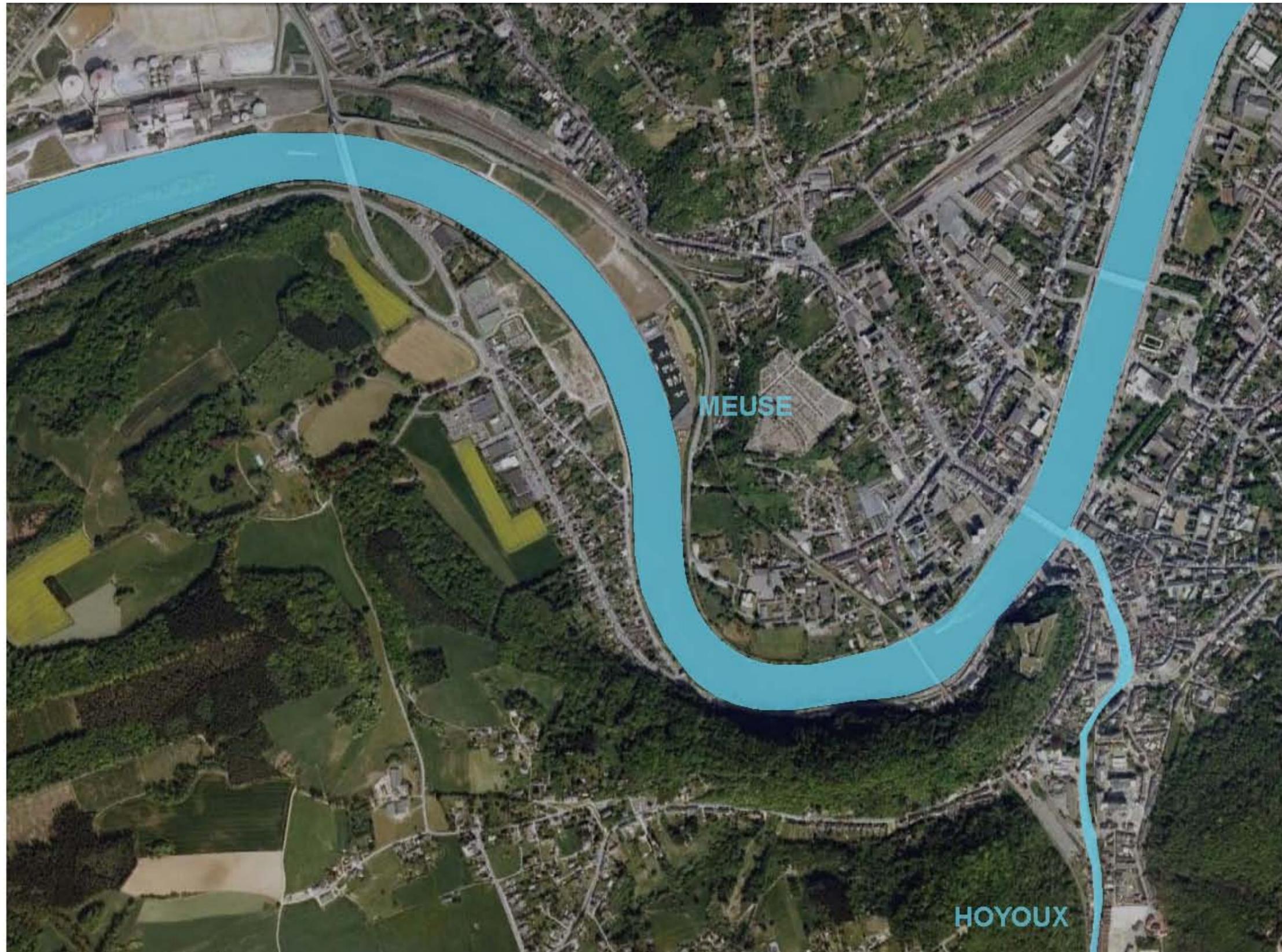


Le quadrilatère : proposition du bureau Aupa, Verviers

Une partie des moyens dégagés pourra être allouée à l'**extension des espaces de stationnement**, permettant d'accroître l'offre disponible de manière significative.

Rive gauche, la rénovation des espaces intérieurs du **centre commercial Batta** réalisée doit être suivie de travaux de réfections et de valorisation des façades. (cf articles en annexe presse)

3 Diagnostic qualité



La ville de Huy bénéficie d'un cadre orographique favorable : située au confluent de la Meuse, du Hoyoux et de la Mehaigne, elle dispose, grâce au fleuve, d'une voie de communication, de commerce et de transport.

La présence de petites rivières favorise quant à elle, l'implantation d'artisans et de petites industries.

Bien que la circulation fluviale reste significative, le centre-ville ne se présente plus comme un port marchand, ni un port de plaisance

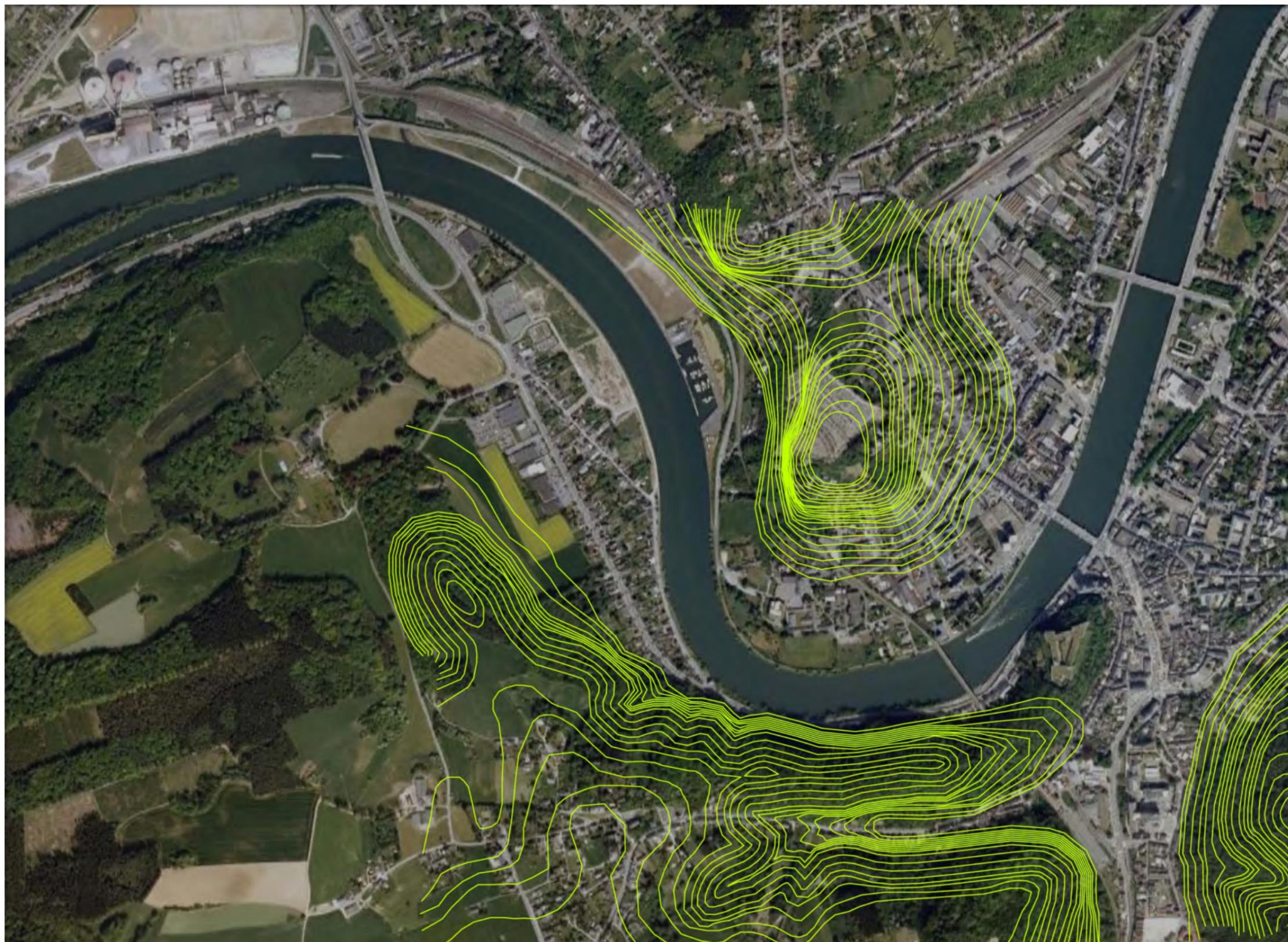
Sur son parcours urbain, Les bras du Hoyoux témoignent du partage de sa force motrice. Au centre ville, la rivière est progressivement voutée, pour n'apparaître que ponctuellement.

Au niveau touristique, la Meuse offre à la ville un corridor naturel qui rend la ville accessible à une clientèle de plaisance. Deux ports de plaisance coexistent : ils sont situés en dehors de Huy, respectivement en aval et en amont de la ville. Ils sont fréquentés essentiellement par des plaisanciers néerlandais, de passage en provenance de Maastricht.

Les berges du fleuve présentent également des chemins de halage, attirant des usagers « fluvestres », c'est-à-dire pratiquant des activités terrestres mais motivées par la proximité de l'eau.

Le potentiel touristique fluvial de Huy est réel, mais clairement sous-exploité. La relation paysagère, historique, économique et culturelle de la ville au fleuve et aux rivières permettrait de positionner **Huy en tant que ville d'eau**

3.1.2 Le relief

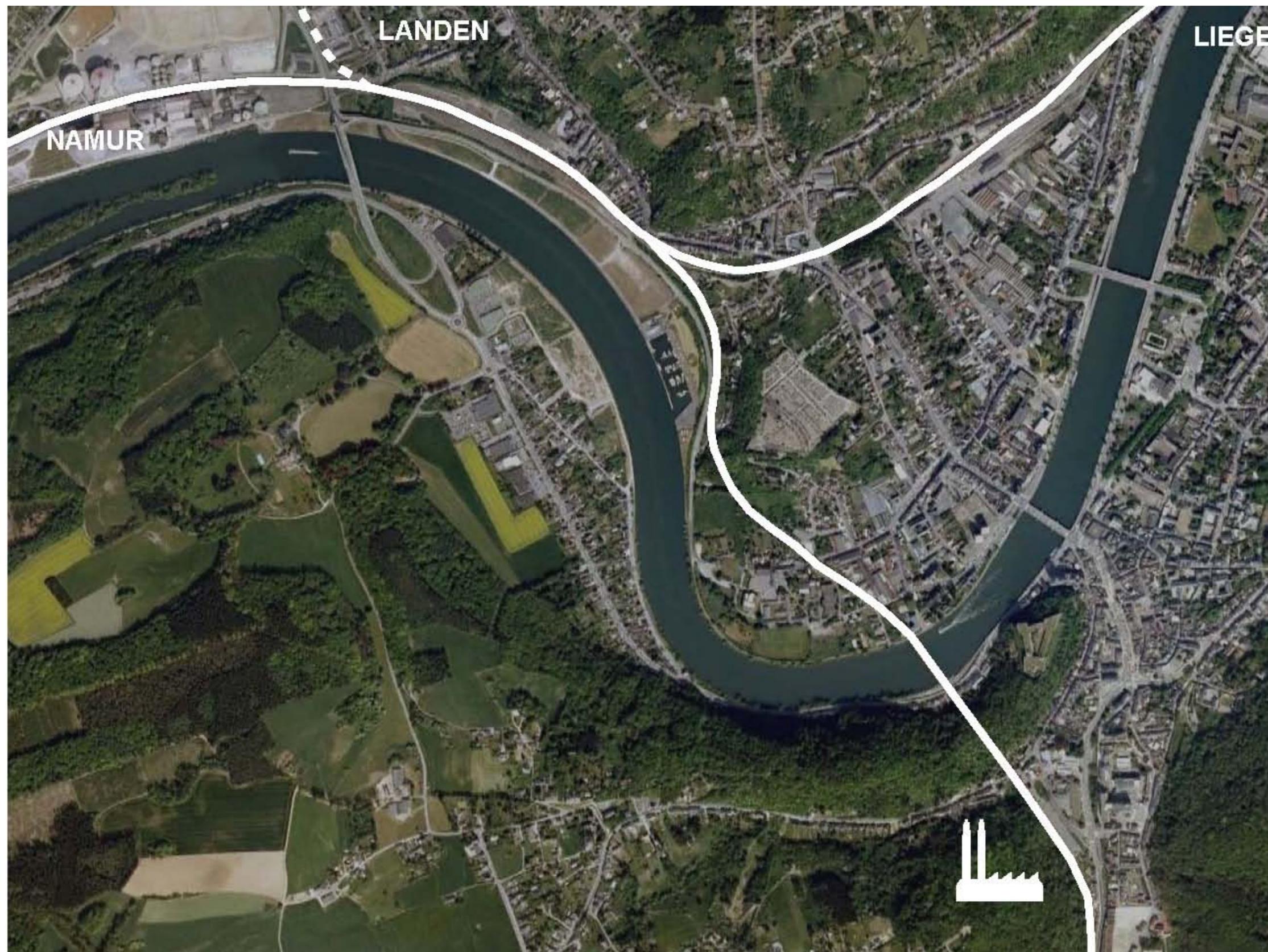


Le relief marqué, atout défensif, a protégé son développement tout en le contraignant.

Grâce aux vallées donnant accès au Condroz et à la Hesbaye, Huy est devenu une place d'échange, de dépôt, de transformation et de transport sur base des richesses minérales, agricoles et forestières de son arrière-pays. Au XIXe siècle, elle étend son territoire sur la plaine alluviale en direction de Liège, en suivant la vallée du Hoyoux.

Le relief définit la forme urbaine et sa silhouette. Ces caractéristiques sont particulièrement importantes pour un public provenant de régions planes telles que les Pays-Bas et la Flandre.

3.1.3 Le chemin de fer

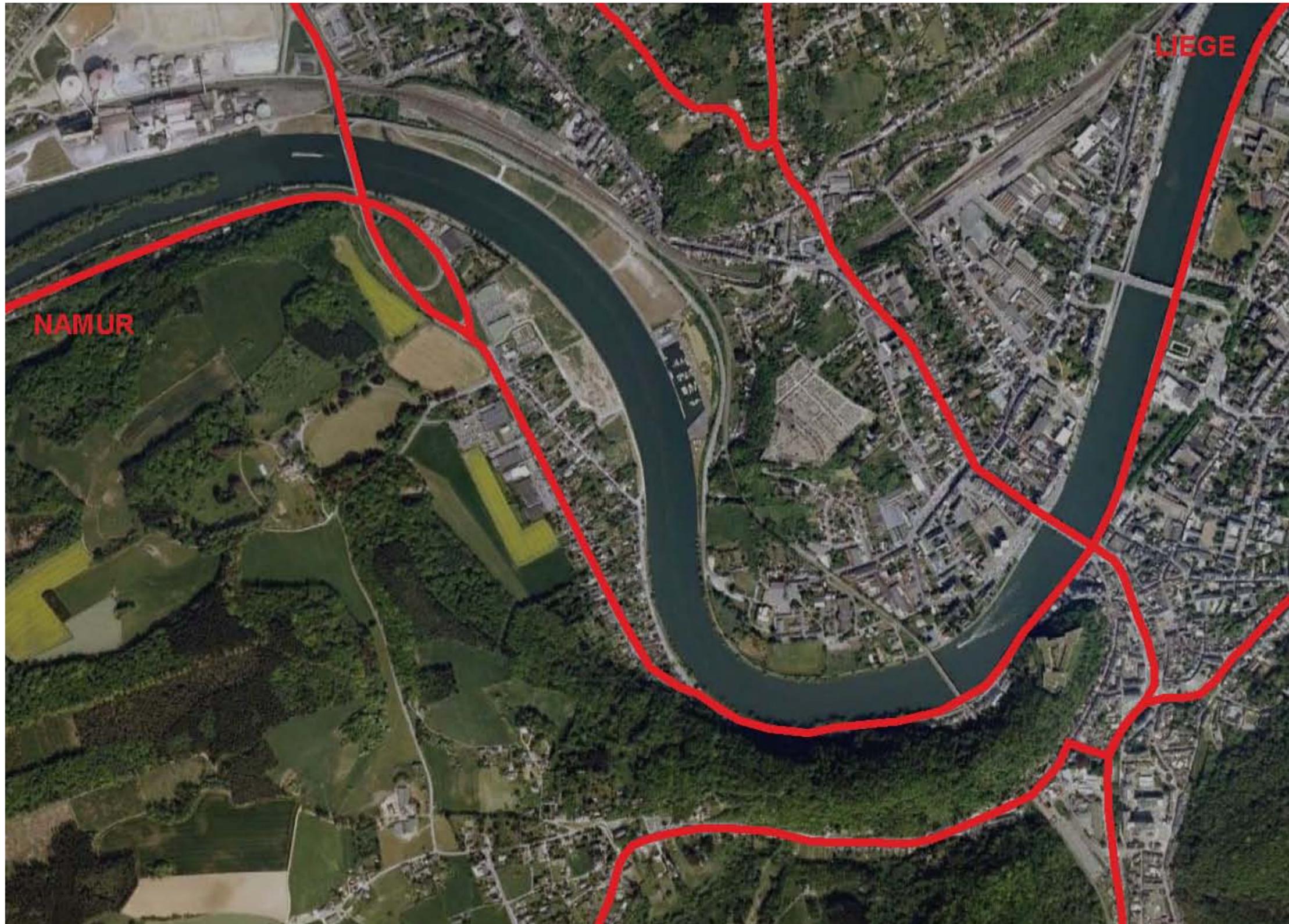


La rencontre des eaux sera dédoublée par celle du chemin de fer, à Statte (Namur-Liège et Ciney-Landen) contribuant à l'essor industriel de la ville.

La majeure partie de la liaison Ciney-Landen a toutefois été désaffectée au cours des années 40.

Actuellement, seules les tôleries Delloye-Matthieu fonctionnent toujours, justifiant la survie d'une antenne ferroviaire vers Statte en exploitation simplifiée.

3.1.4 Le réseau routier



Le réseau routier se développe à partir des vallées. La densité du tissu urbain limite la circulation depuis la Meuse vers le plateau condruzien jusqu'à la réalisation de la grande percée. La destruction de maisons bordant la Meuse sur le quai de Namur et la réalisation de la grande percée contribueront à améliorer la situation.

Le croisement entre l'avenue des Ardennes, le pont roi Baudouin et le quai de Namur, autour d'un giratoire de diamètre limité, reste un passage difficile : bien que la construction du pont de l'Europe et le pont Père Pire participent au contournement de la ville, celui-ci n'est pas pleinement réalisé.

Au niveau autoroutier, la ville n'est plus un carrefour. Elle est desservie par l'autoroute de Wallonie (A15 ou E42).

3.1.5 RAVEL et Cyclistes



Huy, de par les passages fréquents du Tour de France et de la classique Flèche Wallonne, est située sur le futur croisement stratégique des deux axes cyclables suivants :

- Le « RAVEL 1 Est » : Namur – Maastricht, qui longe la Meuse.
- Le « RAVEL 126 Ciney – Marchin » et « 127 Bertrée-Huccorgne » qui dessinent un axe Nord-Sud.

Tous deux présentent des liaisons inachevées :

- L'axe Est-Ouest est non sécurisé mais praticable via des « Itinéraires de liaison ».
- L'axe Nord-Sud, encore à l'état de projet, est notamment confronté à des problématiques de propriétés ferroviaires.

La concrétisation de ces projets apportera une valeur ajoutée importante à la ville de Huy.

Huy gagnerait à intégrer ces projets RAVEL dans son offre touristique globale pour devenir une ville étape de cyclotourisme.

 RAVEL
 Itinéraires de liaison

3.1.6 Perspective historique



C'est indubitablement de la Meuse et du Hoyoux que la ville de Huy tire les traits les plus marquants de sa destinée. L'excellence et la multiplicité de ses sites défensifs de part et d'autre de la Meuse conferta une situation stratégique naturelle de premier plan entre la France et l'Empire germanique, deux puissances qui s'affrontèrent continuellement au Moyen Age. Ces sites défensifs sont d'une part le plateau de Falise (or Arbinne) qui servit déjà de refuge aux Aduatuques à l'époque romaine et qui dominait la rive gauche de la Meuse, d'autre part, sur la rive droite, l'éperon rocheux resserré qu'isolait idéalement la nature (la mise en état de défenses de l'extrémité de cette colline ne nécessitait qu'un minimum de travaux) au point qu'il donna à notre cité son appellation (**Huy vient du vieux francique Hôhi qui signifie hauteur**) et qu'on y construisit d'abord une tour, baptisée plus tard tour Basin par l'imagination populaire, puis un château afin de mieux contrôler ce noyau autour duquel allait s'organiser toute la cité. (...)

(...) le cadre géographique explique largement l'extraordinaire destinée du « portus » hutois (par ce mot, il faut entendre un entrepôt et une étape pour les marchandises) en ce lieu si peu favorable pourtant à l'extension urbaine en raison de la position trop resserrée du bourg industriel et marchand entre les rives du Hoyoux. Point de passage privilégié de la vallée mosane, dans laquelle le Hoyoux mais aussi la Meuse déversaient leur eaux, Huy constituait un marché régional des échanges entre deux régions aussi différentes que complémentaires : sur la rive gauche, la Hesbaye riche en cultures et sur la rive droite, le Condroz riche en forêts. Huy était une étape de la batellerie mosane qui, environ tous les trente kilomètres, avait besoin d'arrêts pour charger ou écouler les produits de son commerce. Un réseau routier bien organisé, dont les documents d'époque font état, complétait du reste la circulation fluviale.

Chantal Du Ry Huy: histoire d'une ville médiévale à travers ses légendes et ses monuments

La mémoire collective a concrétisé ce développement dans ce qu'elle appelle les quatre merveilles de Huy : le pont sur la Meuse, le château dominant la ville, la fontaine de la Grand-Place, la rosace de la collégiale. Malgré les transformations que lui ont fait subir les siècles, ces éléments continuent à sous-tendre et ordonner les lignes de force du paysage urbain. Dans cette évolution, seul le Hoyoux a été paradoxalement sacrifié, alors que toute l'histoire de la ville démontre à suffisance qu'elle appartient moins, malgré les apparences, à la Meuse qu'à son affluent. On a pu parler naguère, d'une « **poétique urbaine** » de Huy au **XVII^e siècle**. Effectivement, c'est à cette époque que la ville paraît avoir atteint un stade d'évolution qui la photographie en quelque sorte aux yeux des artistes, anonymes ou célèbres, qui ont restitué, pour notre plus grande délectation, de Robert Campin à Turner en passant par Lucas van Valckenborch, son aspect général et sa beauté.

Jaques Stiennon, Le patrimoine monumental de la Belgique, Volume 15

3.1.7 Huy, Rochers et Vallées

Née au pied d'un éperon rocheux, la ville grandit au confluent de la Meuse et de son affluent condruzien, le Hoyoux. Dès le VIIe siècle, elle s'étend sur les deux rives, se partageant en Huy Grande et Huy Petite ? A la fin du IXe siècle, sous la pression des envahisseurs normands, elle se concentre par un réflexe défensif au pied de l'Eglise Notre Dame, dans le triangle délimité par la Meuse et le Hoyoux. Là, elle trouvera le point de départ de sa croissance. Le palais épiscopal s'installe, au XIIIe siècle, entre le Hoyoux et la colline. Cependant que le faubourg se développe sur la rive droite. Aujourd'hui encore, les noms des rues font foi de cette ancienneté : « Mounie, Brasseurs, Rôtisseurs, Fouarges ». Là aussi, les Hutois érigeront plus tard leur Hôtel de Ville et le Bassinia extrait de l'Atlas du patrimoine architectural des centres anciens protégés



3.1.8 Une Structure urbaine ancienne



A l'abri des murailles, on trouve alors de nombreux couvents et hospices, le marché et les halles : halles aux grains, aux laines, aux cuirs, aux draps. Telle apparaît la ville au début du XVe s., et c'est à partir d'elle qu'a été déterminé le périmètre historique.

Le XIXe siècle l'a étiré en implantation des usines le long de la ligne de chemin de fer Liège-Namur et sur les berges de la Meuse, principalement et direction de Liège. De nombreux ateliers métallurgiques se sont aussi construits le long du Hoyoux, en amont de la ville, rendant encore plus difficile la circulation dans un canevas de rues très étroites.

(...) Huy, dans son ensemble, a conservé un nombre relativement important de constructions civiles du XVIe siècle. Les plupart des immeubles privés anciens datent cependant de la fin du XVIIe ou du début du XVIIIe siècle. (...)

Si l'on voulait retracer la chronologie de l'évolution architecturale de Huy, il conviendrait d'insister, je crois, sur l'importance et la **persistance du style mosan**. Quant aux rues, elles sont le plus souvent étroites et sinueuses. Certaines sont bordées de hauts murs de clôture comme les rues Vankeerberghen, Griange, Fouarges, des Augustins ou sont tracées à fleur de roche. (...)

Atlas du patrimoine architectural des centres anciens protégés

3.1.9 La ville moderne



Jusqu'à ces dernières années (en 1976) le centre constituait un noyau très dense, mais il se trouve aujourd'hui coupé par une grande voie de circulation descendant des hauteurs du Condroz jusqu'au pont sur la Meuse (...) mais il est regrettable d'avoir défiguré tout un quartier qui, s'il ne possédait aucune valeur architecturale intrinsèque, n'en gardait pas moins une valeur poétique certaine par le dédale de ses ruelles et des petites places.

Atlas du patrimoine architectural des centres anciens protégés

Après la deuxième guerre mondiale, Huy connaît la désaffection de la voie de Landen-Ciney, une diminution de l'activité de batellerie et le déclin progressif de l'artisanat et de l'industrie. La période entre les années 1960 et 1980, voit la réalisation de travaux ambitieux. La modernisation de la ville sera entreprise afin de lui insuffler un nouveau dynamisme:

*La montée en puissance de l'automobile voit la création des autoroutes. Afin d'incérer la citée dans cette nouvelle ère, la « **Grande Percée** » est réalisée. **Le Batta**, centre de commerces et de logements, participe à cette évolution et redéfinit la silhouette de la rive gauche. Enfin, **la centrale nucléaire de Tihange** confère à Huy un rôle nouveau à l'échelle régionale.*

3.1.10 La ville contemporaine



Bouwfonds, « Le champs d'oiseaux »

Le centre-ville connaît une période d'accalmie, le dernier projet d'ampleur réalisé étant l'adaptation de la circulation et les revêtements de sol de la « Grande Percée ».

L'urbanisation se poursuit toutefois à un rythme soutenu en périphérie, notamment à Ben, où de nouveaux immeubles à appartements côtoient une zone commerciale renforcée.

Indépendamment de leur qualité esthétique, l'accroissement de l'offre de logement constitue un atout urbain. La typologie des immeubles avec ascenseur constitue en outre une nécessité compte tenu du vieillissement de la population.

Par contre, les développements commerciaux nécessitent une approche plus nuancée. Si l'implantation de typologies commerciales diversifiées permet globalement de limiter l'évasion commerciale, des zones de chevauchement sont inévitables, impliquant une concurrence accrue dans certains secteurs.

3.2 DÉFINITION DES LIEUX D'INTERVENTION

3.2.1 Valeurs urbaines et architecturales



Valeur des espaces bâtis et non bâtis, adaptation de l'Atlas des centres anciens protégés.

Le relevé des valeurs spatiales et architecturales permet de distinguer deux zones séparées par « la grande percée » (Avenue des Ardennes) :

- D'une part, le fort la collégiale et une section de la rue sous le château ;
- De l'autre, la Grand-Place les rues avoisinantes, et le quartier du « Vieux Huy » situé à l'arrière de l'hôtel de ville (rue de la cloche, rue st Mengold, rue des Frères Mineurs).

Valeur des espaces Haute - Moyenne Valeur Architecturale Haute - Moyenne

Carte actualisée élaborée à partir de l'Atlas patrimonial des centres anciens protégés.

3.3 DOMAINES D'INTERVENTION

3.3.1 Une gestion du centre-ville



PCA «Grande Percée» Zone protégée en matière d'urbanisme

Le plan qualité est avant tout un outil de gestion du centre ville. L'expérience touristique est fondée sur la découverte de paysages naturels et urbains. L'attractivité des lieux concernés est liée à la présence de sites, quartiers et monuments préservés et des activités qui y sont liées.

Le déplacement touristique ou la simple visite d'un centre historique implique une immersion dans un « ailleurs », un lieu bénéficiant d'une identité spécifique, clairement perceptible. Bien que les modifications du tissu urbain de la deuxième moitié du XXe siècle ne résonnent pas avec le « Vieux Huy », la ville dispose d'un ensemble structuré sur lequel un développement commercial et touristique peut s'épanouir.

Chaque projet d'aménagement ou d'occupation ponctuelle doit participer à la définition, au renforcement et à la valorisation de la structure urbaine encadré par la mise en place préalable d'un canevas global.

Un canevas de gestion, le *Règlement Général sur les Bâtisses applicable aux zones protégées en matière d'urbanisme*, est d'application mais insuffisamment suivi.

Simplifier la réglementation existante

Au niveau réglementaire, la zone définie par le plan communal d'aménagement (PCA) annule l'application de la zone protégée en matière d'urbanisme (ZPU).

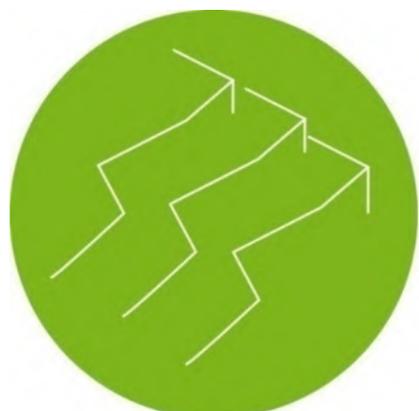
D'un côté ou de l'autre de la rue Sous-le-Château, de la rue Griange ou Fouarges, la réglementation est différente. A titre d'exemple, la Grand-Place est exclue de droit de la ZPU, bien qu'aucune intervention notable n'ait eu lieu dans le cadre du PCA.

La réalisation des aménagements prévus par le PCA « grande percée » pourrait motiver son abrogation, au bénéfice d'une cohérence réglementaire minimale.

Planification d'ensemble

Le renforcement de la cohérence visuelle du centre est tributaire d'une planification d'ensemble, tenant compte de l'ensemble des éléments définissant l'identité des espaces :

- Plan couleur
- Plan vert
- Plan pierre
- Plan eau
- Charte de mobilier urbain
- Charte mobilier terrasses
- Plan lumière



COTEAUX



BATTA



JARDINS DU VIEUX HUY



VILLE FLEURIE



POTEE



ARBRE



BUIS



ISla

ISla, un partenaire naturel, une ressource locale

La valorisation de produits du terroir est une cause entendue, agrémentant l'expérience du visiteur et bénéficiant aux producteurs et artisans locaux.

L'Institut Supérieur Industriel agronomique Haute Ecole Charlemagne forme des professionnels dans le secteur agronomique. Parmi ces formations, certaines concernent directement les espaces plantés et naturels, de l'échelle de l'aménagement ponctuel au paysage.

Parmi les membres du corps enseignant, plusieurs spécialistes sont actifs dans la gestion des ressources agronomiques et environnementales locales, en termes de conseil, gestion et sensibilisation.

Envisagée sous la forme d'un partenariat, la ville propose des espaces d'expérimentation tandis que l'ISla met en pratique sa maîtrise esthétique et technique.

Plantations

Plusieurs **alignements** d'arbres sont présents, le long des quais de Meuse. Leur maintien et la plantation récente quai de la Batte mériterait d'être prolongée afin de diminuer l'impact visuel du parking Batta.

Les **bandes herbeuses** peuvent intégrer des zones de fauchage tardif, en fonction de la densité d'utilisation et du respect de ces espaces par les usagers.

Les **plantations en pleine terre** sont peu pratiquées au centre-ville. Cette disposition entraîne un piétinement et le dépôt de déchets mais elle favorise la croissance de plantes grimpantes. Ces dernières, disposées en pied de façade, peuvent aisément couvrir un pignon sur plusieurs étages ou une agrémenter une façade.

Les **plantations en pots ou bacs** doivent s'intégrer à leur lieu d'implantation, plutôt que de constituer des touches distinctes. Il est souhaitable que la ville dispose d'un type de bac unique, quitte à le décliner en différentes tailles.

Les **plantations sur mat** sont à proscrire. L'importante présence visuelle de bacs plastiques, la difficulté d'accès et d'entretien et le caractère générique du dispositif nous permet de conclure que ses défauts surpassent ses qualités.

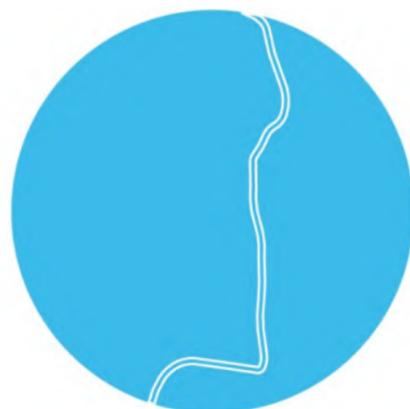
La **Journée de l'Arbre** (cf. presse) est une manifestation dans laquelle la Ville de Huy est pleinement engagée. La liste des activités et essences proposées aux habitants témoigne du soin apporté à la valorisation du patrimoine vert et des paysages.

Toutefois, la grande majorité des plantations est destinée à être plantée en pleine terre, ce qui concerne donc majoritairement les habitants des espaces bordant la ville (villages, lotissements). La mise en place d'une **distribution de plantations destinée aux urbains** permettrait d'augmenter significativement la qualité et la quantité du fleurissement tout en diminuant les coûts de mise en place et d'entretien.

La mise en place d'une thématique de couleurs, de senteurs ou d'aromatiques peut avoir, en stimulant la participation des habitants, un impact à l'échelle de la rue et d'un quartier lui conférant une image habitée, accueillante et chaleureuse.



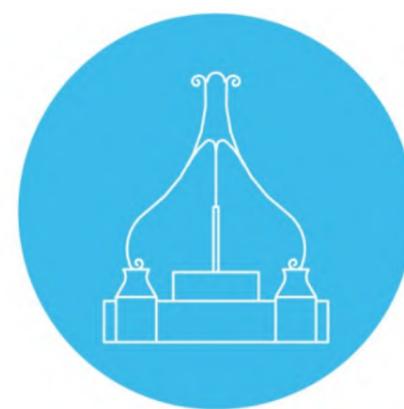
MEUSE



HOYOUX



FONTAINE



BASSINIA

La Meuse

Les interactions avec le cours d'eau sont aujourd'hui limitées : en effet, les maisons au bord de l'eau, la piscine couverte et l'activité batelière ont disparu. Huy étant une ville d'eau, puisqu'elle est « fille de Meuse », la relation au fleuve doit être renouvelée.

Le Houyoux, pas un égout

L'épuration prochaine de la ville est une bonne nouvelle pour le cours d'eau, si toutefois les difficultés de raccordement des habitations existantes ne s'avèrent pas trop complexes. Les habitants ont progressivement divisé puis voûté son cours urbain. Ce dernier est aujourd'hui voûté par une dalle de béton sur laquelle sont déposés des places de stationnement. Si le Houyoux doit être autre chose qu'une nuisance ponctuelle lors de fortes chutes de pluie, une autre appropriation s'impose...

Les fontaines

Li bassinia est la fontaine la plus attractive et la mieux située de la ville. La fontaine de la Place St Séverin, de par sa simplicité et l'usage de matériaux traditionnels, présente un intérêt d'accompagnement.

L'eau comme on ne l'attend pas

D'autres lieux peuvent accueillir des installations en relation avec l'eau. À titre d'exemple, à Bordeaux, Place de la Bourse, une projection de fines gouttelettes produit un effet de brouillard sur un miroir d'eau.



Bordeaux, Place de la Bourse

3.3.4 Ville de pierre



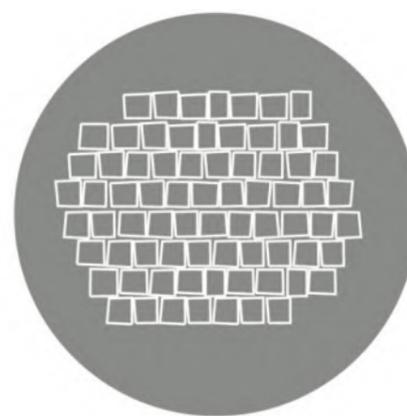
MUR DE HUY



ROCHER



ENCEINTE



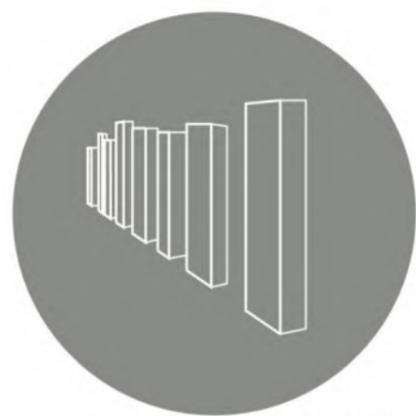
PAVES



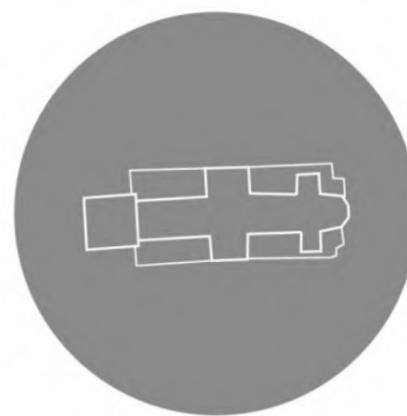
MAISONS



RONDIA



PIERRES TOMBALES



COLLEGIALE

Huy est une ville de pierre. Les rochers, les rues pavées, les monuments, les murs, les ponts, les quais sont en pierre ou l'intègrent à différents degrés.

Revêtements de sol : les pavés, un patrimoine à conserver

Extraits du Règlement Général sur les Bâtisses applicable aux zones protégées en matière d'urbanisme

Article 6 traitement du sol

Les recouvrements de sol en pavés des rues, places, ruelles, impasses doivent être maintenus où ils existent.

L'usage de matériaux contemporains est permis à l'occasion d'aménagements de la voirie, pour autant qu'ils contribuent à maintenir ou rétablir le caractère traditionnel du recouvrement du sol

Plusieurs espaces et rues présentent encore un revêtement pavé ancien. La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti doit trouver une correspondance dans l'espace public. Le maintien des revêtements de pierre est primordial puisqu'il permet d'établir des continuités malgré les ruptures occasionnées par les transformations ponctuelles des façades.

Cet espace public, constitue **le socle urbain** dont la qualité est primordiale quant à la perception de la ville.



La rénovation exemplaire de la **rue des Fouarges**, présente un écoulement central et pieds de façade en petit granit taillée. L'emploi de pavés sciés assure le maintien des qualités esthétiques d'ensemble tout en accueillant confortablement la circulation des piétons.

La suppression de toute différence de niveau évite la fragmentation des espaces, et permet une adaptation et transition optimale entre différents usages.



La rue des Brasseurs, bien que disposant d'un revêtement de pavés lisses, gagnerait également à être nivelée : l'étroitesse de la rue est accentuée par la division tripartite.

La mise à niveau de la section centrale et quelques réfections ponctuelles sont à prévoir.



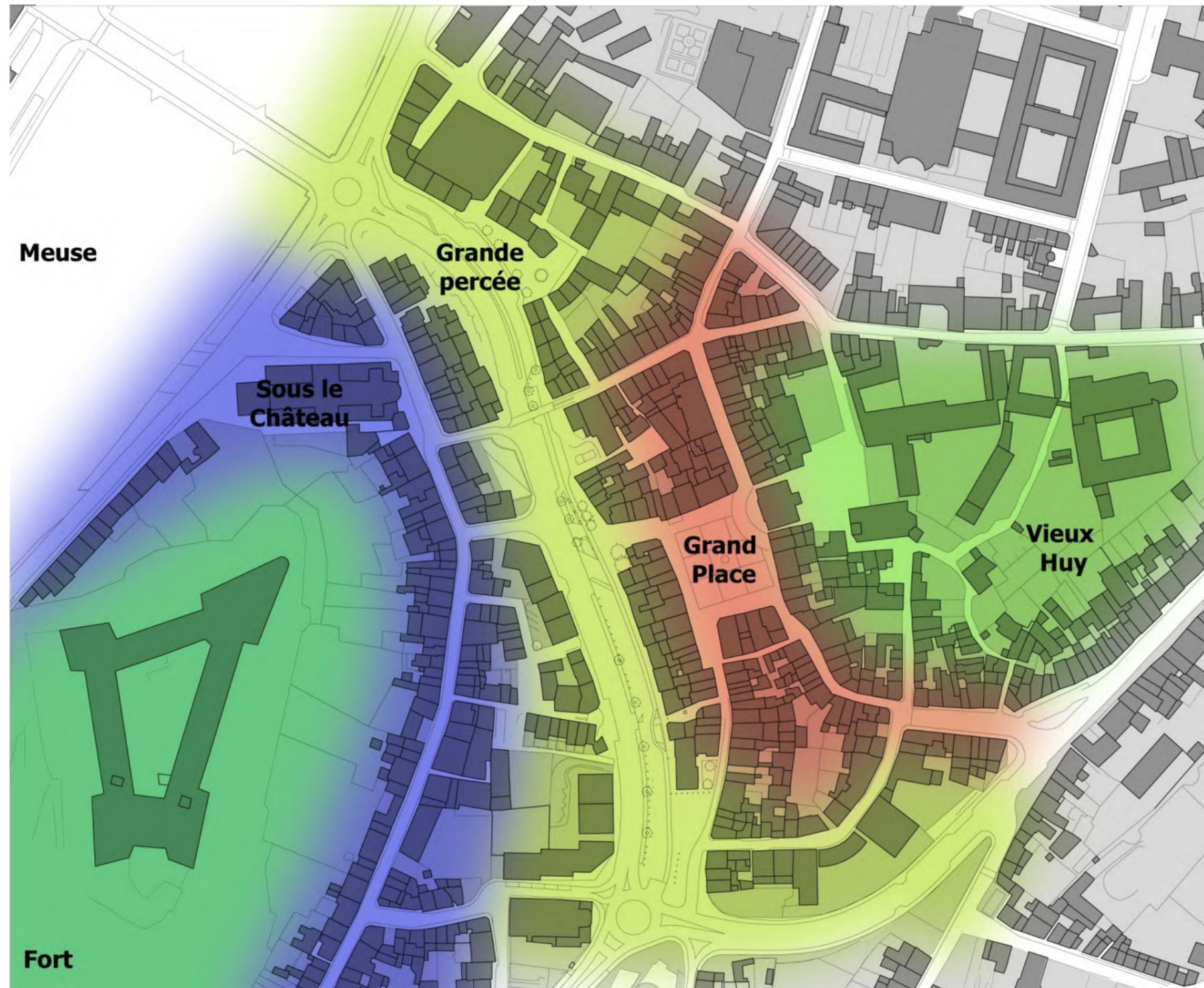
Le maintien des pavés traditionnels, malgré leur qualité esthétique, présente des inconvénients importants : ils offrent un confort moindre pour les cyclistes, les piétons ou les personnes à mobilité réduite (en fauteuil roulant, en poussette, à béquilles, etc.).

Le pavé scié permettant le maintien de la pierre en assurant une circulation optimale. Toutefois, cette mise en œuvre présente un surcout important.

Nous soutenons vigoureusement la proposition de Madame C. Brouwers, (directrice du service de l'urbanisme), qui consiste à réaliser des bandes lissées de 1,2m de large. Cette approche présente de nombreux avantages :

- La maîtrise des coûts
- Le maintien des pavés d'origine
- La définition un cheminement accueillant et facile à suivre : ce « Tapis Pavé » peut constituer la marque d'un itinéraire de découverte de la ville, sans encombrer l'espace de balisages intempestifs.

3.4 STRUCTURE DES QUARTIERS



Le fort ne constitue pas un quartier en tant que tel, mais un site isolé, accessible à pied ou par le téléphérique, peu fréquenté par la population locale. Il est toutefois largement présent à l'arrière plan. Il est également le principal belvédère de la ville et de ses environs. Ce site nécessite un projet de développement intégrant une rénovation du bâtiment, un programme muséal associé, l'aménagement de ses abords et l'amélioration de l'accessibilité.

Le quartier « **Sous-le-Château** » (quai de Namur, rue du Pont, rue Sous-le-Château,) comporte essentiellement des maisons de commerce anciennes, dont les cellules occupées sont regroupées autour de la collégiale.

Nous l'avons évoqué plus haut, le **quartier de la Grand-Place** constitue le centre de l'activité urbaine, à la fois fonctionnel et représentatif de la ville.

Au **quartier du « vieux Huy »**, lié à la ville par d'étroits passages, est composé de bâtiments publics. Le temps s'est arrêté, maintenant le tissu urbain et l'architecture ancienne. Ce quartier, aujourd'hui silencieux ne l'a pas toujours été :

« La cloche communale était la voix de la cité. Porte-parole de sa souveraineté et de son indépendance, elle a en tout cas donné son nom à la rue en escalier qui aboutit au pied de la Maison près la Tour. On la dénommait Marie Hideuse et elle portait, dit-on, une inscription éloquente :

*Je suis Marie Hideuse
Cent mille livres je peuse
Chaque et quantes fois je sonne
Je fais trembler le cœur de l'homme*

L'adjectif *hideuse*, tirée de *hide*, l'épouvante, était utilisé en d'autres cités (...) pour qualifier la cloche servant à souligner les événements importants et souvent calamiteux (incendies, attaques de la ville, exécutions capitales). »

Chantal Du Ry Huy: histoire d'une ville médiévale à travers ses légendes et ses monuments p208

L'avenue des Ardennes, la « grande percée » est la voie de traversée et le parvis d'entrée au centre ville. Ce quartier commerçant est également lieu d'accueil du marché hebdomadaire.

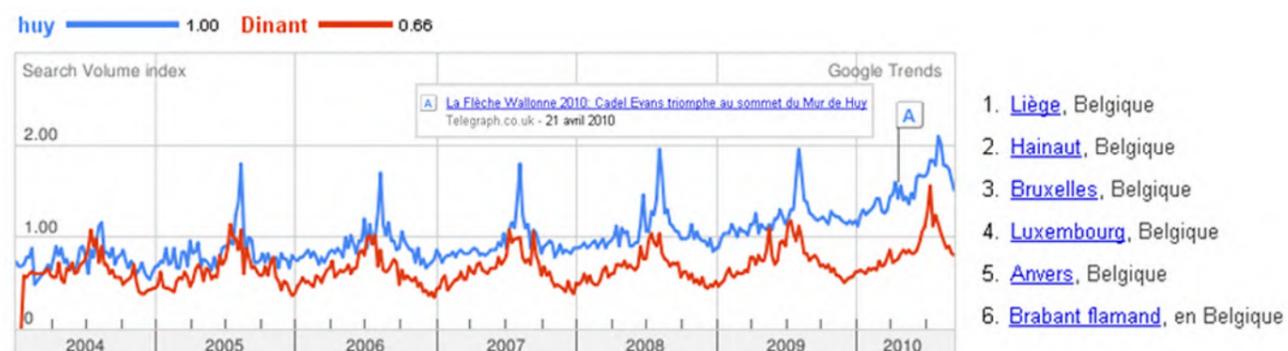
Construit en 1971, **le complexe Batta** comprend un socle commercial sur deux niveaux et deux tours jumelles de 13 étages. De par la rupture d'échelle et son emplacement en bord de Meuse, cet ensemble domine visuellement la rive gauche. Ce « World Trade Center » constitue le pendant bâti de la grande percée, avènement de la ville nouvelle.

Enfin la **Meuse**, large espace ouvert, est un espace de vues dégagées, de promenade pour les visiteurs, mais le contact entre la rivière est pratiquement limité à une traversée annuelle (réservée aux plus courageux !)

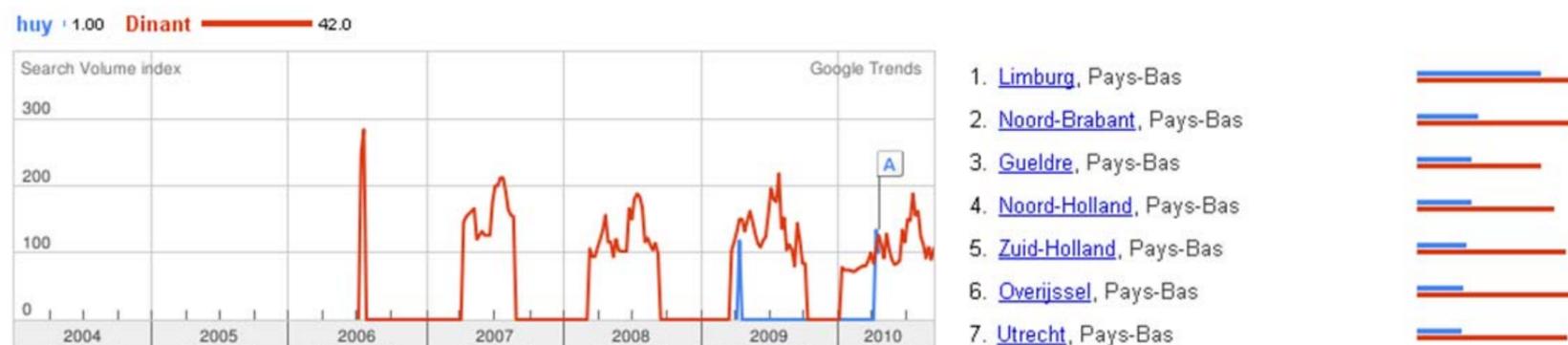
3.5 CARACTERISATION DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

3.5.1 Analyse de la popularité de Huy sur Internet

Mots clés (Huy et Dinant) introduits depuis la Belgique



Mots clés (Huy et Dinant) tapés depuis les Pays-Bas



La ville de Dinant (également située sur la Meuse et possédant une citadelle) a été choisie comme terme de comparaison avec la ville de Huy.

Google Trends est un outil permettant de connaître la fréquence selon laquelle un terme a été introduit dans le moteur de recherche Google. Cette fonctionnalité permet également de déterminer les périodes et les lieux d'où ont été effectuées les demandes sur Google.

Le premier graphique représente les requêtes « Huy » et « Dinant » tapées depuis la Belgique. Le deuxième représente les mêmes mots-clés tapés depuis les Pays-Bas.

L'analyse nous a permis d'identifier les éléments suivants:

=> La progression régulière de la requête « Huy » au fil des ans indique une augmentation d'attractivité.

=> Le pic d'intérêt du mot-clé « Huy » durant la saison estivale **indique que le public est conscient de l'existence d'une activité touristique ou événementielle.**

=> La majorité des internautes sont issus de la Province de Liège.

=> La Flèche Wallonne est à l'origine d'un nombre élevé de saisies du mot-clé Huy. **Elle occupe une place importante dans le positionnement de Huy.**

=> Auprès des Belges, le mot clé « Huy » est plus populaire que Dinant. A l'inverse, au Pays-Bas, Huy est bien moins populaire que Dinant (voir graphique du bas).

Ainsi, **Huy**, qui dispose d'une meilleure notoriété que Dinant sur le marché domestique, **gagnerait à développer sa notoriété sur le marché néerlandais**, traditionnellement attiré par les destinations touristiques de Belgique. Toutefois, il est à noter que la fréquentation néerlandaise est actuellement en recul sur l'ensemble de la Wallonie, au profit des destinations allemandes.

3.5.2 Composition de la fréquentation touristique, profils des visiteurs

Le profil des visiteurs de Huy est composé à 67.9% par la clientèle francophone et à 21.7% par la clientèle néerlandophone.

Les étrangers représentent 22% des visiteurs (touristes et excursionnistes), dont la moitié est domiciliée au Pays-Bas. La clientèle belge (78%) est composée en ordre croissant de Bruxellois (6%), de Flamands (10%) et de Wallons (62%). La part de la clientèle régionale est importante puisqu'elle représente 33% de l'ensemble des visiteurs de Huy.

Bassins d'émission des visiteurs de Huy

Origine des visiteurs	Répartition	Focus sur les principaux bassins émetteurs	
		Pays-Bas	Région de Huy
Wallonie	62%		33%
Étranger	22%	11%	
Flandre	10%		
Bruxelles	6%		
Total	100%		

Langue maternelle des visiteurs

Langues	Répartition
Français	67.9%
Néerlandais	21.7%
Allemand et Anglais	5.2%

Source: Etude HEC Consulting Group, traitement MANAGETIC (enquête basée sur un échantillon de 249 personnes)

Nombre de nuitées et durée des séjours par origine de touristes

	Belge	Etranger	Total
Huy (hors hébergements de terroir)	4.784	10.510	15.294
Nuitées moyennes	1.6	2.2	2.0

La fréquentation des excursionnistes

Huy n'est pas en soit une « destination touristique » de séjour : elle accueille principalement des visiteurs à la journée.

Huy possède de multiples infrastructures à vocation régionale, notamment en matière administrative, commerciale, scolaire, culturelle, sociale et sportive. Ces services génèrent un flux important de visiteurs à la journée, accentué lors de grands événements récurrents (ex. : Flèche wallonne).

Ainsi, la population régionale a fait de Huy son rendez-vous permanent. Difficilement quantifiable, cette fréquentation représente toutefois une part importante de l'économie touristique de la ville de Huy, qui se manifeste notamment par l'activité des cafés et des restaurants.

La fréquentation hôtelière :

L'activité hôtelière de Huy est principalement caractérisée par un tourisme d'affaires durant la semaine, par un tourisme de loisirs le week-end, et par l'hébergement d'une clientèle principalement néerlandophone en été.

Depuis 2002, alors que le nombre de nuitées a légèrement progressé avec un pic enregistré en 2008, le nombre d'arrivées est resté au même niveau pendant 7 ans. Ceci révèle un allongement de la durée de séjour.

L'ensemble des nuitées annuelles cumulées est de 15.294 : 68% d'entre elles correspondent à des clients étrangers, dont la durée de séjour est plus longue que celle des touristes belge ; respectivement 2.2 nuitées par rapport à 1.6 nuitées de moyenne.

La fréquentation des équipements à vocation touristique

En 2009, la Maison du Tourisme a atteint une fréquentation de 11.826 visiteurs.

Les attractions culturelles et de loisirs de Huy ont été visitées par 68.000 personnes par an.

Les équipements concernés sont le Téléphérique de Huy, le Fort et le Musée des camps de la résistance ainsi que le Parc Mont Mosan.

(Source: Commissariat Général au Tourisme)

La fréquentation de plaisance fluviale

La clientèle de plaisance n'est pas négligeable. Elle contribue aussi à générer des retombées économiques lors de la visite des plaisanciers en centre ville au cours de leur escale.

En 2009 :

- 1200 arrivées de bateaux ont été comptabilisées par le Yacht Club de Huy qui gère le Port de Courfalie et le Port de Statte. Il s'agit essentiellement de plaisanciers étrangers, représentés à 75% par des Néerlandais
- Le débarcadère de Batta a accueilli quelques bateaux de croisière à grand gabarit de nationalité suisse, allemande ou néerlandaise. Ces bateaux d'environ 100 pieds de long présentent des capacités d'accueil allant de 50 à 100 passagers

(Source: Yacht Club de Huy).

3.6 STRUCTURE DES FILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

ANALYSE DE L'OFFRE PAR FILIÈRES TOURISTIQUES					
Filière	Types de produits et services				Analyse filière
Hébergement	Hôtel	Gîte	Chambre d'hôtes	Camping	Pas d'offre en centre ville : promoteur à convaincre
Restauration	Restaurant gastronomique	Restaurant classique	Snack Brasserie	Dégustation de produits locaux	Une restauration diversifiée en nombre suffisant : renforcement des produits du terroir
Shopping	Textile	Tabac Journaux Librairie	Artisanat	Boutique souvenirs, du musée	Une offre variée mais peu orientée artisanat et souvenir : amélioration rapide possible
Découverte	Tour de ville organisé	Tour de ville libre (audio guide et ...)	Déambulation dans les rues	Tour sur la Meuse	Peu développé malgré le potentiel patrimonial : effort à prévoir à court terme
Culture	Visite de musée	Visite du fort	Exposition St Mengold	Spectacle	Une offre peu attractive car peu valorisée et sténographiée : effort important à prévoir à moyen terme
Sport	Itinéraires de randonnée	Tour location et de vélo	Via ferrata Escalade		Peu exploité : pistes cyclables peu praticables, circuits de randonnée peu promus : exploitant à attirer
Fluvial	Balade organisée	Location de bateaux	Bateau hôtel	Bateau restaurant	Peu développé, ports éloignés du centre ville, peu de connexions avec la Meuse : réflexion stratégique à initier
Business	Affaires de passage	Séminaire	Team building	Visite d'entreprises	Une fréquentation de passage, mais pas d'offre organisée : test à envisager
Événementiel	Festival	Événement sportif	Foire	Marché	Bien développé : communication à assurer

Afin de contribuer à déterminer ultérieurement les prestations touristiques à traiter en priorité, nous avons relevé la **structure des services et équipements sur base de** l'analyse des filières touristiques existantes à Huy.

Cette étape préliminaire n'a pas pour ambition de poser un diagnostic définitif sur une activité, mais bien d'envisager la gamme des produits et services touristiques de la manière la plus exhaustive possible et de concentrer les efforts sur les objectifs les plus utiles ou les plus faciles à atteindre. Le diagnostic d'orientation constitue également un support destiné à structurer les investigations ultérieures.

Les produits existants
 Les produits à améliorer
 produits potentiels inexistants, non identifiés

3.7 ENQUÊTES

Une enquête qualitative a été menée auprès d'une trentaine d'acteurs économiques concernés par l'activité du tourisme de Huy. Ainsi, ont été interrogés les visiteurs, les élus et les commerçants. L'objectif était de recueillir les points de vue et recommandations de chacun sur les **améliorations possibles de l'offre touristique** et de la **valorisation de la ville de Huy**. Ces données ont été classées par thématiques présentées dans les tableaux ci-après.

3.7.1 La vision des touristes

Points souhaités par les touristes pour améliorer leur visite

La communication

Des plans de rues dans l'espace public ;
 Plus de panneaux d'indication des lieux touristiques ;
 Mise en place de panneaux d'explication ;
 Mieux renseigner les circuits touristiques ;
 Plus de renseignements ;
 Plus de prospectus touristiques à d'autres endroits que seulement à l'OT ;
 Informations en langues étrangères ;

L'accessibilité

Meilleure circulation
 Plus d'espaces de stationnement
 Meilleure accessibilité pour handicapés
 Améliorer l'état des pavés pour les handicapés

L'animation

Organiser plus d'activités
 Rendre les lieux plus touristiques et attractifs
 Ouverture des commerces le dimanche
 Plus de parcours touristiques
 Plus d'explications dans le vieux Huy

La mise en valeur

Restaurer les bâtiments
 Mieux soigner l'entourage
 Rénovation de la collégiale
 Plus de décorations florales
 Refaire le sentier touristique

3.7.2 La vision des élus

Points proposés par les élus pour améliorer l'attractivité touristique de Huy

La communication	Meilleure coordination des services concernés par le tourisme
	Signalétique touristique routière

L'accessibilité	Améliorer la circulation
	Améliorer le stationnement

L'animation	Étoffer l'offre touristique
	La qualité des commerces
	Meilleure interprétation des lieux

La mise en valeur	Rénovation du patrimoine
	Mise en lumière
	Manque de poubelles

3.7.3 La vision des commerçants

Points proposés par les professionnels locaux pour améliorer l'attractivité touristique de Huy

La communication	Pas assez d'informations touristiques
	Manque de panneaux

L'accessibilité	Manque de parkings
	Mauvaise accessibilité
	Meilleur contrôle du respect des stationnements en zones bleues

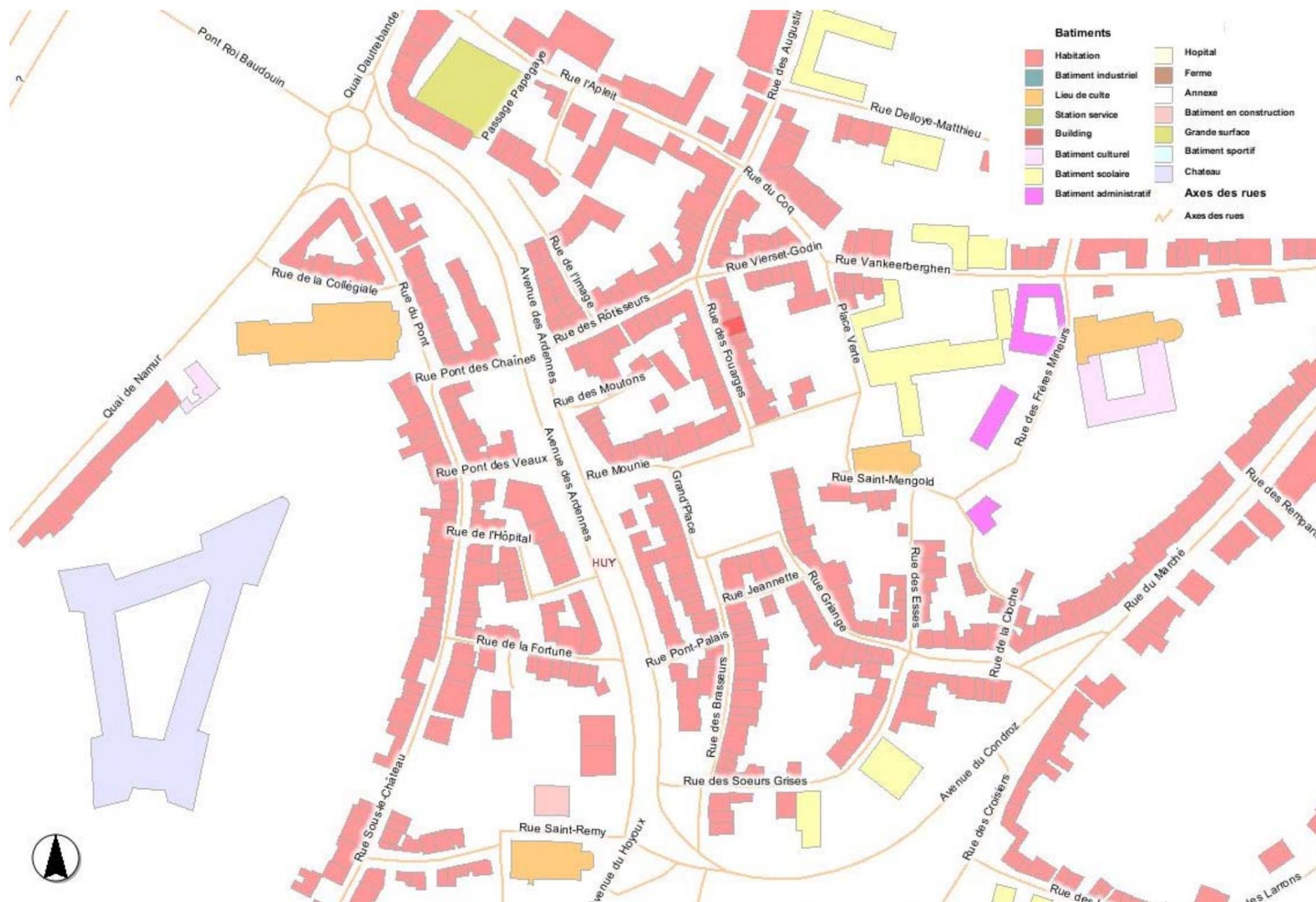
L'animation	Plus de dynamisme
-------------	-------------------

La mise en valeur	Manque de poubelles et bancs
	Plus d'espaces verts et de fleurs
	Meilleur éclairage

4 Programme d'actions

4.1 QUALITÉ TERRITORIALE

4.1.1 Eventail et hiérarchie des équipements et services (qualité et carences)



Le centre ville de Huy cumule trois fonctions principales :

- l'habitation,
- le commerce
- les services publics (Hôtel de ville, administration, écoles, hôpital, prison, lieux de culte).

4.1.2 Les commerces



Trois typologies commerciales coexistent dans la zone de chalandise hutoise :

- Le commerce de type périphérique monofonctionnel (essentiellement à Ben-Ahin) ;
- La galerie marchande associée à un supermarché (centre Batta, rive gauche) ;
- Le commerce traditionnel de centre ville. Ces commerces sont concentrés autour de la rue Neuve sur la rive gauche, et répartis entre la Grand-Place, l'avenue des Ardennes et les abords de la collégiale.

Au sein du centre ville rive droite, trois secteurs peuvent être identifiés :

- **La Grand Place** est le point de rendez-vous et le lieu incontournable de Huy. Les brasseries et restaurants qui l'entourent en font le pôle HORECA majeur de la ville.
- Les rues commerciales attenantes disposent de commerces de bonne qualité. On note une certaine prédominance des produits basés sur les besoins de la personne (HORECA, alimentation, équipement et entretien personnel, etc.).
- Point central du commerce dans le centre ville, son quartier commercial comprenant les rues des Brasseurs, Fouarches, Rôtisseurs, présente une forte densité d'occupation commerciale. La rue Griange, quant à elle, présente un nombre élevé de cellules commerciales vides, en attente de repreneurs éventuels.
- **La rue des Ardennes** présente un tissu commercial composé principalement de prestataires de services (banques, assureurs, agences d'intérim, agences immobilières, etc.). Ce type de commerce présente globalement des devantures d'assez bonne qualité du point de vue fonctionnel et esthétique.
- L'autre pôle commercial de la rive droite est centré sur la **rue du Pont**, à l'opposé de la rue des Ardennes par rapport à la Grand Place. Au premier abord, cette rue discrète semble peu dynamique. Selon les commerçants interrogés, l'activité commerciale de cette rue est importante. Deux facteurs semblent expliquer ce phénomène : une spécialisation (vêtements hauts de gamme, jouets en bois, maroquinerie, soins du corps, cigares, bijoux, etc.) et une bonne accessibilité

4.1.3 L'accessibilité



La zone commerciale, désignée en jaune, présente une offre de stationnement diversifiée : Un espace de stationnement couvert et gratuit, le « quadrilatère » permet un accès à une grande partie des commerces à moins de 300m.

Toutefois, le « quai de débarquement » des chalands le plus convoité est la rue de Ardennes, de par sa situation au pied des commerces et de par l'étendue de sa zone de stationnement. Une partie de cet espace est alloué au stationnement en zone bleue. Ces emplacements restent nécessaires, surtout au niveau du giratoire Sud (relativement éloigné du « quadrilatère »).

Commerces - Stationnement - Parking: rayon de 150m - Parking: rayon de 300m

4.1.4 Le secteur public

**Constats**

La ville de Huy, et en particulier son centre, est dotée d'un important patrimoine public. La Ville, propriétaire des principaux monuments, dispose à ce titre de leviers fonctionnels et esthétiques en son cœur.

Cette opportunité est tempérée par la charge que représente la gestion de bâtiments anciens, notamment de par la complexité d'occupation et d'aménagement de locaux existants, des surcoûts liés à leur valorisation et à leur entretien.

Deux zones distinctes peuvent être définies : la rive gauche du Hoyoux accueille un patrimoine culturel et religieux (fort, collégiale, maison du tourisme) tandis que sa rive droite est occupée par l'administration communale, des écoles et des lieux d'exposition (Hôtel de ville, musée, Maison du Gouverneur, etc.).

Préconisations

4.1.5 Espaces publics et de convivialité, voiries et trottoirs



PLACES ZONE PIETONNE

Constat

Les places et cours de Huy, accessibles au public, forment une structure spatiale complexe, largement interconnectée par un réseau de voies piétonnes ou semi-piétonnes. Malgré cette structure plurielle, l'essentiel de l'activité occupant l'espace public est concentrée sur la Grand-Place. La densité d'occupation atteint régulièrement un niveau de saturation, notamment pendant la belle saison.

La position centrale de la Grand-Place est renforcée par le cumul des caractéristiques patrimoniales, commerciales, de calme (absence de véhicules) et de passage (piéton), et une dimension de chambre urbaine, fortement structurée.

Au niveau des voiries, la densité de fréquentation et la largeur restreinte obligent les conducteurs à limiter leur vitesse. La nuisance provenant des véhicules est liée à la présence de stationnement ayant une forte présence dans les espaces les moins structurés (Avenue des Ardennes) mais aussi au cœur du vieux Huy (cf. devant la maison près la tour)

D'autre part, deux espaces verts d'échelle urbaine et de très grande qualité patrimoniale (les abords du château et du couvent des frères mineurs), sont aujourd'hui peu fréquentés et ne disposent pas d'aménagements adaptés.

Préconisations

- La diminution, voire la suppression du stationnement dans le vieux Huy couplée à l'augmentation des espaces de stationnement en dehors de la voirie.
- La mise « en place » de la rue de Montmorency

4.1.6 Stationnement et commerces



Commerces - Stationnement - Parking: rayon de 150m - Parking: rayon de 300m

Constat :

La répartition et la diffusion des espaces de stationnement assure une répartition des flux piétons entre les différents « bras » reliant la Grand Place. La concentration en un lieu de l'ensemble du stationnement aurait pour conséquence de modifier la structure des flux piétons.

La gratuité du stationnement est un atout non négligeable du centre ville. En contrepartie,

Préconisations :

- Une signalisation dynamique du nombre d'emplacements disponibles dans le parking du quadrilatère
- La vigilance quant au respect des zones bleues par les usagers doit être régulièrement contrôlée

4.1.7 Couleurs et matériaux







Rue des Brasseurs



Rue des Brasseurs



Rue de la Colléaiale



Avenue des Ardennes



Avenue des Ardennes



Avenue du Condroz



Cette vue prise depuis le téléphérique permet de constater le maintien d'une importante portion du tissu urbain ancien, fortement caractérisé de par un usage d'une gamme de matériaux limités et d'une palette chromatique restreinte.

Constat :

Matériaux de toiture :

- ardoises naturelles et artificielles,
- tuiles rouges ou noires, en béton ou en terre cuite.
- Ponctuellement, toitures plates en roofing

Préconisation :

Matériaux de toiture :

- ardoises naturelles et artificielles,
- lors du renouvellement, les tuiles noires seront préférées aux tuiles de teinte orangée.

4.1.8 Aménagement des façades



Élévations de bâtiments classés Patrimoine Monumental de la Belgique,
Vol. 15, Huy

Constat :

Les trois premières élévations présentées ci-dessus sont caractéristiques du style mosan : encadrements, soubassements, et corniches en pierre de taille. Le corps de la maçonnerie est réalisé en brique de teinte brun moyen. Ce principe de composition sera adapté jusqu'au relotissement de l'avenue des Ardennes. Quelques immeubles présentent des façades enduites (élévation de droite) et peintes en blanc. A quelques exceptions près, l'ensemble des immeubles tend à s'approcher de ces deux grandes typologies.

Préconisation :**Matériaux de parement :**

- Pierre calcaire
- Briques ton brun moyen, proscrire les briques de teinte claire
- Sur les façades enduites, mise en évidence de la modénature de la façade de par l'emploi de tons grisés pour les encadrements de baies ;
- Remplacement des enduits par un traitement hydrofuge, mise à nu des maçonneries

4.1.9 Aménagement des devantures commerciales et des enseignes



Grand-Place



Rue des Brasseurs



Rue des Rôtisseurs



Rue des Brasseurs

Références existantes... Constat :

Parmi les devantures commerciales, deux types existants présentent une grande cohérence par rapport au cadre patrimonial :

- Une continuité de la maçonnerie de pierre du sol jusqu'au étage, ou des encadrements de pierre continus marquant l'ossature de la façade ;
- Une devanture en bois, (idéalement vernis et non peint) encadrant la vitrine

Préconisations :

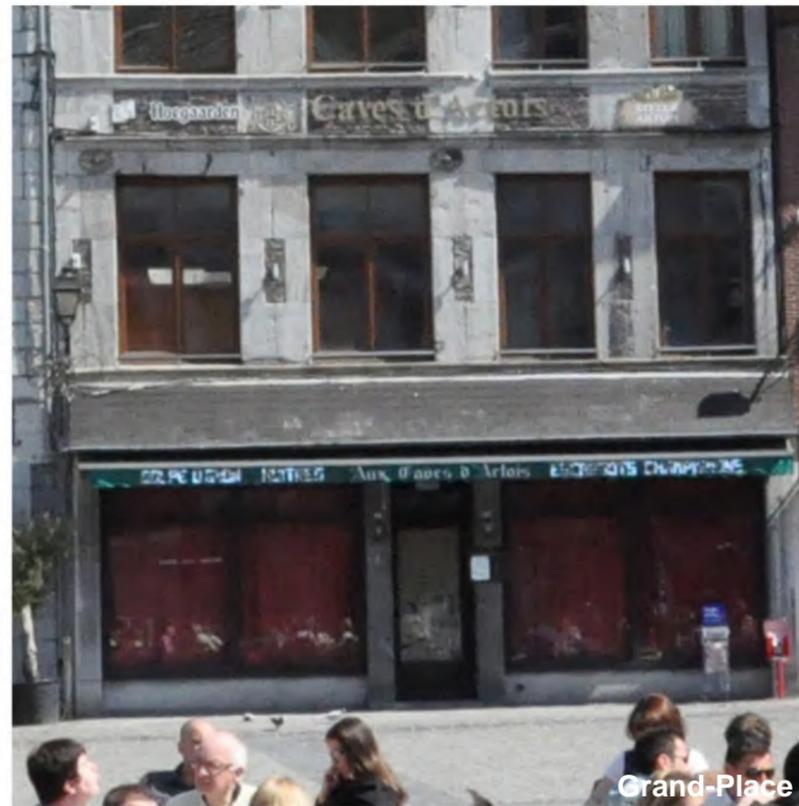
- Maintenir des teintes proches des matériaux utilisés (bois, pierre, etc)
- Respecter la structure ancienne des façades de par le maintien des trumeaux.



Rue des Brasseurs



Rue de Montmorency



Grand-Place



Grand-Place



Rue sous le Château

A proscrire, à transformer... Constat :

Les transformations effectuées modifiant les rez-de-chaussée peuvent perturber la lecture architecturale, non seulement de l'immeuble modifié, mais nuisent aussi à la qualité de l'espace rue.

Préconisations :

- Modifier les devantures de qualité médiocre, en commençant par la Grand Place L'utilisation de matériaux industriels doit être une dérogation à accorder au cas par cas ;
- Les haut-vents ardoisés en applique doivent être proscrits. Ils seront avantageusement remplacés par une frise de pierre ou un encadrement en bois.
- La création de nouvelles vitrines impliquant la suppression des trumeaux de maçonnerie doit être interdite. Au cas où une restauration de la structure originelle du bâtiment n'est pas envisageable, les matériaux existants seront peints en gris clair.



Grand-Place

4.1.10 Enseignes commerciales





Rue des Brasseurs



Rue des Brasseurs

Extraits du Règlement général sur les bâtisses applicable aux zones protégées en matière d'urbanisme

Article 1^{er} **en l'absence de plan communal d'aménagement général ou particulier**, le présent arrêté s'applique dans la région wallonne aux zones protégées en matière d'urbanisme dont le périmètre, approuvé par Notre Ministre de l'Aménagement du Territoire, après avis des conseils communaux intéressés, est délimité conformément aux annexes 1 à 22.

Article 10. Enseignes et procédés de publicité

Dans le cas de construction ou de reconstruction, les enseignes, inscriptions, peinture et décorations à caractère commercial ou publicitaire, à apposer sur les façades des immeubles seront obligatoirement intégrées dans les projets présentés par les architectes.

En aucun cas, les éléments de publicité commerciale ne pourront dépasser le seuil des fenêtres du premier étage.

Sur les façades arrières et latérales, toitures et pignons, les publicités, inscriptions ou affichage sont interdits.

Constats :

Malgré une réglementation applicable sur une portion du centre ville, la qualité générale des enseignes est acceptable. Une amélioration sensible est toutefois possible et souhaitable, et peut être préconisée par la création d'une charte.

Préconisations :

- Mise en place d'une charte et d'une réglementation concernant les enseignes.
- Abrogation du PCA « Grande Percée » et mise en application du Règlement général sur les bâtisses applicable aux zones protégées en matière d'urbanisme
-
- Aucune enseigne ne doit dépasser le niveau du seuil premier étage.
- L'ensemble des lettrages et logos doivent être découpés pour laisser paraître en arrière plan:
- La devanture en bois si elle est présente
- La façade en pierre en brique ou enduit
-



Grand-Place

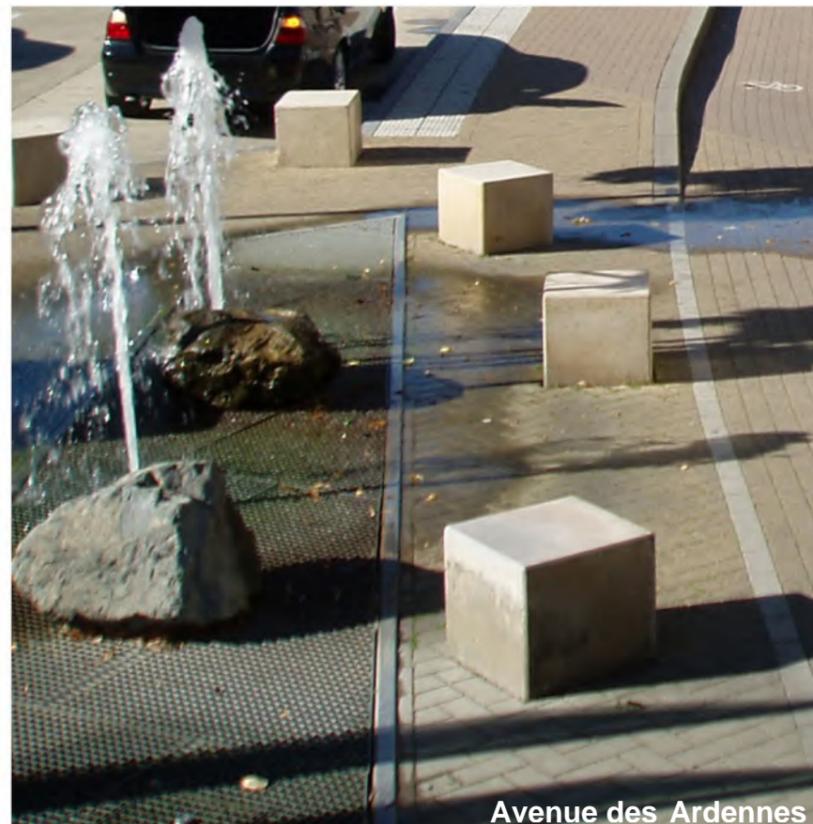


Rue des Fouardes

4.1.11 Mobilier urbain et équipements d'espaces publics



Avenue des Ardennes



Avenue des Ardennes



Place Verte



Place St Séverin



Avenue des Ardennes

Constats :

La diversité du mobilier urbain public est liée aux différents projets d'aménagement, et ne comporte aucune qualité d'ensemble. Exception notable, les bancs circulaires de pierre participent de l'identité de la Place Saint-Séverin, et résonnent avec la fontaine voisine.

Préconisations :

- La mise en place d'une charte définie à l'échelle du centre ville doit permettre des choix coordonnés, intégrés dès le stade de l'esquisse de nouveaux projets. Cette volonté de cohérence doit également s'appliquer lors du remplacement des équipements vétustes
- Une conception inventive du mobilier peut être appliquée sur base des matériaux locaux, tout en permettant une liberté d'expression formelle.

4.1.12 Mobilier des terrasses de cafés et restaurants



Avenue des Ardennes



Grand-Place



Rue de Montmorency



En Mounie



Rue des Rôtisseurs

Constats :

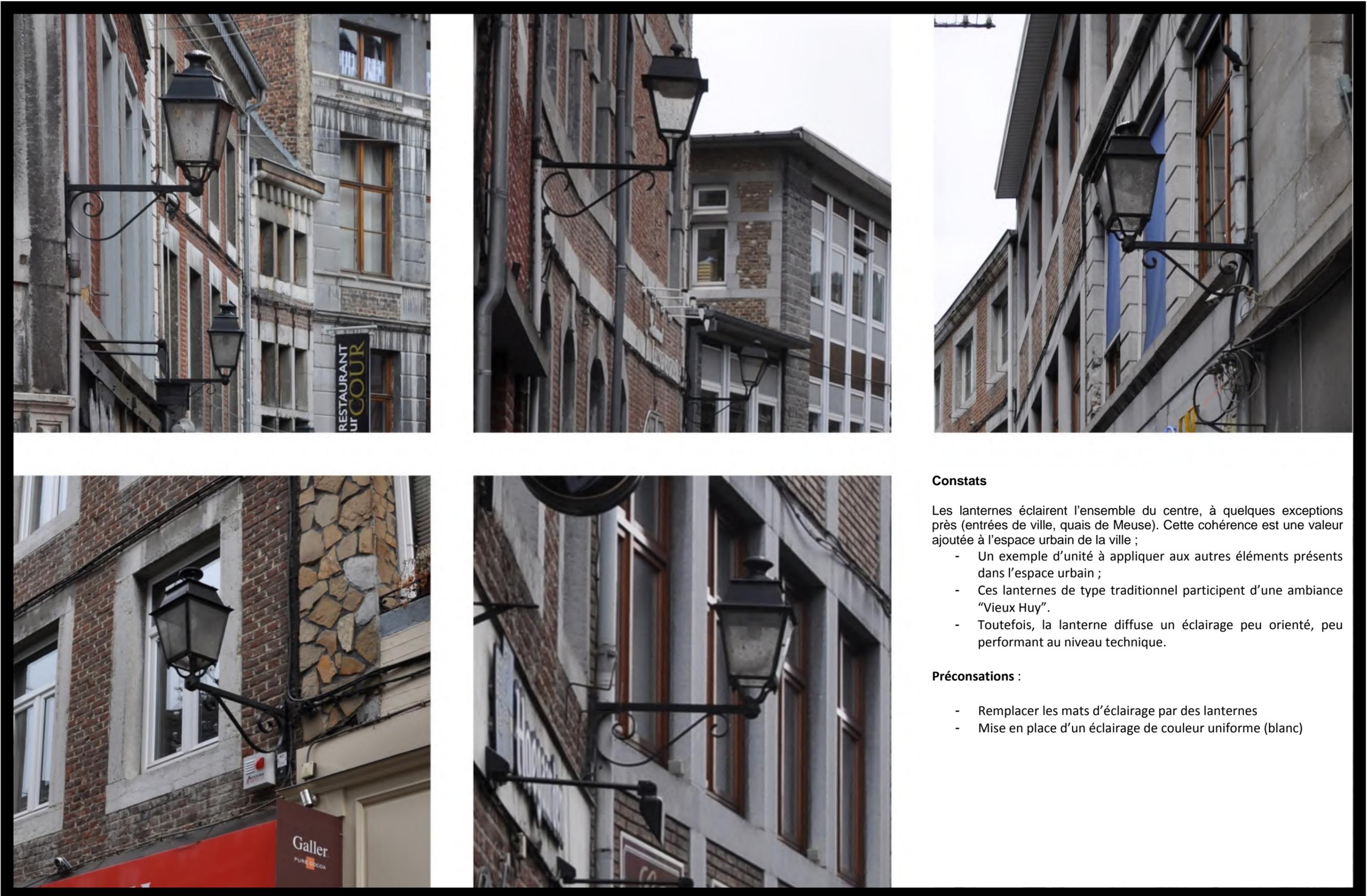
La grand Place concentre la majeure partie des terrasses aménagées sur l'espace public. Toutefois, aucune coordination n'est apparente quant au traitement du mobilier.

La densité d'occupation par les terrasses occupe la majeure partie de l'espace public.

Préconisations :

- La mise en place d'une réglementation ou de conditions liées à la location de l'espace public
- La suppression des parasols publicitaires, et leur remplacement par un parasol type, à la toile uniforme sans marquage (blanche ou gris clair)
- La coordination du mobilier des terrasses par la couleur : (teintes de gris)
- La coordination des bacs (teinte grise) et des plantations admises

4.1.13 Eclairage Urbain

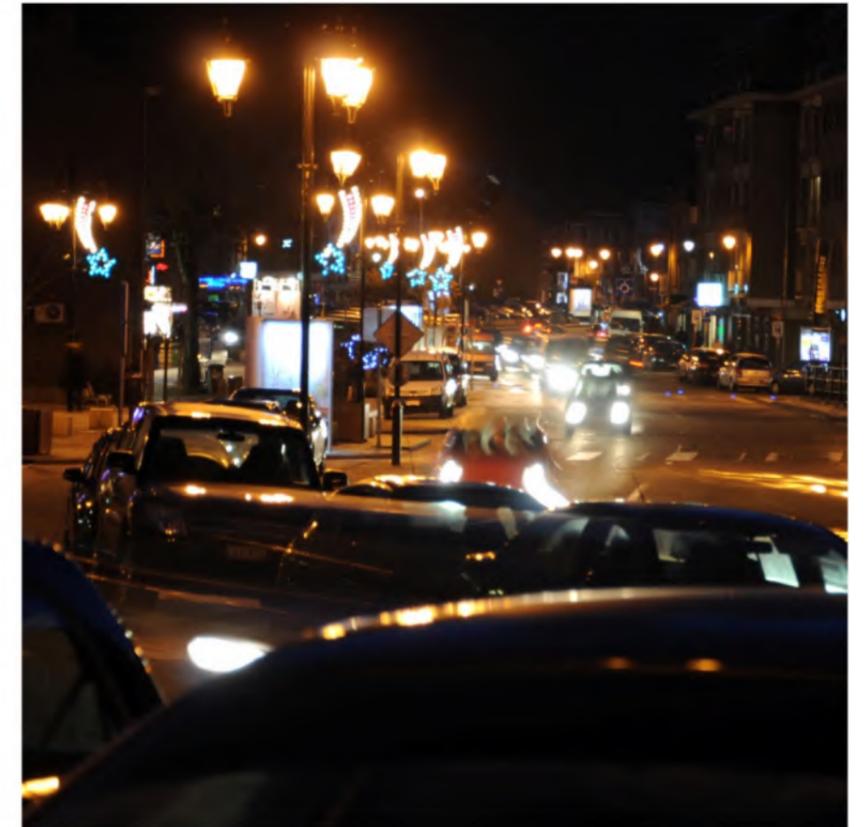
**Constats**

Les lanternes éclairent l'ensemble du centre, à quelques exceptions près (entrées de ville, quais de Meuse). Cette cohérence est une valeur ajoutée à l'espace urbain de la ville ;

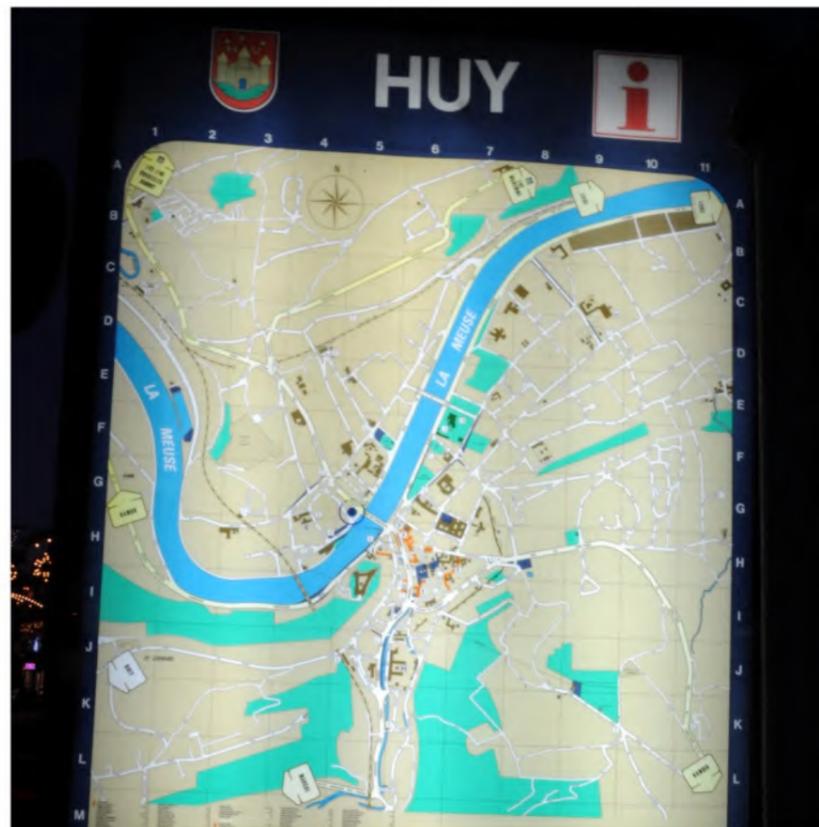
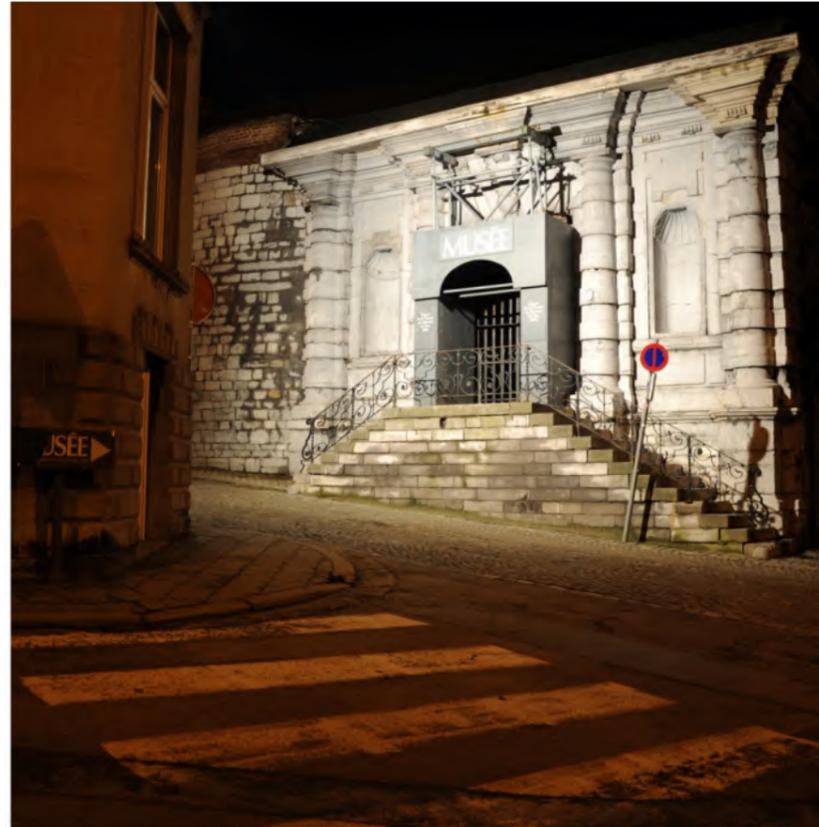
- Un exemple d'unité à appliquer aux autres éléments présents dans l'espace urbain ;
- Ces lanternes de type traditionnel participent d'une ambiance "Vieux Huy".
- Toutefois, la lanterne diffuse un éclairage peu orienté, peu performant au niveau technique.

Préconisations :

- Remplacer les mats d'éclairage par des lanternes
- Mise en place d'un éclairage de couleur uniforme (blanc)



4.1.14 Mise en lumière

**Constats**

La mise en lumière des monuments de Huy est réalisée au moyen d'un éclairage blanc projeté à distance (musée, église St Mengold, Hôtel de Ville, ...)

Sur l'Avenue des Ardennes la mise en lumière comprend également un éclairage LED bleu marquant le tracé du passage piéton.

Préconisations :

- Définition d'un plan lumière
- Renouvellement de la mise en lumière des monuments par un éclairage spécifique à chaque site.
- Mise en place d'un éclairage interactif, réagissant à la présence du visiteur (détecteurs de mouvement)

4.1.15 Eclairage festif

**Constats**

- L'éclairage festif dépend principalement des pouvoirs publics, agrémenté de quelques interventions privées;
- Quelques tableaux lumineux, notamment les « portes » de la Grand Place sont bien adaptées
- La mise en place d'un sapin de Noël éclairé au rond point est une excellente initiative.

Préconisations

- L'intégration et la coordination de l'éclairage festif au plan lumière
- Éviter la concurrence lumineuse (cf. Hôtel de Ville)
- La stimulation d'éclairages par les privés (concours, rencontres, informations aux commerçants, habitants, etc.
- La définition de « tableaux lumineux », de parcours lumière



**Préconisation : Eclairage de festif**

- L'application d'un film coloré en applique sur les appareils d'éclairage existants permet de réaliser d'importantes variations sur l'éclairage à une échelle urbaine, générant un événement lumineux avec des moyens très limités.



4.1.16 Signalisation & signalétique touristique d'interprétation

**Constats**

Plusieurs **plans de ville** sont présents (sur le pont, avenue des Ardennes) La mise en place d'un plan des randonnées à l'initiative du Rando Tour Club de Huy, mérite d'être remplacée par un exemplaire mis à jour.

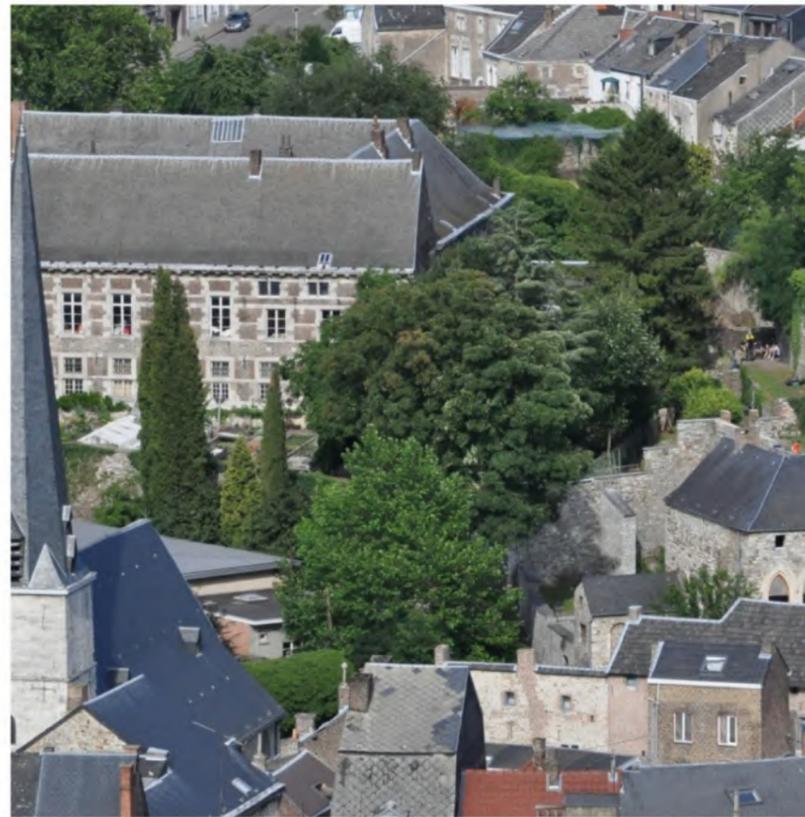
La signalétique d'orientation est présente sous la forme de panneaux hexagonaux (Grand Place / Le Vieux Huy / Musée/ Hotel). De par leur localisation (piétonnier, proximité de la maison du tourisme), ils s'adressent aux piétons.

Ce type de signalétique peut être entièrement remplacé par des panneaux plus simplifiés mais plus répandus, notamment aux « frontières » entre ses différents quartiers.

La signalétique d'interprétation, décrivant les principaux monuments du vieux Huy, apporte une information concise et pertinente, sur un fond sobre et adapté aux coloris urbains.

- un plan descriptif doit se trouver affiché à l'extérieur de l'office du tourisme, afin de permettre l'orientation des visiteurs en dehors des heures d'ouverture.
- Afin d'accueillir les visiteurs étrangers, les textes doivent être **traduits** en néerlandais et en anglais.

4.1.17 Espaces verts, aménagements paysagers et fleurissement

**Constats**

La portion du centre ville étudiée dispose de peu d'espaces verts, mais d'ensembles végétaux de grande ampleur encadrant la ville, colonisant les reliefs, à l'instar de l'espace autour du fort.

Les espaces autour du musée communal présentent un potentiel paysager important à valoriser.

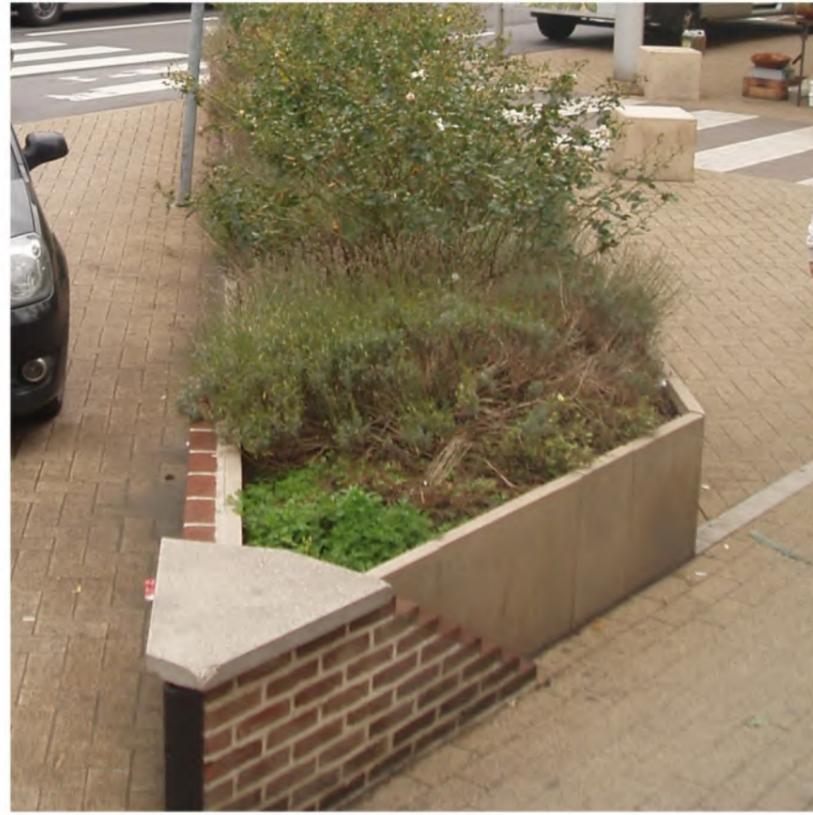
L'avenue des Ardennes comprend différents types de plantations, en fonction des phases de développement des différents projets d'aménagement. Cet espace offrant de larges perspectives, des plantations à la mesure de l'espace disponible doivent être prévues, à l'instar des arbres ou des massifs buissonnants à proximité du pont.

L'emploi de buis peut être particulièrement pertinent étant donné la présence de cette espèce à l'état naturel dans la commune.

Au cœur du tissu urbain, espace disponible pour les plantations est très limité. Tout au plus, des aménagements en pied de façade peuvent être prévus afin d'implanter des plantes grimpantes, lorsque la largeur de la rue le permet.

Le fleurissement par les propriétaires privés peut prendre le relais. La distribution de plants pendant la journée de l'arbre peut stimuler une mise en œuvre à l'échelle du centre ville.





Constats

Au niveau de l'entrée de ville coté Hoyoux, les bacs en pierre s'intègrent parfaitement en termes de coloris et de matériaux. Toutefois, ils sont trop petits, hors échelle par rapport à l'avenue.

Faute d'espace disponible sous le sol, de larges bacs ont été placés au centre de l'avenue. Suite à leur mise en place, ils ont été renforcés au niveau de leurs angles vifs. Les jardinières suspendues sont placés sur les mats d'éclairage existants. Lorsqu'ils sont fleuris, ils apportent une touche de couleur. En dehors de ces périodes, les bacs plastique sont apparents.

Ces plantations requièrent un entretien régulier, et un renouvellement des plantations saisonnier. Pour les bacs surélevés, un matériel spécifique est nécessaire pour l'arrosage.

Préconisation

Au vu du cout d'entretien et du caractère générique de ce type de plantation, il nous parait plus opportun d'entretenir des espaces verts de grande qualité laissés à l'abandon : les abords du fort et les jardins du musée.



4.2 QUALITE DES SERVICES**4.2.1 Grille et hiérarchie des équipements et des services aux touristes et aux résidents**

Cette grille recense les services et équipements nécessaires à la genèse d'une activité touristique. Ceux-ci seront analysés plus en détails dans le paragraphe « Qualité des services » sur base notamment des facteurs clés identifiés pour chacun des équipements

Equipements et services	Facteurs clés déterminant la qualité
Hôtellerie	Localisation
	Structure de gamme
	Capacité d'accueil
	Langue
	Salle de réunion
Café Restaurant	Localisation et densité
	Plages horaires
	Mixité de l'offre
Terrasse	Localisation
	Capacité
	Plages horaires
Commerce	Mixité commerciale
	Plages horaires d'ouverture
	Connaissance des langues
Cinéma, Théâtre, Exposition	Programmation
	Nombre et qualité des équipements
	Canaux d'information et de communication
Office et maison du tourisme	Mixité commerciale
	Plages horaires d'ouverture
	Connaissance des langues
Musée	Plages horaires d'ouverture
	Connaissance des langues
	Force des collections
	Scénographie
	Localisation
Itinérance et interprétation du patrimoine	Mise en réseau du patrimoine
	Attractivité
	Guidage et balisage
	Traduction
Taxi	Présence à la gare
	Périmètre de service
Bus	Présence à la gare
	Réseau et liaison
	Localisation
Gare	Réseau et liaison
	Localisation et densité
Banques et bancontact	Gamme de services pour étrangers
	Localisation
Poste	Gamme de services
	Horaires

4.2.2 Accueil et hospitalité et information

Points positifs	Points à améliorer	Conclusion
Au téléphone :	Réponse rapide aux appels (moins de 3 sonneries) Disponibilité et courtoisie Bilingue néerlandais Renseignements rapides et efficaces	Pas de répondeur téléphonique en l'absence de réponse
Par internet :	Bonne connectivité des liens	Un site internet amateur Pas de traduction en NL, anglais Pas de charte graphique Trop d'informations qui brouillent l'information Pas de produit touristique construit/ (forfait hébergement+visite...) Pas de brochure en ligne
Les brochures :	Brochures bilingues ou trilingues	Absence de charte graphique des brochures de Huy Pas de brochure générale et spécifique de la ville de Huy Une carte touristique de la ville très austère Pas de valorisation du petit patrimoine
Le guichet :	Bonne présentation des agents Attitude courtoise Bilingue néerlandais Bonne connaissance de la destination et des prestations	Faible visibilité du bureau d'accueil Pas de remerciement pour la visite Pas de questionnaire de satisfaction

Constats :

Voici les principaux éléments issus de l'évaluation de l'Office du Tourisme qui occupe les mêmes locaux que la Maison du Tourisme.

Préconisations :

- Créer une identité visuelle, véritable image de marque de la destination touristique Huy.
- Appliquer à tous les outils de communication touristique la même charte graphique.
- Remplacer le site internet actuel par un site professionnel multilingue, structuré par cible de clientèles.
- Proposer une offre touristique construite (restaurant+visite+hébergement).
- Améliorer la visibilité du bureau d'accueil par une signalétique d'information et de guidage depuis la Grand Place
-

Evaluer la qualité des prestations touristiques par la mise à disposition systématique de questionnaires de satisfaction.

4.2.3 Horaires d'ouverture au public

Horaire d'ouverture de l'Office de Tourisme				
Amplitude horaire	Basse saison Octobre à Mars		Haute saison Avril à Septembre	
	Semaine	Week-end	Semaine	Week-end
8h				
9h				
10h				
11h				
12h				
13h				
14h				
15h				
16h				
17h				
18h				
19h				

Constats :

L'Office de Tourisme propose une amplitude horaire importante et bien adaptée à la saisonnalité touristique.

Le dimanche, les commerces alimentaires fonctionnent le matin, et les établissements horeca toute la journée. En revanche peu de commerces d'équipement de la personne (vestimentaires...) sont ouverts. En cause la ville ne dispose pas encore de la Reconnaissance de Ville Touristique, qui donne l'autorisation d'ouvrir les commerces le dimanche. Un dossier a été introduit il y a quelques années par le service Foire et Marché de la ville mais n'a jusqu'alors pas été accepté.

Préconisations :

Sur la Place Verte, la mise en place d'un marché artisanal et de terroir couplé à une brocante le dimanche après-midi, et notamment en période de haute saison touristique, pourrait être bénéfique. Cet assortiment commercial, généralement très prisé par les touristes, dynamiserait l'activité commerciale, valoriserait les produits locaux et animerait le vieux Huy.

Concrétiser la demande de Reconnaissance de Ville Touristique, qui donnerait l'autorisation aux commerces d'ouvrir le dimanche.

Horaire d'animation commerciale du quartier Grand Place le dimanche				
Activité	Matin	Midi	Après-midi	Soirée
Café, brasserie				
Restaurant				
Boulangerie				
Boucherie				
Librairie, journaux				
Commerce textile				
Artisanat et souvenirs				

4.2.4 Langues et interprétation

**Constats :****Professionnels du tourisme :**

Les restaurateurs, les hôteliers et le personnel d'accueil de l'Office du Tourisme disposent de bonnes connaissances en néerlandais et en anglais. L'accueil des visiteurs étrangers est bien assuré.

Site internet de la Maison du Tourisme :

Le contenu du site internet de la Maison du Tourisme est uniquement francophone : il devrait au moins être traduit en néerlandais et en d'autres langues pour répondre aux attentes des clientèles étrangères.

Documentation touristique :

Sur 10 documents touristiques fournis par la Maison du Tourisme, 2 n'étaient pas traduits en néerlandais.

Il s'agissait du parcours d'exposition temporaire « Dédale Rencontres d'Art Urbain » et de la plaquette du « musée communal de Huy ».

Signalisation et signalétique :

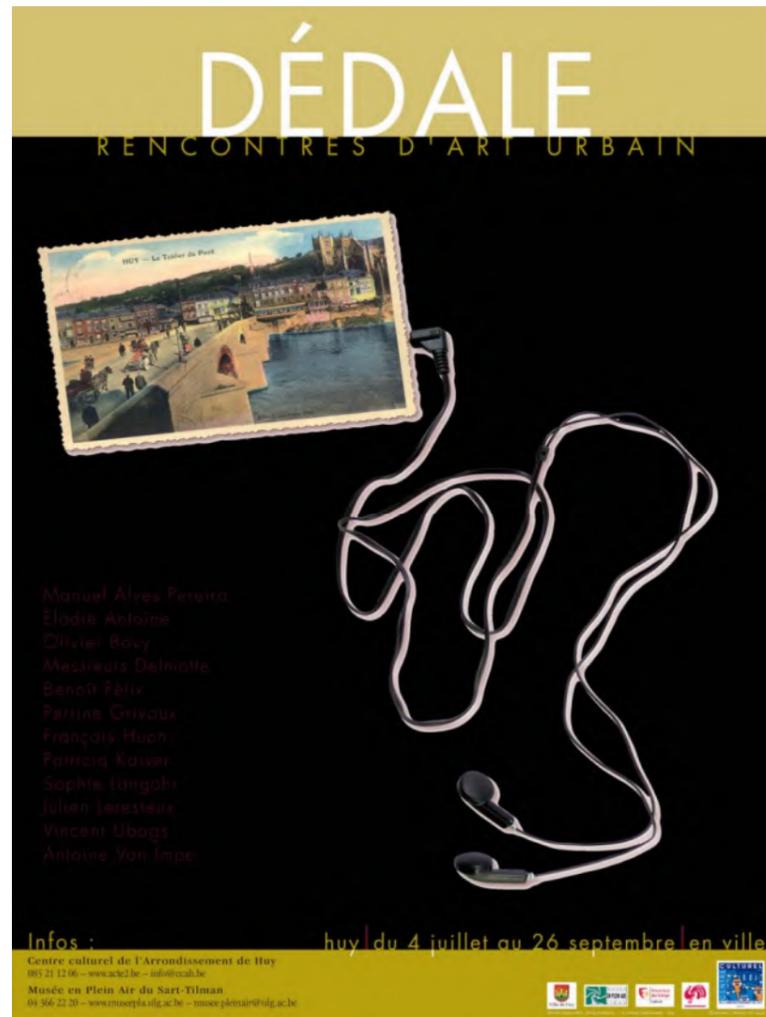
Sur l'ensemble des panneaux observés, tant pour le guidage que pour l'interprétation du patrimoine, nous avons constaté de grosses carences en traduction de l'information.

Préconisations :

Un effort important de traduction des supports de communication/information devra être consenti, et ceci afin de rendre la destination attractive notamment auprès des clients néerlandophones et de leur présenter les atouts touristiques locaux.



4.2.5 Matériel de guidage et d'interprétation

**Constats :**

Durant la saison estivale (juillet à septembre), l'Office du tourisme, en partenariat avec le Centre Culturel de Huy, met gratuitement à disposition des touristes des audio-guides MP3, moyennant le dépôt d'une pièce d'identité.

Le circuit temporaire « Dédale rencontres d'art urbain » n'a, semble-t-il, pas rencontré le succès escompté.

Les problèmes suivants ont notamment été relevés :

- L'utilisation des audio-guides MP3 par une clientèle majoritairement âgée est problématique
- Les pièces d'art urbain présentées ont été vandalisées, ce qui a diminué leur attractivité.

Préconisations :

Nous préconisons d'améliorer et de poursuivre le développement de ce type de produit, en tenant compte des différentes nouvelles technologies émergentes du M-Tourisme (PostCast, GPS, Smartphones). Ceci permettrait notamment d'atteindre de nouvelles cibles de clientèle (telle que les jeunes). Peut être mettre à disposition des brochures explicatives pour les personnes âgées

Au-delà de la technique, un effort important sur le contenu et la scénarisation du patrimoine devra être accompli.

Il serait par ailleurs intéressant de proposer un circuit permanent, consultable et téléchargeable sur le site internet de la Maison du Tourisme et des autres partenaires potentiels (GPS Tourisme...).

4.2.6 Services de guidage**Constats :**

Géré par la Maison du Tourisme, le service de guidage est un système de visites payantes et organisées à la carte pour des groupes de 20 personnes minimum.

La réservation doit être effectuée dans un délai de 1 à 3 semaines à l' avance, en fonction de la complexité de la demande.

En basse et moyenne saison, les guides sont des historiens indépendants ou des universitaires en histoire de l'art. Durant la saison estivale, deux personnes salariées couvrent les amplitudes horaires d'ouverture de la Maison du Tourisme et sont parfois en mesure d'assumer des demandes spontanées.

Une centaine de groupes de 20 à 100 personnes sont accueillis chaque année.

Par ordre décroissant, les types de visites les plus sollicités concernent : la Collégiale, le patrimoine de la Vieille Ville et le Fort. Celles-ci représentent environ 75% des demandes.

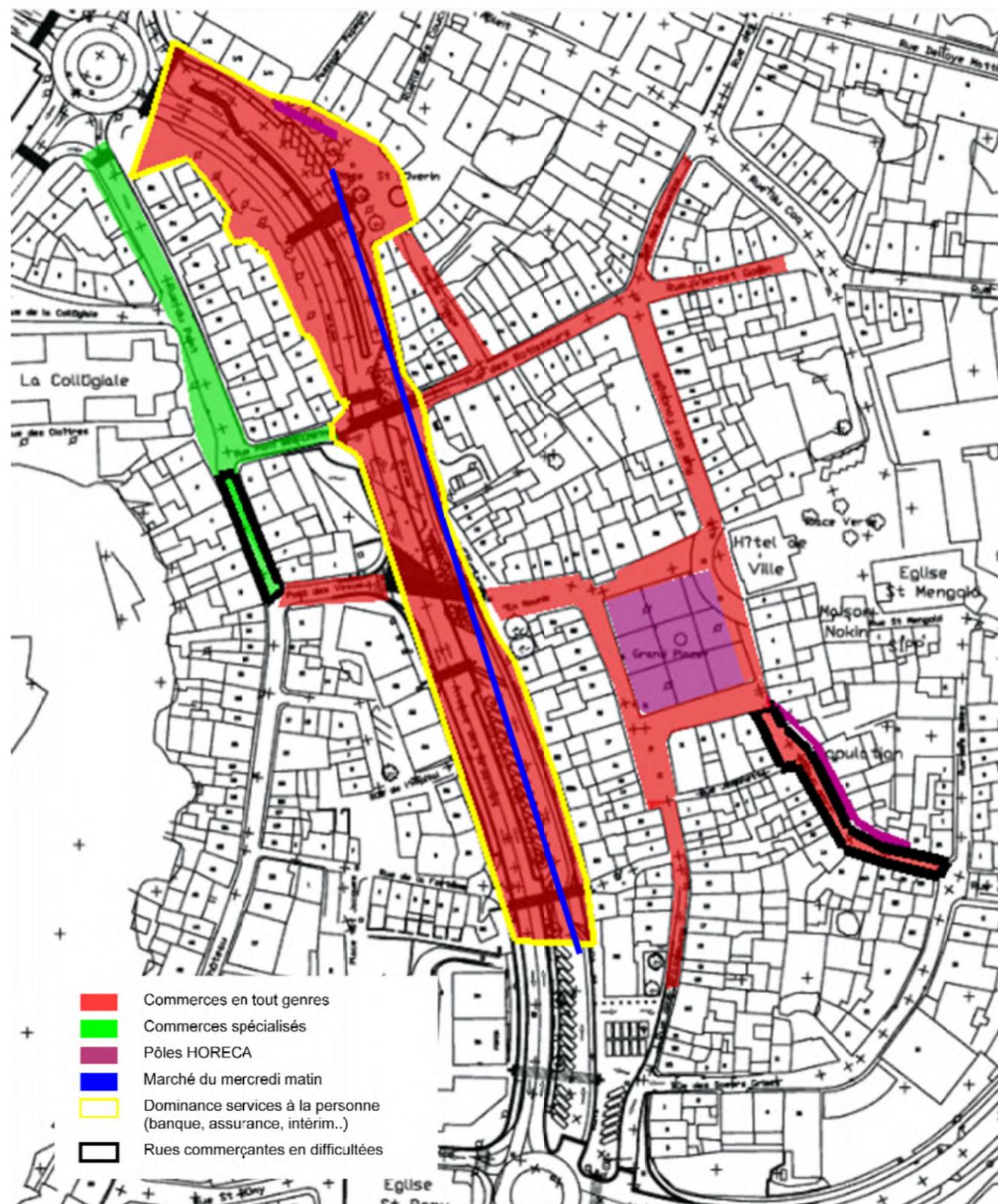
Le service de guidage proposé actuellement est inadapté aux besoins des touristes individuels.

Préconisations :

On pourrait envisager, en haute saison, la mise en place de services de guidage récurrents à horaires fixes sur les thématiques les plus prisées, dont la promotion serait assurée par exemple via les brochures et le site internet.

4.3 QUALITE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

4.3.1 Excellence commerciale



Constats :

Au sein du centre ville rive droite, trois secteurs peuvent être identifiés :

1. **La Grand Place** est le point de rendez-vous et le lieu incontournable de Huy. Les brasseries et restaurants qui l'entourent en font le pôle HORECA majeur de la ville.
 - Les rues commerciales attenantes disposent de commerces de bonne qualité. On note une certaine prédominance des produits basés sur les besoins de la personne (HORECA, alimentation, équipement et entretien personnel, etc.).
 - Point central du commerce dans le centre ville : le quartier commercial qui comprend les rues des Brasseurs, Fouarches, Rôtisseurs, et présente une forte densité d'occupation commerciale. La rue Griange, quant à elle, présente un nombre élevé de cellules commerciales vides, en attente de repreneurs éventuels.
 - Certains commerces sur la Grand Place sont complémentaires des établissements Horeca car ils constituent des prestations d'appoint et de confort tels que Pharmacie, banque librairie
2. **La rue des Ardennes** présente un tissu commercial composé principalement de prestataires de services (banques, assureurs, agences d'intérim, agences immobilières, etc.). Ce type de commerce présente globalement des devantures d'assez bonne qualité autant du point de vue fonctionnel que esthétique.
3. L'autre pôle commercial de la rive droite est centré sur la **rue du Pont**, située à l'opposé de la rue des Ardennes par rapport à la Grand Place. Au premier abord, cette rue discrète semble peu dynamique. Selon les commerçants interrogés, l'activité commerciale de cette rue est importante.

Deux facteurs semblent expliquer ce phénomène : une spécialisation (vêtements hauts de gamme, jouets en bois, maroquinerie, soins du corps, cigares, bijoux, etc.) et une bonne accessibilité.

Il n'en est pas de même pour le bout de la rue du Pont, sur les 50 derniers mètres qui séparent rue des Chaînes et rue Pt de Veaux. En effet, ici les commerces ont du mal à vivre et les commerçants expriment leurs difficultés liées en partie à un faible passage. Il semblerait que les piétons tournent avant à la rue des Chaînes vers rue des Ardennes sans même voir leur devanture.

**Préconisations :**

- La rue du pont manque d'esthétique à ce jour et doit être valorisée afin de donner envie de poursuivre la balade jusqu'au tournant rue Pt de Veaux. Cette mesure d'embellissement peut être envisagée par l'amélioration: du fleurissement, de l'éclairage, des devantures commerciales et de leurs enseignes relativement médiocres. D'autre part, il existe en bout de rue un beau bâtiment avec une façade architecturale de caractère, qui bien valorisée, pourrait constituer une motivation de passage.
- La dynamique commerciale étant faible le dimanche, un marché artisanal pourrait être organisé dans le vieux Huy (Ex : Place verte).
- Créer un flux potentiel de visiteurs vers les prestations touristiques et de service afin de concrétiser la politique d'ouverture des commerces du dimanche et le statut de Huy en tant que ville touristique.
- Construire un réseau de proximité afin d'irriguer l'arrière-pensée immédiat et de permettre d'enrichir l'expérience du visiteur en lui présentant une offre touristique et commerciale à proximité. Ceci peut être effectué par la mise en valeur d'une courte promenade à partir de la Grand Place

4.3.2 Services aux particuliers (banques, postes, alimentation, etc.)

**Constats :**

L'implantation des services est globalement satisfaisante : le réseau des distributeurs bancaires est suffisamment dense et bien localisé, On note que la poste est légèrement excentrée par rapport aux flux piétonniers de la ville

Préconisations :

Renforcer la communication concernant la localisation des services aux publics (banques, postes, pharmacies...)

4.3.3 Qualité des brasseries et restaurants



ANALYSE DE L'OFFRE DE RESTAURATION DE LA GRAND PLACE				
Restaurant	Evaluation des prestations	Commentaires		Jours d'ouverture
		Plus	Moins	
O'Malley Pub	Bon	Cuisine de brasserie de bonne qualité avec des plats copieux à prix bas. Cadre intérieur agréable.	Un service pas toujours souriant.	Ouvert 7j/7
La Brasserie	Bon	Cuisine de brasserie à petit prix avec des plats copieux. Service rapide et souriant.	Plats de qualité passable	Ouvert 7j/7
Le Central	Bon	Cuisine traditionnel avec de bon plat copieux	Cadre intérieur à rafraichir.	Ouvert 7j/7
Au gout du jour	Passable	Cuisine belge servit dans un joli cadre intérieur. Plats copieux	Plats de moyenne qualité. Service expéditif et peu agréable.	Fermé lundi et dimanche soir
Arabelle Li Cwerneu	Très bon	Produit du terroir, cuisine intuitive et raffinée (étoilé Michelin...), dans un très beau cadre .		Ouvert tous les soirs du mardi au samedi, Fermé dimanche et lundi

Constats :

On constate une implantation quasi-exclusive de l'activité Horeca sur la Grand Place.
 Le mix d'établissements offre une gamme large et diversifiée : on y trouve des cafés, des débits de boissons, des brasseries-restaurants et un établissement gastronomique.
 Les horaires d'ouverture sont convenables et en adéquation avec une fréquentation touristique. Ils permettent de se restaurer ou faire une pause café, à tout moment de la semaine et du week end, en journée comme en soirée.

Préconisations :

Proposer de manière opportuniste, au flux de consommateurs Horeca de la Place et notamment aux usagers des terrasses, une offre touristique et commerciale de proximité (sets de table, signalétique indiquant un itinéraire de proximité, Relais information Service, meuble de documentation touristique...).

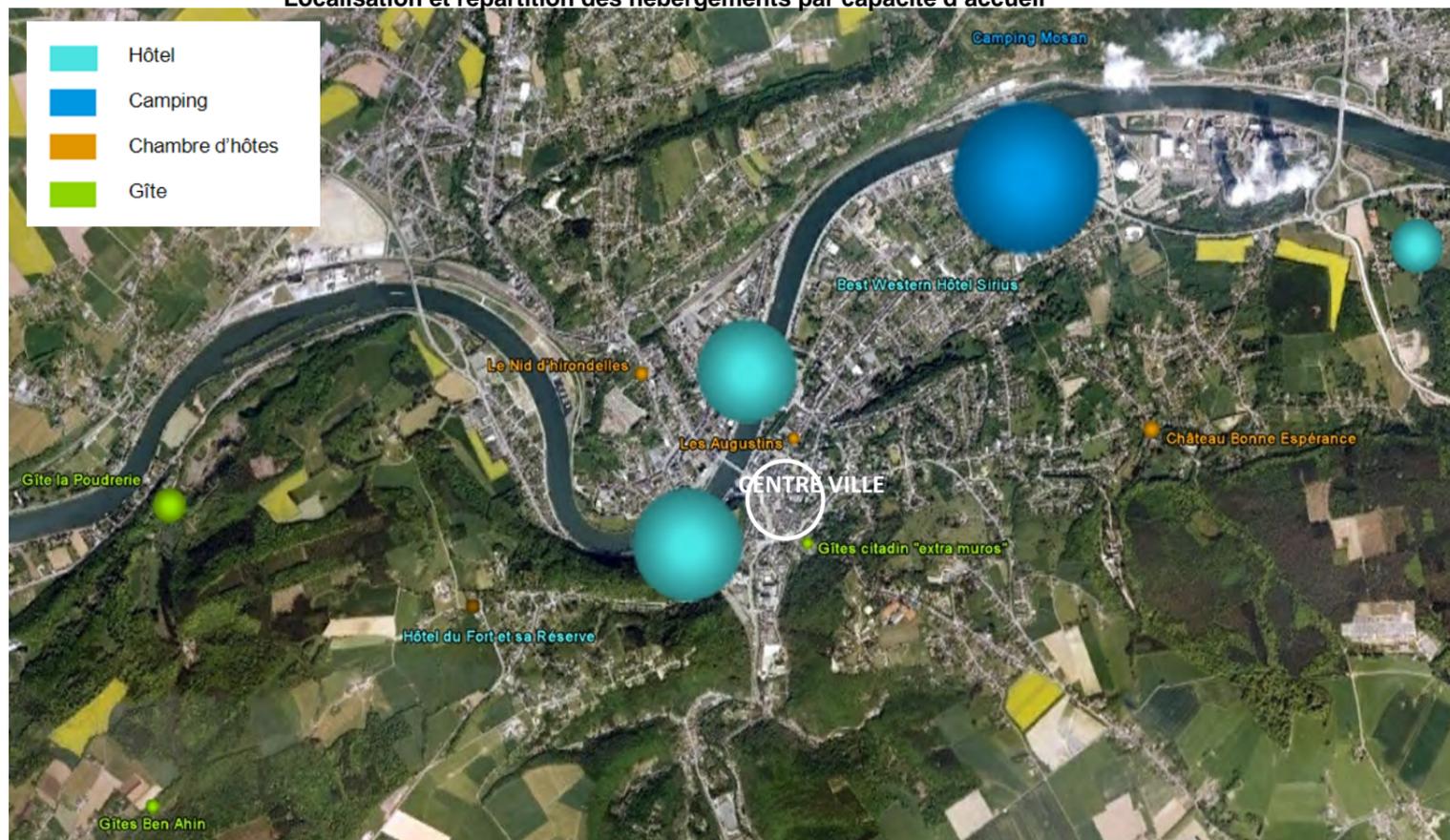
Ainsi on complète l'action de l'office de tourisme, qui requiert une recherche d'information volontariste de la part du visiteur, par la canalisation d'une fréquentation spontanée vers l'offre touristique disponible.

Méthodologie d'analyse de l'offre des restaurants de la Grand Place :

- Visites mystères anonymes
- Audit des services par consommation test
- Analyse des commentaires des internautes

4.3.4 Qualité hébergements

Localisation et répartition des hébergements par capacité d'accueil



Constats :

- Aucun hébergement dans le centre ville
- Des hébergements situés le long de la Meuse

Typologie et capacité des hébergements touristiques

Type d'hébergement	Nombre d'établissements	Capacité (nb de lits)
Camping	1	72
Hôtelleries (homologuées)	3	130
Tourisme de terroir (Gîtes, chambres d'hôtes)	17	52

L'offre en hébergement de Huy est caractérisée par les éléments suivants :

- Une faible capacité d'accueil pour l'ensemble de la destination
- Un positionnement orienté moyenne gamme, excepté pour une chambre d'hôtes 4 épis
- Des unités d'accueil conviviales, car composées de petites et de moyennes capacités
- L'absence d'un hôtel haut de gamme
- Une fréquentation hôtelière représentée par une clientèle d'affaires à 80%
- Le tourisme d'excursion apparaît comme une option stable.

Evaluation détaillée des caractéristiques des hébergements

Type d'hébergement	Hôtel			Camping	Gîte				Chambre d'hôtes			
	HÔTEL DU FORT ET SA RÉSERVE	BEST WESTERN HÔTEL SIRIUS	DOMAINE DU CHÂTEAU DE LA NEUVILLE		BEN-AHIN	LA POUDRERIE	FERME DE LA NEUVILLE	GÎTE CITADIN "EXTRA-MUROS"	CHATEAU BONNE-ESPERANCE	LES AUGUSTINS	FERME DU CHATEAU D'AHIN	LE NID D'HIRONDELLES
Nom de l'hébergement	HÔTEL DU FORT ET SA RÉSERVE	BEST WESTERN HÔTEL SIRIUS	DOMAINE DU CHÂTEAU DE LA NEUVILLE	MOSAN	BEN-AHIN	LA POUDRERIE	FERME DE LA NEUVILLE	GÎTE CITADIN "EXTRA-MUROS"	CHATEAU BONNE-ESPERANCE	LES AUGUSTINS	FERME DU CHATEAU D'AHIN	LE NID D'HIRONDELLES
Nombre de chambre/gîte/emplacement	27	26	11	24	3	6	3	1	3	1	3	3
Capacité lit	56	52	22	72	6	14	9	2	7	2	6	6
Gamme	3*	3*	3*	2*	3 épis	3 épis	2 épis	2 épis	4 épis	3 épis	2 épis	1 épis
Style	Hôtel traditionnel	Hôtel de chaîne	Charme		Rural	Rural	Rural	Urbain	Charme	Charme	Charme	Urbain
Site internet	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	non
Qualité du site internet (1 à 3)	Moyen	Bon	Bon	-	Bon	-	Moyen	-	Moyen	Bon	Bon	-
Wifi	oui	oui		non	non	non	non	non	oui	non	non	non
Localisation	ville	ville	Arrière pays	Arrière pays	Arrière pays	Arrière pays	Arrière pays	Ville	Arrière pays	Centre ville	Arrière pays	Ville
Environnement du lieu	Moyen	Bon	Excellent	Moyen	Excellent	Excellent	Excellent	Bon	Excellent	Bon	Excellent	Moyen
Pratique du néerlandais	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
Taux d'occupation	-	69%	70%									
Part clientèle de loisirs	30%	20%	20%									
Part clientèle d'affaires	70%	80%	80%									
Salle de conférences (capacité max)	12 personnes	100 personnes	200 personnes									

Préconisations

- Favoriser la montée en gamme des hébergements
- Favoriser l'implantation d'hébergement dans le vieux Huy

4.3.5 Services d'animations, culturels, sportifs

LES CLUBS SPORTIFS DE HUY	
JUDO	SQUASH
KARATE	TAI CHI CHUAN
KUNG FU	TAIJIQUAN
MARCHE	TENNIS
MARCHE NORDIQUE	TENNIS DE TABLE
MINIFOOT	TIR
NAGE SYNCHRO	TIR A L'ARC
NATATION	TRIATHLON
PECHE	V.T.T.
PETANQUE	VOILE
PLONGEE	VOLLEY
PSYCHOMOTRICITE	WHIST
RUGBY	YOGA
SCRABBLE	SPELEOLOGIE
SELF DEFENSE	SPORT + 50 ANS

Constats :

Huy bénéficie d'infrastructures sportives diversifiées telles que deux piscines, un hall omnisports pour la pratique de sport d'équipe, 3 terrains de football, une piste d'athlétisme ainsi que plusieurs salles de fitness, terrain de tennis et squash.

De nombreuses autres activités sportives sont par ailleurs encadrées par les clubs sportifs de Huy. (se référer à liste ci-présente).

Les clubs limitent leurs activités à la pratique du sport par les affiliés existants. Peu d'infrastructures semblent promues ou mis à disposition des touristes notamment par le relais de l'office de tourisme.

Préconisations :

- Sensibilisation de l'ensemble des clubs sportifs par une circulaire avec coupon réponse.
- Dénombrement des possibilités d'encadrement pour les touristes et les résidents
- Centraliser les informations d'accès à l'office de tourisme et diffuser l'information sous des formes adoc dans les lieux touristiques.

- Créer un système de via ferrata avec différents niveaux de difficultés traversant le versant boisé et longeant les parois rocheuses jusqu'à l'entrée du fort.

Ceci permettra une pratique occasionnelle grand public et éventuellement moyennant aménagements spécifiques de la voie, une pratique plus sportive s'adressant à un public aventure.

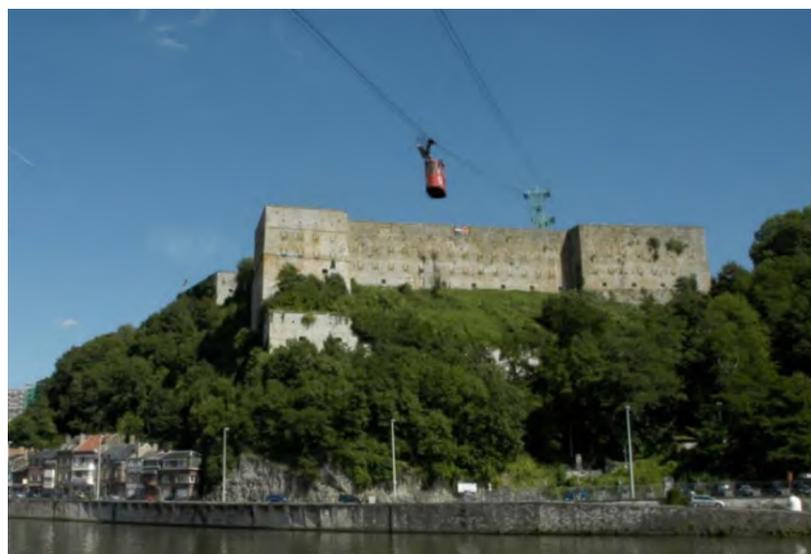
Avantages :

Proposer une pratique sportive occasionnelle s'adressant à un large public et à un public spécialisé.

Valoriser le potentiel touristique et naturel local.

Créer une liaison originale entre le Fort et la Ville, permettant une communication valorisante.

Favoriser la fréquentation nature du massif et améliorer la sécurité des versants boisés par le contrôle social.



acte2 | centre culturel de l'arrondissement de huy



agenda	
<input type="checkbox"/>	Actualité
<input type="checkbox"/>	Théâtre
<input type="checkbox"/>	Musique
<input type="checkbox"/>	Cinéma
<input type="checkbox"/>	Danse
<input type="checkbox"/>	Expositions
<input type="checkbox"/>	Jeune public
<input type="checkbox"/>	Scolaire
<input type="checkbox"/>	Documentaires
<input type="checkbox"/>	Rencontres
<input type="checkbox"/>	Littérature
<input type="checkbox"/>	Formations
<input type="checkbox"/>	Ateliers & stages
<input type="checkbox"/>	Patrimoine
<input type="checkbox"/>	Accueil

Constats :

Le Centre Culturel de l'arrondissement de Huy a pour mission : la gestion et l'animation de l'équipement Centre Culturel de Huy; la mise en réseau et la promotion des salles partenaires de l'Arrondissement de Huy proposant une programmation culturelle.

Le Centre Culturel de Huy dispose pour sa salle principale, d'une capacité d'accueil maximale de 900 places et d'une deuxième salle de 237 places. Il propose une programmation éclectique d'envergure locale, nationale (festival d'art des musiques du monde) et internationale (Festival International des écoles de Cinéma –FIDEC)

Il compte environs 1500 abonnés et une base de données de 6200 contacts.

La promotion des événements, relayée notamment par la presse, est effectuée aux niveaux local, régional et national.

Préconisations :

Renforcer la communication des événements ayant un retentissement local pour développer leur périmètre d'attractivité, notamment par le recours aux canaux de communication institutionnels (OPT, Maison du tourisme, ...)

En partenariat avec l'office de tourisme, proposer des formules qui coupleront événements, visites et hébergements.

4.3.6 Qualité des animations et du calendrier de l'événementiel

	Festivals	Fêtes populaires	Activités culturelles	Foires, brocantes, marché,	Evénements sportifs
Nombre d'événements annuels	7	44	62	18	26
Janvier	-	-	-	-	-
Février		Goûter intergénérationnel>Ecole de Huy Sud Journée Léoo>Grand'Place Huy	Opération Asseoir l'espoir – Exposition>Espace Saint-Mengold Galerie.be « Opposition » - Exposition>Galerie Juvénal Théâtre wallon>Salle St Jean Eoehmans Fête de l'Indépendance de la RDC>Centre culturel Conférence « L'Algérie, pays de contrastes »>UTD Exposition photos sur la population congolaise >Musée communal	Minéralia (Salon des Minéraux)>Hall Omnisports Salon du vin et de la gastronomie>Hall Omnisports	Traversée hivernale de la Meuse>Quai d'Arona
Mars		Carnaval des enfants>Gymnase de Tihange Goûter du Bel Age Hutois>Ecole de Huy Sud Journée Léoo>Grand'Place	Exposition (De Corte, Lamberront, Liénard)>Galerie Juvénal Journée de la Femme - Parcours d'artistes>Centre Culturel La langue française en fête>Centre Culturel Conférence : Simenon en Pléiade, les femmes et la Passerelle>UTD	Salon de l'emploi>Hall Omnisports	Tournoi de badminton>Hall Omnisports Les Foulées de Huy>Gymnase de Tihange Swim Maratho >Piscine Communale
Avril		Fête foraine de Pâques>Place Saint-Remy Goûter du Bel Age Hutois>Ecole de Huy Sud Bal des Hutois>Hall Omnisports	50 Ans de l'Indépendance de la RDC Expo photo >Centre culturel Exposition Duoé, Hubin, Kesseer>Espace Place Verte Salon des collectionneurs>Hall Omnisports		Flèche Wallonne Femmes-team présentation>Grand Place Flèche Wallonne Elites et Femmes>Mur de Huy Marathon de Huy
Mai	Fest HuyVal>Service régional d'incendie	Commemoration de la fin de la victoire de 1945 Fête de la jeunesse >Centre culturel	Indépendance de la RDC Expo d'art plastique >Saint-Mengold Défi Rivière Propre>Hoyoux F.R.A.J.A.>Centre Culturel Exposition (Danieli, Fevez)>Galerie Juvénal Exposition Triangle rouge>Fort de Huy Spectacle de danse>Gymnase de Tihange Académie des champions>Institut Supérieur industriel (I.S.I.) Exposition (Aquilina)>Espace Place Verte Jardin de curé en quatre saisons>Presbytère de Saint-Pierre 50 Ans de l'Indépendance de la RDC – Exposition>Musée communal	Brocante>Gives/Ecole Sainte Marie Brocante nocturne>Ahin Brocante>Solières/Château Vert	Master BBAC de badminton>Hall Omnisports Les Marcheurs du Château>Solières/Château Vert Tous en forme> CPAS Parc de la maison des Marronniers
Juin	Fête de la musique>Kiosque Camaïeur Week end en folie>Rive gauche	Goûter du Bel Age Hutois>Ecole de Huy Sud Commemoration du débarquement allié en Normandie Fête foraine du Bassinia>Centre ville Fête du Bassinia>Centre ville Concert carillon>Notre-Dame Fête foraine>Quartier Saint-Pierre Fête de clôture de Hoyoux Feu de la Saint-Jean>Mort Falise	Hommage à Jacques Henrard>Bibliothèque publique locale Dédalles Exposition d'art public Exposition (Dali)>Espace Saint-Mengold Exposition Académie des Beaux Arts>Espace Place Verte Festifinn-Passage>Hôtel de Ville Fête à l'Institut tibétain Inauguration de Bofor La fête du soleil >Cours Colin Maillard Exposition photo (Goffin)	Braderie>Centre commercial de Ben-Ahin Braderie>Quartier Bothéom et Bassinia Braderie>Rive gauche	Huy Night Run>centre ville Course de côte>Ahin Gran Fondo Eddy Merckx>Tennis Huy Beach soccer>Parking Godin Parnajon
Juillet	Ça Jazz à Huy	Fête de la Cerise >Tihange Mechuy>Gives - Charbonnage Fête nationale française – Réception>Hôtel de Ville Fête nationale	Mémo Huy – Visites commentées de la ville Exposition (Thématique du Passage)>Galerie Juvénal Croisière vers Namur avec le Val Mosan Mémo Huy – Visite guidée du Fort Croisière vers Namur avec le Val Mosan Visite guidée des ruines du château de Beaufort	Brocante Fête de la Cerise>Tihange Brocante>Place des Italiens	Les Marcheurs du Château>Ecole communale de Huy-Sud Le Tour de France passe par Huy Nissan Down Hill Cup (Descente VTT)>Tour Joseph
Août	Août Festival d'Art Huy Summer Festival>Hall Omnisports	Confréries gastronomiques>Av. Batta Feu d'artifice Concert carillon Fête du Bouddhisme>Institut tibétain	Croisière vers Namur avec le Val Mosan Croisière vers Namur avec le Val Mosan Croisière vers Namur avec le Val Mosan Théâtre pour jeune public >IPES 2 Croisière vers Namur avec le Val Mosan Nuit des Chauves Souris Jardin de curé en quatre saisons>Presbytère de Saint-Pierre	Les Bouquinistes sur les quais de Meuse >Av. Batta Foire du 15 août>Quai d'Arona, av. Delchambre Brocante à Ben	
Septembre	Mélo d'Huy, parcours musical	Goûter du Bel Age Hutois>Ecole de Huy Sud Commemoration de la libération de Huy Fête foraine de Gives Concert carillon Petit-déjeuner à bord du bateau Val-Mosan	Exposition (100 ans de « Les rues de Huy de René Dubois »)>UTD Théâtre (péris crimes conjugaux) Exposition (J.Degée) Journées du Patrimoine Rétrospective de Joseph Degée>Galerie Juvénal Commemoration de l'anniversaire de la libération de la prison de Huy Parcours-spectacle au Fort de Huy Fête de la Communauté française>Monument Lebeau	Brocante>La Sarte à Huy	Rallye 12 heures de Huy historique Participation au Trophée des communes sportives Triathlon
Octobre		Goûter du Bel Age Hutois>Ecole de Huy Sud Country Family>Mont Mosan Portes ouvertes SRI>Caserne des pompiers European Saab meeting	10e édition du FIDEC>Centre culturel Fureur de lire >Bibliothèque publique locale Exposition (J.Degée) Exposition (Prix Fondation Lecrenier)>Galerie Juvénal Jardin de curé en quatre saisons >Closerie de Saint-Pierre Exposition (Dubit, Nova)>Galerie Juvénal	Exposition d'artisans>Gymnase de Tihange	
Novembre		Fête du cheval>Grand-Place Commemoration de la fin de la guerre 14-18 Goûter du Bel Age Hutois>Ecole de Huy Sud Fête du Roi (Te Deum)>Collégiale Notre-Dame Fête foraine de la Sainte-Catherine >Av. Godin-Parnajon Concert carillon	100 ans de « Les rues de Huy de René Dubois »>UTD Journée de l'arbre Exposition (Visentin, Mairesse, Bouleau)>Galerie Juvénal	Marché de la Sainte-Catherine >Av. Delchambre	Y a pas que les mecs qui font du sport>Hall omnisports Condroz-Huy Rally Cross interscolaire de la Sainte-Catherine>Hall Omnisports Moi aussi je joue au ping>Hall omnisports
Décembre		Plaisirs d'hivers Goûter du Bel Age Hutois >Ecole de Huy Sud Concerts carillon (Mr JC Molle)		Vente de livres	Trophée & Mérite sportifs>Centre culturel Mérite sportif 2010>Appel aux candidatures

Agenda événementiel du site communal de Huy- traitement des données Managetic

Périodes	Nbre d'événements	Commentaires
Janvier	0	
Février	11	
Mars	11	
Avril	9	Flèche wallonne, Marathon de Huy
Mai	19	
Juin	26	
Juillet	15	
Août	17	Fêtes du 15 août et autres fêtes foraines
Septembre	18	
Octobre	10	
Novembre	14	Rallye du Condroz
Décembre	7	
Total	157	

Constats :

Le tableau de la page précédente représente les événements organisés en 2010, classés par typologie. .
Ainsi, on recense tout au long de l'année : 7 festivals, 44 fêtes populaires, 62 activités culturelles, 18 foires et brocantes et 26 événements sportifs.

Les festivals :

Une concentration sur la saison estivale de mai à septembre

Les fêtes populaires :

Une répartition sur toute l'année. Il s'agit principalement d'événements d'envergure locale qui génère une faible fréquentation avec toutefois quelques exceptions. Par exemple que le feu d'artifice attire environ 80 000 à 100 000 personnes, par beau temps.

Les activités culturelles :

Bien réparties sur toute l'année, les activités culturelles représentent la plus grosse part des événements organisés.

Les foires, brocantes et marché :

Le marché du mercredi matin fonctionne très bien même lors de météo peu clémente.

Les foires existantes concernent par exemple la foire du livre, le salon des minéraux, de l'informatique. Celles-ci ont un retentissement local et accueillent un nombre modéré de visiteurs.

Les brocantes et braderies sont gérées par un groupe associatif privé qui organise ces événements sans suivi récurrents. Il semblerait que ces événements n'attirent pas beaucoup de monde. On pourrait envisager de systématiser ces événements afin que les badauds soient prévenus.

Les événements sportifs :

Ils disposent d'un retentissement national et international qui participe grandement à la notoriété de Huy. Les plus importants en termes de fréquentation et de retombées médiatiques sont :

- La Flèche Wallonne ~ 30 000 à 50 000 pers.
- Le Rallye international du Condroz ~ 100 000 pers.
- Courses de côtes
- Jogging et Marathon de Huy
- Les 24 heures vélo

Préconisations :

Renforcer l'offre globale événementielle en augmentant le périmètre d'attractivité et le degré de professionnalisme d'es événements de dimension local.

En particulier, il s'agit de renforcer la communication des événements ayant un retentissement local pour développer leur périmètre d'attractivité, notamment par le recours aux canaux de communication institutionnels (OPT, Maison du tourisme, ...) et aux réseaux associatifs.

D'autre part, il convient de professionnaliser l'organisation des brocantes, sur le plan de la conception, du planning, de l'exécution et de l'évaluation.

Ceci peut être effectué par des réunions de travail et des séances de formation à l'intention des organisateurs, ainsi que par la recherche de porteur de projet d'événements susceptibles de compléter la gamme.

Enfin, afin de faciliter la communication, il serait souhaitable de conserver au maximum les mêmes périodicités au court de l'année (ex : tout les premier dimanche du mois) et les mêmes dates d'une année à l'autre, et ce afin de créer des rendez-vous permanent avec le public.

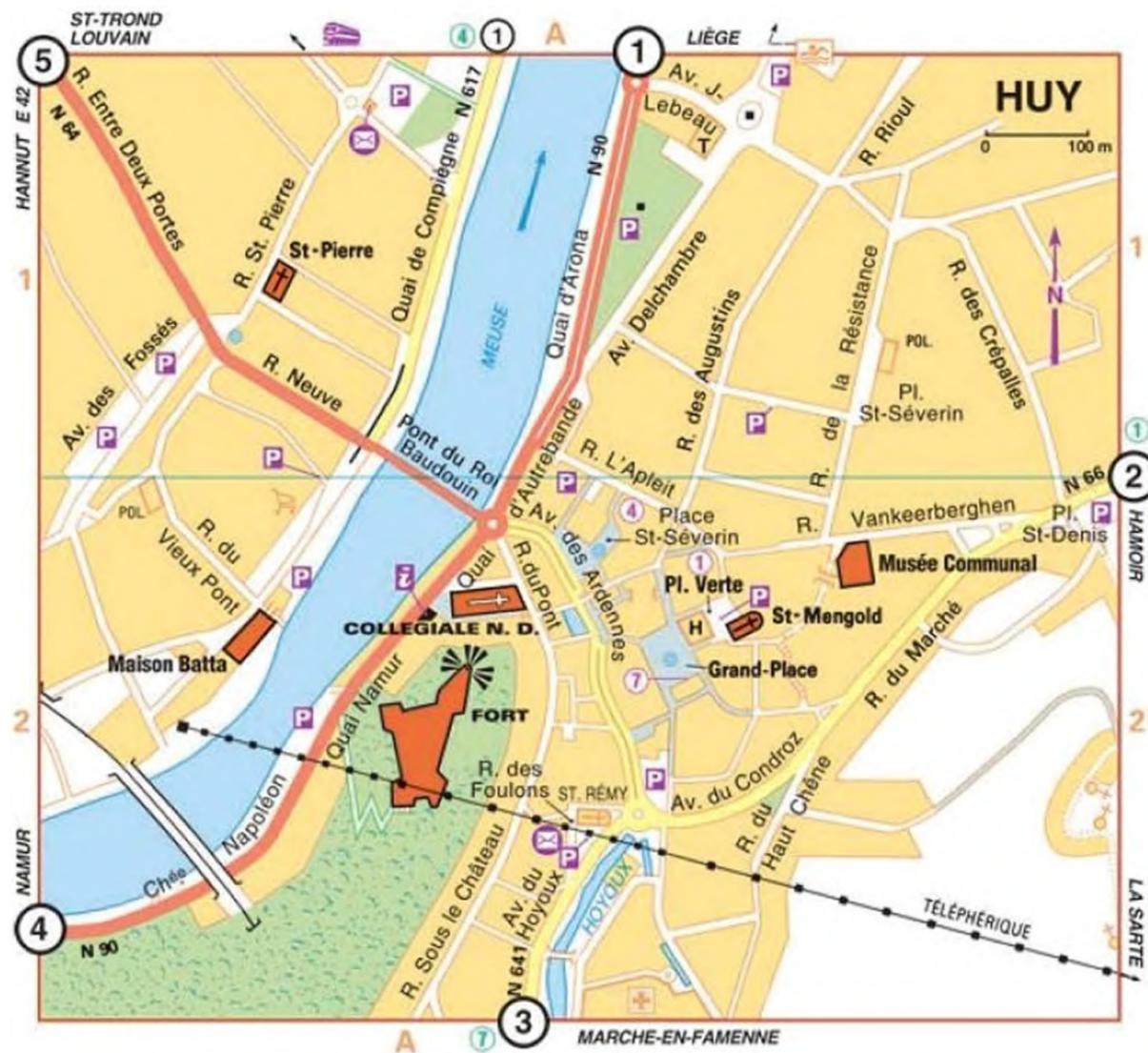


4.3.7 Qualité touristique

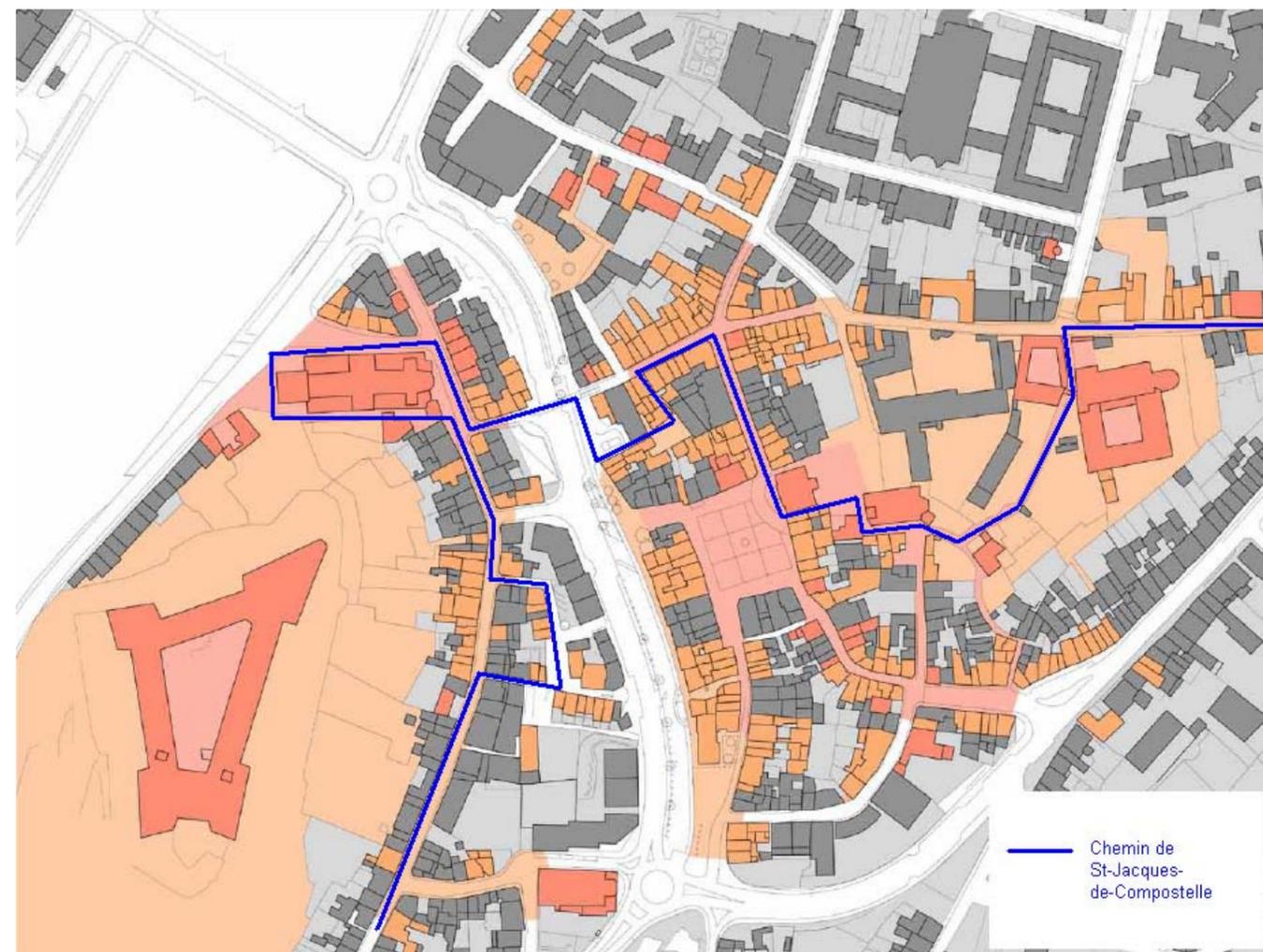


ANALYSE DES SITES TOURISTIQUES				
Sites touristiques	Fréquentation de 2002	Fréquentation de 2010	Constats	Préconisations
Office de tourisme	11 101	13 279	L'office de tourisme est excentré de la Grand Place et peu visible à cause notamment d'une signalétique routière galvaudée. Ses atouts sont sa proximité avec la Collégiale, le Bateau Val Mosan, le fort, et sa localisation en bordure de la route nationale 90, voie d'accès privilégiée depuis Namur et Bruxelles.	Améliorer la visibilité
Le Fort Musée de la résistance et des camps de concentration	6 249	5 017	Ouverture de Pâques à fin septembre Dressé sur un éperon rocheux surplombant la Meuse, le Fort est un élément constitutif du décor de Huy. Il dispose d'une mise en lumière de base qui à toutefois le mérite d'exister. Le contenu de la collection gagnerait à être mieux valorisé par une scénographie attractive.	Rafraichir la scénographie Améliorer l'accessibilité du site Améliorer la mise en lumière extérieur du fort
Le téléphérique	10 167	9 094	Le téléphérique fonctionne durant la saison touristique et le week end de Pâques. Il permet la liaison entre les rives de la Meuse et le Parc Mont Mosan au plateau de la Sarte. Parcours impressionnant, il offre une vue remarquable sur la ville de Huy avec passage et arrêt possible au-dessus du Fort. Peu accessible par ses nombreuses marches escarpées, il est déconseillé aux personnes à mobilité réduite	Créer une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Rafraichir l'ensemble de l'équipement, perçu comme vétuste.
La Collégiale Notre-Dame de Huy et son trésor	nc	nc	Face à la Meuse, longeant la RN90, la collégiale attire l'attention notamment par son énorme tour de plan carré. La sortie de la collégiale apparaît cependant à l'étroit car coupée par la route. Elle gagnerait à dérouler son parvis sur la Meuse	Par un aménagement, faire descendre le parvis de la Collégiale sur la Meuse
L'Espace Saint-Mengold	nc	nc	Construite au XVe siècle, cette église aujourd'hui désacralisée, accueille durant l'été des expositions (Dali...). Il s'agit d'un endroit insolite situé dans le vieux Huy sur la Place Verte. Son décor intérieur est camouflé par des tentures.	Améliorer la mise en scène de l'espace Saint-Mengold
Le Musée Communal	nc	+/-10 000	Installé dans l'ancien couvent des frères mineurs. Il rassemble un peu de tout et donne un aperçu du passé de la ville. Ce site patrimonial dispose d'un potentiel sous exploité : entrée en travaux, scénographie vétuste, jardin insoupçonné qui domine la ville.	Une mise en scène appropriée et la création d'un fil conducteur augmenterait l'intérêt de la visite.
L'Institut Tibétain	nc	+/-2 000	Centre d'enseignement bouddhiste qui organise des sessions spirituelles. Elles ont lieu du samedi matin au dimanche après-midi et attirent en moyenne 40 personnes par week end, qui ont la possibilité de dormir sur place.	
Le bateau Val Mosan	Balade : 4 351 Location : 10	Balade : 4 729 Location : 12	Ouvert de mai à fin septembre, le bateau Val Mosan propose des prestations de courte balade (1h), de croisière d'un jour avec repas et de location de salle. Apprécié des visiteurs il constitue un produit intéressant mais vieillissant.	Améliorer la promotion Proposer en saison estivale une formule couplant la balade courte avec un hébergement Prévoir un rafraichissement de l'équipement
Ports de plaisance	nc	Arrivées de bateaux : 1 200	Les deux ports de Huy « Courfalie » et « Statte » sont excentrés du centre ville de Huy	Améliorer les liaisons avec la ville

Carte touristique de Huy du Guide Vert Michelin, 2008



Tracé du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle



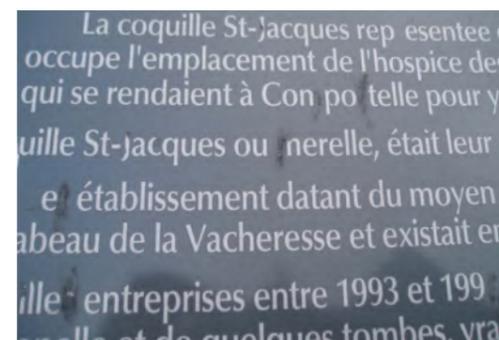
Découverte de la ville de Huy

Constats :

Une offre de découverte permanente peu variée est représentée par le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle avec une signalétique vieillissante.

Préconisations :

Créer de nouveaux produits de découverte
 Utiliser les nouvelles technologies d'interprétation (postcast, smartphone...)



4.3.8 Synthèse de a qualité de l'offre touristique



Points forts de l'offre touristique :

- Ses ressources patrimoniales (monuments historiques, sites naturels, édifices religieux, édifice militaire) ;
- Son centre ville historique, qui a conservé un patrimoine architectural de qualité ;
- Sa programmation événementielle, qui présente des événements d'envergures nationale et internationale (Flèche Wallonne, Rallye international du Condroz, Fêtes du 15 août, Marathon de Huy, Courses de côtes) ;
- Son centre ville commercial qui compte plus de 600 commerces ;
- Son fleuve et ses 2 ports fluviaux (Port de Corphalie, Port de Statte), qui rendent les haltes possibles pour les plaisanciers ;
- L'absence d'autres lieux attractifs dans les environs ;

Points faibles de l'offre touristique :

- Une communication qui diffuse une image touristique archaïque
- Un manque de charte graphique et de cohérence identitaire
- Une offre touristique peu valorisée (fort, musée, téléphérique, patrimoine...)
- Pas de véritable produit permettant de découvrir la ville
- Une signalétique touristique obsolète
- Une mise en lumière du patrimoine relativement basique
- Une absence de traduction des informations
- Un éloignement important entre les ports de plaisance et le centre ville
- Un artisanat peu valorisé



3.3.8 Motivation de visite, positionnement et image touristique de Huy

Activités ayant motivées la venue des visiteurs	
Choix de réponses	Réponses *
Pours se balader	47%
Pour visiter	44%
Pour faire du shopping	16%
Pour se restaurer	15%
Pour un événement particulier	8%
Pour raisons professionnelles	5%
Pour voir la famille ou un ami	5%
Pour raison religieuse	2%

*questions à réponses multiples

Source: Etude HEC Consulting Group, traitement MANAGETIC (enquête basée sur un échantillon de 249 personnes)

Les attractions motrices des visites	
Choix de réponses	Réponses
Le Fort	54%
Le vieux centre	52%
La Collégiale Notre-Dame	47%
Le téléphérique	28%
Le parc récréatif « Le Mont Mosan »	23%
Le bateau « Le val Mosan »	15%
Le musée de la charte des libertés	12%
Un événement	8%
Le Château de Modave	2%

*questions à réponses multiples

Source: Etude HEC Consulting Group, traitement MANAGETIC (enquête basée sur un échantillon de 195 personnes)

Constats :

Les raisons de la venue des visiteurs de Huy sont variées. Toutefois, se balader et visiter constituent une motivation pour près de la moitié des visiteurs.

- **Le shopping et la restauration** ont respectivement motivé 16% et 15% des visites à Huy.
- **L'événementiel** n'est pas négligeable : il a obtenu un score de 8%. Pourtant, ce pourcentage ne reflète pas une composante qui semble plus importante de l'offre de Huy. Son caractère ponctuel a pu introduire un biais dans l'enquête, réalisée sur une courte période sans événement majeur.
- Suivent ensuite les raisons professionnelles (5%) classées au même niveau que les visites de famille ou d'amis. Les raisons religieuses (pèlerinage, messe, etc.) ont motivé 2% des visites.

Les principaux sites et attractions ayant suscité la visite de Huy sont par ordre décroissant : le fort, le vieux centre et la Collégiale-Notre-Dame.

En termes d'image et de communication, ceux-ci peuvent donc être considérés comme les produits d'appel de Huy.

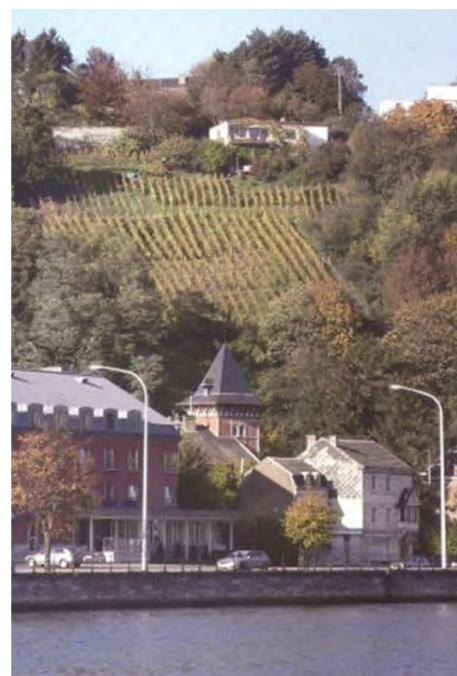
Préconisations :

Les produits à fortes valeurs ajoutées pour la ville, ci-dessous identifiés, peuvent être pris en compte dans le positionnement de Huy :

- Patrimoine: la Meuse, la Collégiale, le Fort, le centre ville, Li Bassinia
- Gastronomie: fraises de Tihange, Bière St Mengold, Vin le Briolet, vin du Perron de Statte
- Événementiel: Flèche wallonne, rallye de Condroz,
- Artisanat: les étains de la maison Lacroix

L'image perçue par les habitants de Huy et ses visiteurs peut être caractérisée par les points suivants :

- Une petite ville accueillante et chaleureuse
- Un grand village
- Des commerçants de proximité
- Un caractère familial



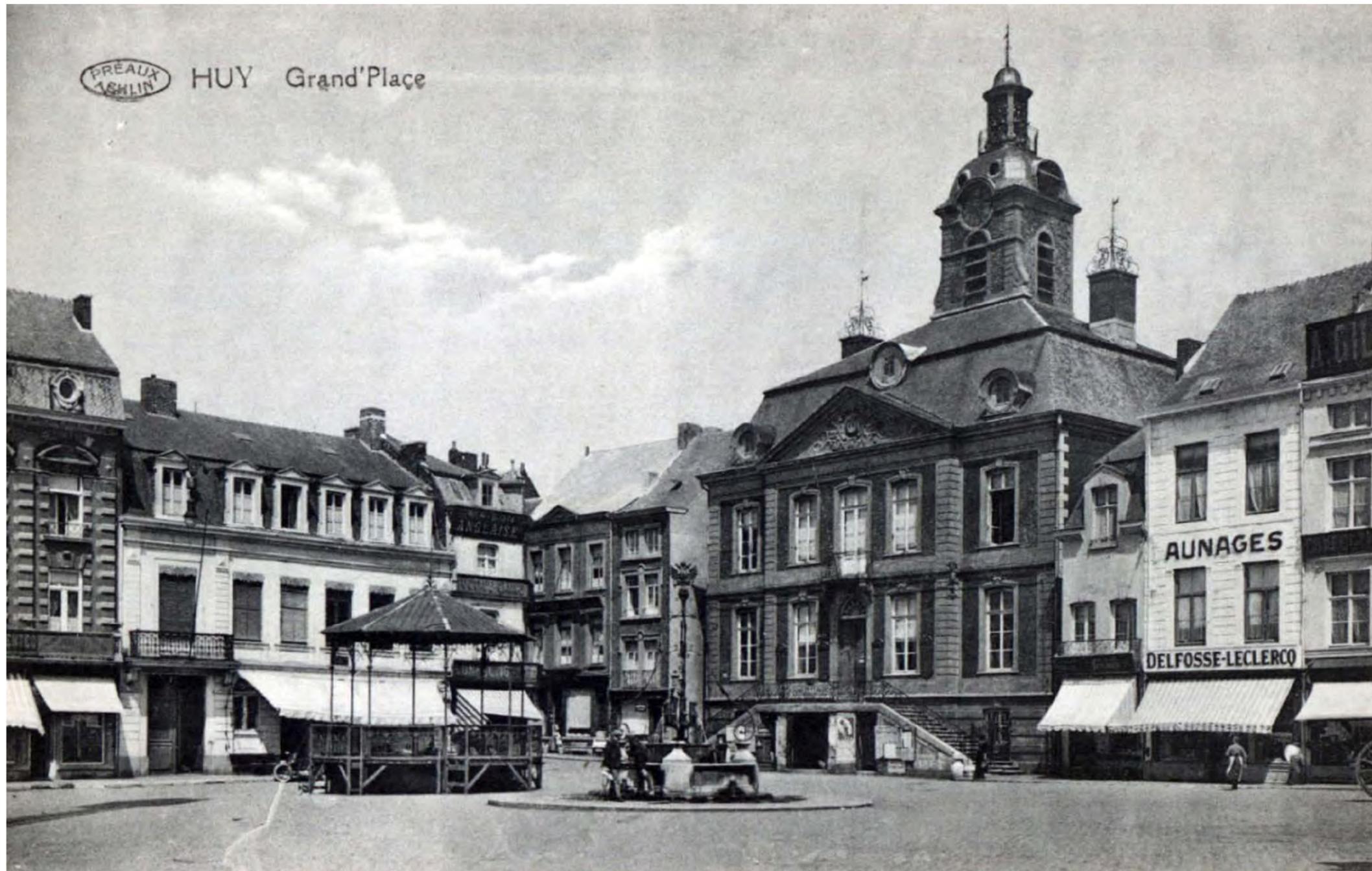
5 Interventions par lieu

5.1 LA GRAND PLACE



La Grand Place est un espace remarquable, cumulant les premiers rôles : elle est à la fois un centre politique, historique, commercial et touristique. Assurer la lecture de l'ensemble revient à définir un équilibre entre chacune de ces attributions, qui peuvent à priori paraître conflictuelles

Cette gravure de 1857 présente une situation mettant en exergue l'architecture et l'occupation des usagers. Les commerces paraissent absents...



Fin XIXe - début du XXe siècle, les enseignes commerciales colonisent les étages, voire les toitures (en haut à droite).
La place est libre de tout obstacle ou entrave à la vue.



Au cours du XXe siècle, les piétons partagent l'espace avec les automobiles endormies. Les enseignes hautes sont absentes sur ce cadrage serré, tandis que des chapeaux plastiques couronnent les vitrines.



En 2010, les enseignes ont rétréci, tandis que les formes et matières se sont diversifiées. Les voitures ont cédé la place aux terrasses de restaurants et de cafés.



L'ensemble des éléments du socle urbain sont en pierre, de teinte gris bleu. Appliquer ces coloris au mobilier des terrasses (parasols, chaises, tables, paravents, bacs pour plantations).

Les encadrements des vitrines du rez-de-chaussée, seront également adaptés (peints ou revêtus d'un matériau gris clair). Les trumeaux des façades seront rétablis le cas échéant.

Si un alignement des corniches est perceptible, les gabarits anciens sont variés. Cette caractéristique s'entend à l'ensemble du tissu urbain, introduisant une dynamique d'ensemble.

Ces mesures permettent d'équilibrer l'attribution d'un espace public à des fins privées, en demandant une contribution aux bénéficiaires.

Le contrôle colorimétrique met en exergue l'Hôtel de Ville, ainsi que les personnes présentes dans l'espace public.

En augmentant la valeur esthétique de la place, ces prescriptions rehaussent la qualité de l'expérience du visiteur.

Les commerces peuvent se différencier quant au type de mobilier qu'ils souhaitent mettre en place (bois, métal, plastique).



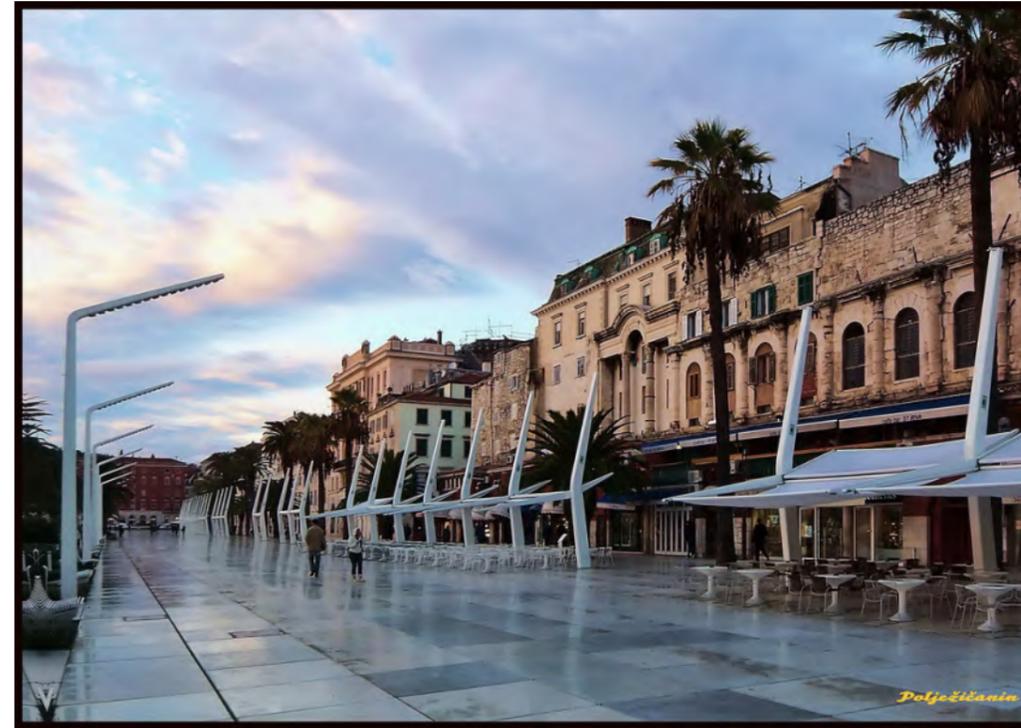
Trois des côtés de la place sont globalement bien préservés.

Le bâti ci-dessus, exposé au Nord a subi des transformations importantes, nuisant à l'homogénéité de la place.

Bien que les matériaux et teintes soient respectés lors de la reconstruction, les gabarits sont sensiblement différenciés : les bâtiments d'angle pourraient être adaptés. La toiture supprimée devrait être rétablie, tandis que le gabarit du bâtiment à l'angle de la rue des brasseurs est trop élevé.



Piazza Navona, Rome



Bord de mer, Split

De par la forte proportion de l'espace public réservée à l'occupation des débits de boisson et établissements de restauration, la Grand-Place peut s'apparenter avec Un « food court », un espace réservé à la consommation de boissons et repas au sein d'un centre commercial.

L'espace public loué aux établissements privés doit donc être assorti d'une série de conditions, afin de garantir la qualité visuelle de l'ensemble. Cette contrainte demande des adaptations importantes, pouvant justifier une réduction locative ponctuelle.

L'application de type de réglementation est déjà généralisée dans de nombreux lieux à vocation touristique à l'étranger et progresse partout en région wallonne.

Ces références possèdent des caractéristiques communes :

- Uniformisation des parasols, tentes solaires, mobilier, plantations
- Limitation stricte des enseignes commerciales
- Limitation de l'espace public donné en location



Oude Markt, Leuven



Baubourg, Paris



Afin d'accroître **la lisibilité de l'architecture**, l'espace des vitrines sera l'espace privilégié de placement des enseignes, à l'exclusion de tout affichage de nature publicitaire. Le mon de l'établissement pourra également être apposé sur la façade, en lettrages sans fond. Les enseignes perpendiculaires à la façade ne sont pas admises.

La **couverture des toitures** sera réalisée en ardoises naturelles ou artificielles de teinte gris anthracite.

A l'exception des balcons existants, les éléments en débord par rapport à l'alignement sont interdits.

Trois types de matériaux de parement sont admis :

- Les éléments de **maçonnerie en pierre calcaire et en brique** seront maintenus apparents
- Les **façades enduites** seront de teinte blanche. La mise en valeur de la modénature pourra être réalisée de par une peinture gris clair
- Au rez-de-chaussée, un encadrement de vitrine **en bois** peut être admis pour autant qu'il s'intègre à la typologie locale

Au **niveau colorimétrique**, la teinte grise sera imposée à l'ensemble du mobilier urbain. Ce choix se fonde sur la présence prépondérante de la pierre calcaire, tant au niveau des rochers, du sol, et en élévation. En fonction de sa mise en œuvre, la pierre présente une variation de couleur allant du gris très clair au gris saturé.

Ce parti pris renforce la cohésion urbaine par liaison au bâti, et met en exergue, par contraste, la présence des éléments colorés (Hôtel de ville, décoration, fleurissement, passants)



La mise en place d'**enseignes** est permise exclusivement au rez-de-chaussée à l'intérieur de l'encadrement des baies, sans débord par rapport à l'alignement de la façade.

Les enseignes de type publicitaire (marques de boissons, etc.) sont proscrites. Le nom de l'établissement, accompagné d'un éventuel logo, pourra être indiqué sur les stores, tentes solaires ou les parasols, exclusivement à l'emplacement de la retombée verticale

Les enseignes lumineuses perturbent la mise en lumière de la place et seront proscrites.

Les parasols, stores et tentes solaires seront d'une teinte grise. Ces éléments sont proscrits en dehors du rez-de-chaussée.

Idéalement, **les parasols publicitaires** seront proscrits (impliquant un financement public). Une tolérance peut toutefois être envisagée sous la forme d'une inscription ton sur ton, ou d'un macaron de 50cm de côté au maximum.

L'ensemble du **meublier urbain** sera de teinte gris clair (chaises, tables).

Un modèle unique de **bacs à plantes** et de **brise vent** de teinte gris clair sera imposé

Au début du XXe siècle, une **lanterne** était présente au dessus du qwerneu du Bassinia était présente. Elle pourrait être remise en place...

5.2 DE LA RUE À LA PLACE DE MONTMORENCY

À l'extrémité de la rue Griange, la rue de Montmorency s'ouvre sur la rue du Condroz. La présence de cellules commerciales inoccupées témoigne d'une diminution de la vitalité commerciale.

La conservation globale d'un bâti de qualité, sa grande largeur, sa position en bordure de la zone commerciale dense, sont des qualités qu'il convient de valoriser par une intervention globale. Mise en parallèle avec la saturation d'occupation que connaît la Grand-Place, les cellules vides doivent être envisagées comme une ressource.



L'exploitation de ce potentiel requiert l'adaptation de l'espace public à un commerce de centre ville ancien.

Au niveau de **la circulation et du stationnement automobile**, nous proposons que la période estivale soit réservée aux piétons. Etant donnée l'absence de travailleurs et étudiants, la demande de stationnement est réduite durant cette période, tandis que la demande d'espaces publics pour l'aménagement de terrasses est importante.

Lors de la rénovation de la voirie, la **mise à niveau des trottoirs** et de la chaussée doit être réalisée (Cf. Grand-Place, rue des Fouarges, etc.) afin de favoriser la diversité des usages et usagers (terrasses, personnes à mobilité réduite)

Au niveau architectural, participent à la valorisation du cadre bâti :

Le Rétablissement de la modénature de la façade au rez-de-chaussée ;

la mise à nu des maçonneries de brique ou la réalisation d'un badigeon de teinte gris moyen ou brun moyen ;

la mise en valeur de la modénature des façades en soulignant les encadrements par l'emploi d'une peinture gris clair ;

Le **fleurissement** coordonné de la rue peut être encouragé par la distribution de plantes dans le cadre d'opérations spécifiques mais aussi dans le cadre de la journée de l'arbre.

L'enfouissement des câbles aériens est souhaitable

La **suppression des enseignes des commerces ayant cessé leur activité** ainsi que la suppression des panneaux publicitaires

Mise en valeur de la modénature des encadrements par l'emploi d'une peinture gris clair

5.3 LA GRANDE PERCÉE



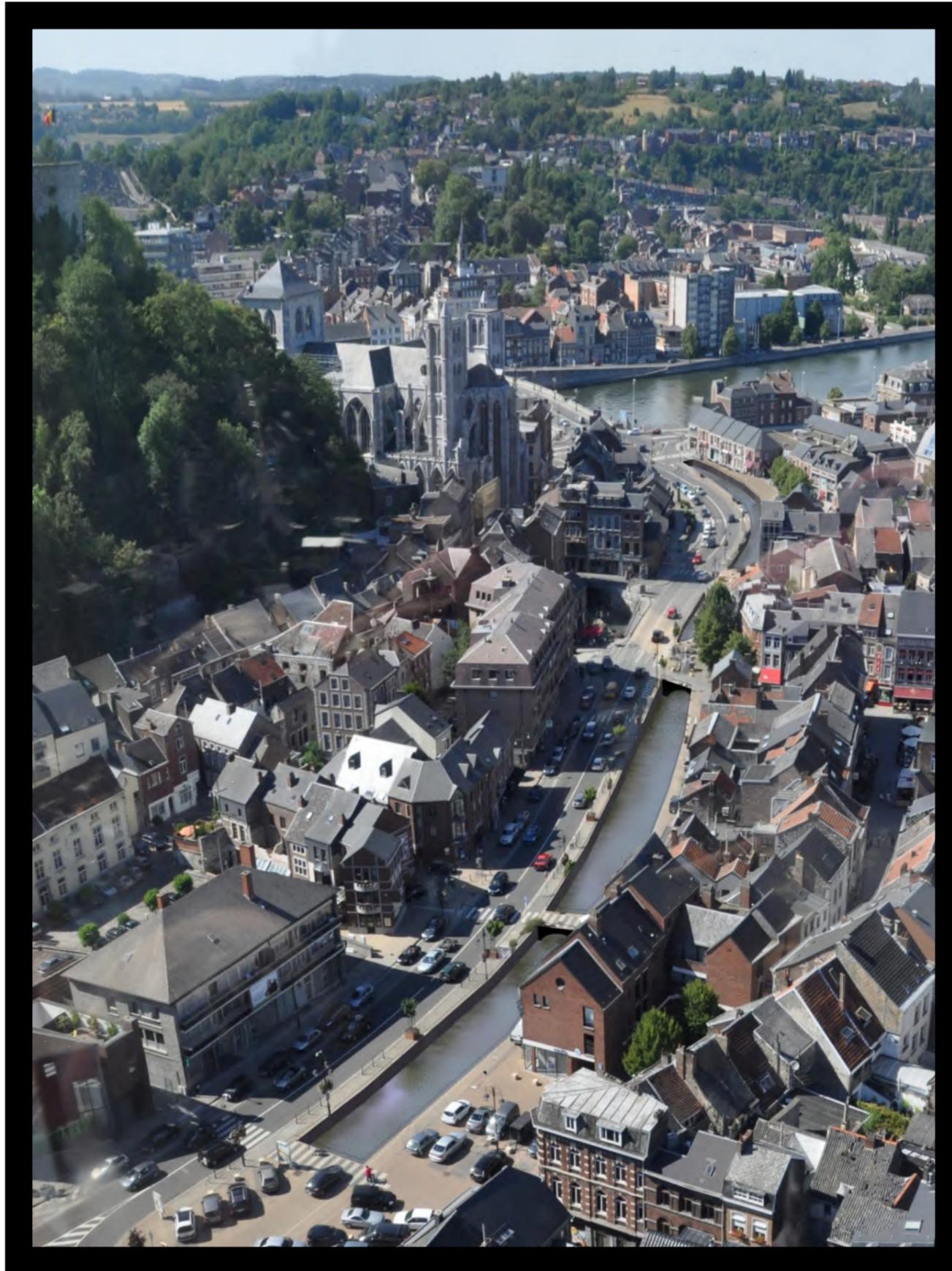
La séquence urbaine constituée par la rue des Ardennes, malgré les efforts consentis depuis sa création, présente une rupture qualitative par rapport aux quartiers voisins : relotissements et cicatrifications successives ne sont pas parvenues à générer une cohésion urbaine ni un espace à la valeur intrinsèque comparable aux quartiers anciens.

Cette rue est composée d'îlots recollés ou modernes, parés d'habits anciens, un espace dégagé sans fond de perspective au sein de la vieille ville.

L'avant projet d'aménagement réalisé en 2005 présente une idée claire : celle de faire apparaître la rivière, à partir de variations de couleur du revêtement de sol. Les tracés ont été maintenus lors de la mise en œuvre, tandis que les couleurs ont été adaptées, brouillant la lecture. Les fontaines jaillissant sous des grilles métalliques, le mobilier en béton, les bacs de plantation parés de briques peuvent également évoquer des pans du passé hutois. Le tout forme un ensemble complexe, difficile à lire et à comprendre, même pour les personnes connaissant l'histoire du quartier.



AAVT, avant projet d'aménagement de l'Avenue des Ardennes



Le désenvoutement du Hoyoux peut paraître techniquement et financièrement difficile. Pourtant, ces difficultés sont loin d'être insurmontables : les berges sont déjà canalisées, la démolition du voutement reste plus simple que sa construction.

Le retrait fonctionnel s'opère au profit d'un élément symbolique, la rivière et sa confluence. Les zones de canaux, s'ils comportent un intérêt paysager évident, sont également un stimulus pour le commerce environnant.

Des difficultés existent, mais ce projet peut s'inscrire dans la durée : le voutement du Hoyoux a été réalisé très progressivement, il peut être remis au jour par phases.

L'exemple du quartier de Cheonggyecheon à Seoul peut apporter un éclairage supplémentaire. La rivière ci-dessous était surplombée d'un pont routier et de voies rapides en encorbellement.



Quel que soit le choix quant à la réalisation du projet, un aspect reste primordial: le positionnement des impétrants en dehors du lit de la rivière. Bien que peu surplombé du fait de la hauteur disponible limitée au dessus de la dalle, les traversées aléatoires peuvent augmenter nettement les moyens financiers à mettre en œuvre pour une modification ultérieure.

5.4 LE VIEUX HUY



Le « Vieux Huy » porte bien et mal son nom. Bien parce qu'il s'agit d'un lieu préservé : les constructions usages d'aujourd'hui ne sont présents qu'à l'état de traces.

Mal parce qu'aucun quartier de Huy ne possède le monopole de l'âge, mais surtout parce qu'il est peu occupé, peu fréquenté et peu valorisé.

La maison Près la Tour et les jardins qui la surplombent sont à l'abandon.

Pire, le musée paraît l'être lui aussi, depuis son porche d'entrée jusqu'au cloître. Malgré la gratuité d'entrée du musée, la réalisation d'une scénographie soignée, la présence d'une équipe professionnelle et l'implication de bénévoles, son accès constitue une véritable barrière.

La fréquentation du musée (environ 12000 entrées par an) ne permet pas actuellement de mettre en place des services auxiliaires au musée (Gift shop, cafeteria).

Principale attraction du quartier, la mise en place d'une séquence d'accès digne de ce nom, valorisant ces espaces remarquables, doit être envisagée en priorité :

- Le porche d'entrée doit être restauré
- L'état de la première cour est globalement satisfaisant
- La gestion du dépôt sous nef de l'ancienne église
- L'aménagement du jardin du cloître
- Enfin, un accès vers les jardins devra également être envisagé, en prévision de son aménagement.



RESERVOIR A - F.DELFOSSE- MANAGETIC

5.5 LES JARDINS DU VIEUX HUY



Les espaces à l'arrière de Maison Près la Tour, jouxtant les arrières du musée, présentent une disposition en terrasses donnant sur les toits de la ville. Ils constituent un cadre particulièrement adapté pour la mise en place d'un jardin.

Une occupation raisonnée et structurée de l'ensemble de l'espace par la pépinière du service des travaux, peut définir en soi un jardin contemporain, visitable et attractif.

Une autre piste consiste à mettre à disposition des habitants ou des restaurateurs de petites parcelles en échange d'un engagement d'entretien.

Le site pourrait également être confié à l'ISla, comme terrain d'expérimentation et en tant que jardin didactique.

Dans ce contexte participatif, un schéma structurant les parcelles permet de favoriser l'attractivité et l'accessibilité au site. A titre d'exemple, la définition de petits lots circulaires permet la définition d'un parcours et de séquences, quelle que soit le mode de plantation (mise en réserve, par encense des plants du service de travaux, plantations aromatique, gestion différenciée, etc.)

5.6 LA COLLÉGIALE



En 1311, la première pierre de la collégiale gothique Notre-Dame est posée. La restauration de l'église (cf annexe) serait achevée vers 2030. Les façades des bas-côtés et de la nef sont en cours de réfection. Un échafaudage masque aujourd'hui, et pour plusieurs années encore, une partie de l'édifice.

Lors des campagnes de restauration, la visite ponctuelle des touristes peut être prévue afin de permettre la découverte des détails constructifs, du chantier et du travail des ouvriers, ainsi que de nouveaux points de vue sur la ville.



En partie droite de l'image, le rocher et les terrasse surplombant l'actuelle maison du Tourisme, (l'ancien hospice d'Oultremont) sont actuellement masqués par la croissance spontanée de la végétation.

Le déboisement et la réfection des murs sera nécessaire à la réouverture du passage entre la collégiale et le rocher, empêché aujourd'hui par des chutes de pierre provenant de la citadelle. A la réalisation de ces travaux de stabilisation et de sécurisation pourrait être associée une accessibilité au public, ouvrant un nouveau chemin vers le fort et dégageant de nouvelles perspectives sur la collégiale.

5.7 LE FORT

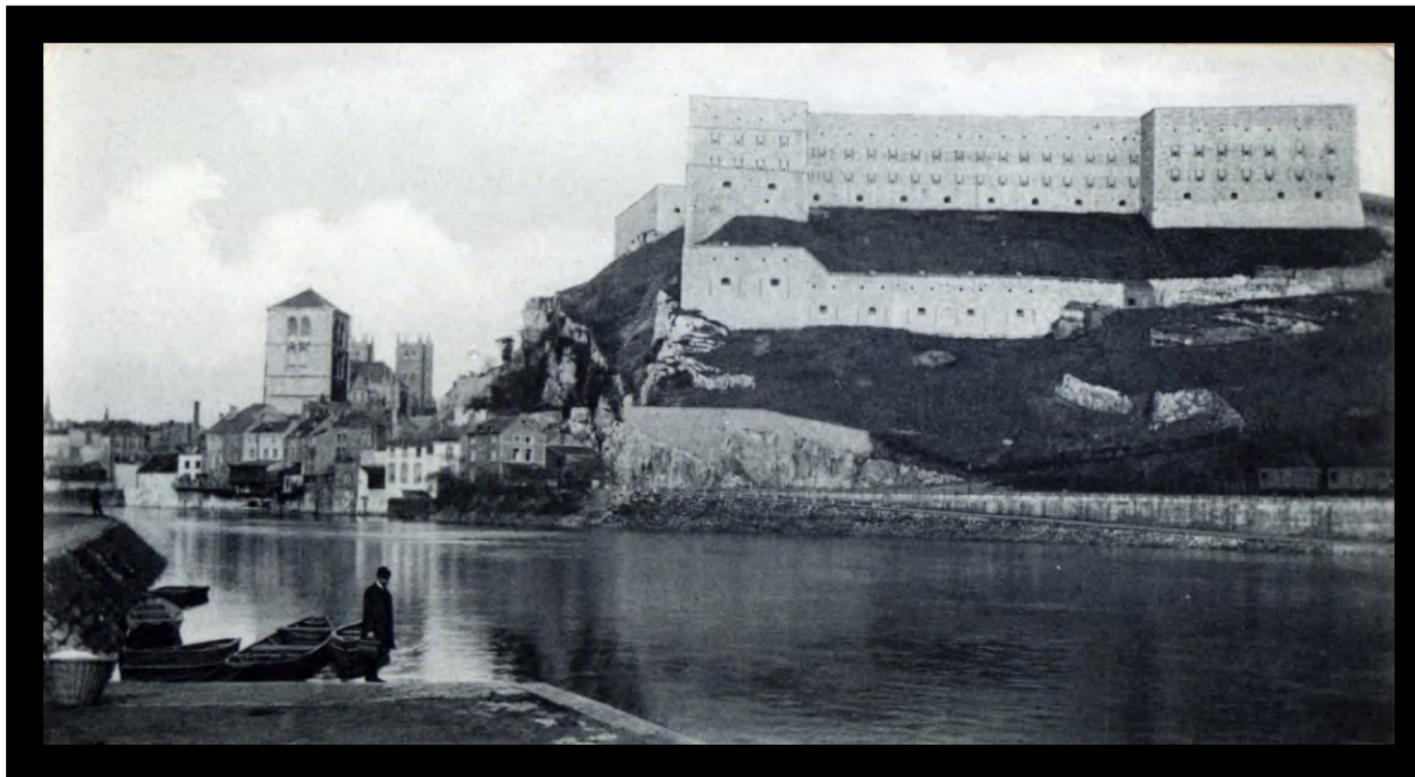


Malgré les efforts passés pour trouver un schéma de développement pour le fort, son avenir reste en suspend. Etant donnée la complexité de sa situation, une étude de valorisation pourrait être envisagée.

L'accès au fort est problématique. Malgré l'agrément que constitue le téléphérique, la difficulté d'accès est un frein à son développement.

L'état sanitaire du bâtiment requiert des travaux d'entretien voire de restructuration, notamment de son système d'étanchéité.

La muséographie, largement réalisée par des bénévoles (ce qui démontre une volonté réelle de participation), présente malheureusement de nombreuses carences (qualité insuffisante et inadaptation des supports, propos trop généraux, langue française uniquement).



La croissance de la végétation masque le socle rocheux de la citadelle et la première ligne de fortifications, interdisant la perception de son ampleur réelle. Le déboisement sur les coteaux peut être ardu par endroits, mais il est indispensable afin de prévenir les dégradations et permettre l'entretien des maçonneries. Par ailleurs, la richesse du milieu naturel est favorisée par le déboisement (voir article en annexe).

La mise en place d'une « **Via Ferrata** » permettrait de contourner le fort tout en pratiquant une activité sportive dans un cadre d'exception. Ces itinéraires rocheux sont équipés de câbles, d'échelons, de ponts de singe et de passerelles à caractères aériens et parfois acrobatiques. Nées dans les Dolomites pendant la guerre de 1914/18, elles étaient jadis réservées au transport des hommes et de l'artillerie.

Aujourd'hui, elles permettent aux randonneurs de découvrir un terrain où évoluent les grimpeurs. Une nouvelle forme d'activité ludique en montagne qui a su, avec le temps, trouver sa place entre la randonnée et l'escalade. Cette mise en place revêt une importance particulière du fait de l'absence de reliefs similaires en Flandre et aux Pays-Bas, et de l'association entre une pratique sportive et avec un cadre patrimonial.

6 Pistes d'actions transversales

Sur base des constats détaillés effectués précédemment, des pistes d'actions transversales se dégagent.

Elles constituent des axes qui vont guider l'élaboration ultérieure des fiches-actions destinées à transcrire les intentions en réalisations pratiques

6.1 AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL-SERVICE DES RESTAURANTS ET COMMERCE DE HUY

Les établissements de HUY constituent le tissu réceptif principal de l'activité touristique. Les commerçants sont à la fois fournisseurs de produits et services et prescripteurs touristiques potentiels. Une campagne de développement de la qualité de l'accueil-service, basée sur une démarche éprouvée (Qualité Wallonie, Etincelles de la Qualité®, ...) permettrait d'améliorer concrètement le cluster touristique de la ville. Pratiquement, il s'agit d'organiser un mailing et une réunion plénière pour expliquer et motiver les commerçants sur le thème de la qualité. Ensuite, des coachs spécialisés en approche qualité visitent les commerces participants. La campagne est sanctionnée positivement par l'octroi d'un label ou de tout autre certificat pour la qualité des vitrines, de l'accueil, du conseil, du renseignement touristique,...

TACHES :

- SENSIBILISER LES COMMERCANTS A L'IMPORTANCE DE L'ACCUEIL DES CLIENTS LOCAUX ET DES TOURISTES
- COACHER INDIVIDUELLEMENT LES MAGASINS ET ETABLISSEMENTS VOLONTAIRES
- VALORISER LES REUSSITES PAR UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE

6.2 ACCROITRE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET ARTISANALE

Les touristes et les excursionnistes fréquentent principalement les destinations qui offrent une animation durant les week end. Il s'agit donc de doter Huy, des conditions favorables à l'animation et à l'ouverture des commerces durant les périodes de fréquentation.

TACHES :

- PROPOSER DURANT LA SAISON TOURISTIQUE, UN MARCHÉ ARTISANAL/BROCANTE LE DIMANCHE APRES-MIDI SUR LA PLACE VERTE
- PROMOUVOIR AUPRES DES COMMERCANTS LA RECONNAISSANCE DE VILLE TOURISTIQUE AFIN QUE LES COMMERCE OUVRENT DAVANTAGE LE DIMANCHE.

6.3 STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Les propositions actuelles doivent être organisées et complétées en suivant notamment des logiques de filières (par clientèle, par thème,...)

TACHES :

- **CREER DES LIGNES DE PRODUITS : DECOUVERTE, SPORT, CULTURE, SHOPPING**
- **COMPOSER DES FORFAITS TOURISTIQUES**
- **ORGANISER LOGIQUEMENT LES SUPPORTS DE COMMUNICATION**

6.4 MISE EN PLACE D'UNE COMMUNICATION PORTEUSE DE L'IDENTITE DE HUY

Pour positionner favorablement HUY dans l'esprit des visiteurs potentiels et effectifs, il est indispensable de préciser d'abord son image voulue. Cette image permettra ensuite d'unifier les messages touristiques, actuellement trop disparates. Une recherche identitaire, pouvant éventuellement faire l'objet d'une consultation publique, ainsi que la recherche du positionnement souhaité, pourrait servir de base à la détermination d'une image polarisante permettant de coordonner efficacement toutes les communications touristiques. L'amélioration des fonctionnalités du site vis-à-vis des clientèles flamandes et néerlandaises livrerait des améliorations. D'autre part, il convient de revoir en priorité la conception et le design du plan de ville, qui concerne tout visiteur

TACHES :

- **CREER UNE IDENTITE TOURISTIQUE COHERENTE QUI DEVIENNE L'IMAGE DE MARQUE DE LA DESTINATION HUY**
- **REDEFINIR UN NOUVEAU SITE INTERNET BILINGUE DE L'OFFICE DU TOURISME**
- **CREER UNE DOCUMENTATION TOURISTIQUE PLUS ATTRACTIVE**

6.5 MISE A DISPOSITION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE A L'ENDROIT OU SE TROUVE LE CLIENT

La diffusion d'information à la Maison du Tourisme suppose une recherche volontariste de la part du visiteur. Il convient de convaincre également les visiteurs potentiels n'ayant pas à priori l'intention de faire du tourisme. Concrètement, les usagers des terrasses de la Grand Place constituent un réservoir de fréquentation pour un itinéraire touristique de proximité et pour l'offre globale de HUY. Des outils de communication doivent être mis à la disposition du public depuis cet endroit névralgique.

TACHES :

- DIFFUSER DE LA DOCUMENTATION TOURISTIQUE A LA MAISON COMMUNALE OU SUR LA GRAND PLACE
- PANNEAUX D'ACCUEIL ET D'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LA GRAND PLACE
- PANNEAUX DIRECTIONNELS AU DEPART DE LA GRAND PLACE
- TRANSFORMER LES EXPLOITANTS D'ETABLISSEMENTS HORECA EN AMBASSADEURS
- DIFFUSER DES SETS DE TABLE DE PROMOTION TOURISTIQUE

6.6 MISE EN VALEUR ET EN TOURISME DU PATRIMOINE ET DES RESSOURCES LOCALES

Le patrimoine local constitue globalement une ressource forte qui nécessite des efforts d'interprétation. L'amélioration de la mise en tourisme du Fort et du Musée Communal sont cependant susceptibles d'investissements matériels et humains plus importants.

TACHES :

- CREER UN CIRCUIT TOURISTIQUE DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL (2 pts de départ place et Maison du Tourisme)
- MISE EN RESEAU DES POINTS D'INTERETS PAR UNE SIGNALETIQUE DE GUIDAGE
- METTRE EN PLACE D'UN CIRCUIT SMARTPHONE DE DECOUVERTE DE LA VILLE
- VALORISER LE PATRIMOINE PAR UNE SIGNALETIQUE D'INTERPRETATION BILINGUE
- AMELIORER LA QUALITE DE LA VISITE ET LA SCENOGRAPHIE DU MUSEE COMMUNAL ET DU FORT
- VALORISER LE ROCHER DU FORT PAR LA MISE EN PLACE D'UNE ACTIVITE SPORTIVE "PARCOURS DE VIA FERRATA"

6.7 RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES HÉBERGEMENTS

L'offre d'hébergement est un pilier de l'activité touristique. Elle permet d'allonger la durée des séjours et de favoriser les retombées économiques locales. L'analyse des hébergements a permis de constater les éléments suivants : une carence dans le centre ville de Huy, des services concentrer autour de la basse et moyenne gamme. Il s'agit donc d'introduire une logique nouvelle d'accompagnement technique et financier sur mesure, de projet de rénovation et de création d'établissement avec des interventions spécifiques.

TACHES :

- FAVORISER LA CREATION DE CHAMBRE D'HOTES DANS LE VIEUX HUY EN SOUTENANT LES INITIATIVES LOCALES
- FAIRE CONCRETISER LE PROJET DE LA MAISON PRES LA TOUR
- FAVORISER L'AMELIORATION DE LA QUALITE DU PARC D'HEBERGEMENT EN INFORMANT SUR LES LABELS ET EN OUVRANT DES AIDES A L'INVESTISSEMENT SUR LES INITIATIVES DE MONTEE EN GAMME

6.8 SUIVRE LA FRÉQUENTATION ET ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'OFFRE TOURISTIQUE

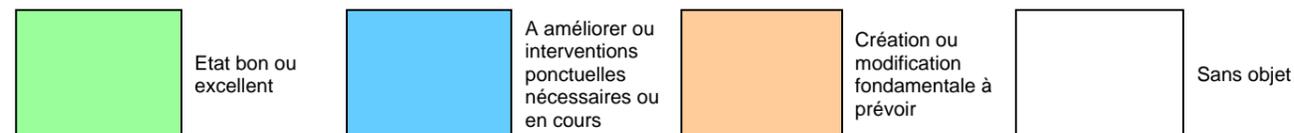
L'identification des pratiques touristiques et de leurs retombées est essentielle pour orienter les activités actuelles et les projets

TACHES :

- DIFFUSER SYSTEMATIQUEMENT DES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION
- RENFORCER L'OBSERVATION DES CLIENTELES ET DE LEURS MOTIVATIONS DE VISITE

7 Tableau récapitulatif des actions

Typologies d'interventions	Soft										Hard				
	Participation Engagement des acteurs locaux : (professionnels, associations, bénévoles)	Amélioration de l'accueil-service des restaurants et commerces de Huy (sensibilisation, (in)formation, label...)	Accroître la dynamique commerciale et artisanale (durant les week end de haute saison touristique)	Structuration de l'offre touristique (segmentation client, forfait touristique...)	Mise en place d'une communication porteuse de l'identité de Huy (concertation, image, charte graphique, site internet, documentation)	Mise à disposition de l'information touristique a l'endroit ou se trouve le client (Grand Place, signalétique, documentation, commerçants ambassadeurs)	Mise en valeur et en tourisme du patrimoine et des ressources locales (circuit, signalétique bilingue, via ferrata...)	Renforcer la compétitivité des hébergements (implant centre ville, montée en gamme...)	Suivre la fréquentation et évaluer la qualité de l'offre touristique (enquête, questionnaire satisfaction...)	Plantations Alignements d'arbres, plantations, fleurissement,	Changement ou modification de l'affectation	Restructuration ou adaptation lourde Modification des gabarits, baies, ...	Modifications légères teintes, ravalement, enseignes	Modification de l'espace public (Emprise chaussée, revêtement de sol,..., ...)	Equipements de l'espace public (moblier urbain, luminaires, ...)
Grand-Place	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir
Avenue des Ardennes	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir
Vieux-Huy	Création ou modification fondamentale à prévoir	Sans objet	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir
Rue de Montmorency	Création ou modification fondamentale à prévoir	Sans objet	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir
Quartier collégiale	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Etat bon ou excellent	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir
Fort	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Sans objet	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir
Office / Maison du tourisme	Création ou modification fondamentale à prévoir	Sans objet	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir	Création ou modification fondamentale à prévoir



8 Notes et Annexes

8.1 BIBLIOGRAPHIE

Nous remercions les bibliothécaires de Huy pour leur disponibilité et leurs conseils.

Huy: histoire d'une ville médiévale à travers ses légendes et ses monuments ; Chantal Du Ry ; Editions du CEFAL, 2000 - 288 pages

Le Patrimoine monumental de la Belgique: Liège, arrond. de Huy ; Ministère de la culture française, Administration du patrimoine culturel Mardaga, Solédi, 1992

Atlas du patrimoine architectural des centres anciens protégés, Ministère de la Communauté française, Région Wallonne, 1976

Les rues de Huy en cartes postales anciennes André Chapelle, Huy 1993

Musée et trésor de Huy, André Furnémont Albert Lemeunier Ludion SA Cultura Nostra – Bruxelles 1992

Etude sur le commerce de la Ville de Huy, HEC consulting GROUP, 2008

8.2 PRESSE

8.2.1 Collégiale : l'éternelle restauration

Huy Les travaux devraient être terminés dans 20 ans

Extrait de : *Le Soir* - 8 juillet 2009

« On prend les mêmes échafaudages, et on recommence. On démonte, on remonte, on fait le tour. Du côté de la collégiale de Huy, certains ont l'impression que c'est bien tout ce qui bouge, depuis 1992... Erreur, rétorqueront les autres : la tour est, depuis quelques mois, libre de toute structure et resplendit de blancheur. Mais tout de même, sa restauration aura duré dix ans... Reste à rénover toute la zone comprise entre la tour et le transept, ou encore le Bethléem, un portail caché aux yeux des passants depuis 2002.

Les Hutois reverront-ils donc un jour cet emblématique bâtiment gothique du 14^e siècle sans sa couverture d'échafaudages ? « *Dans 20 ans, ce sera fini !*, signale Jean-Louis Joris, l'architecte chargé de la restauration. *Enfin si tout va bien... Après, on s'occupera de l'intérieur* ». De quoi plomber le moral des plus optimistes : on n'en est qu'au tiers ! Les mauvaises langues diront qu'une fois enfin arrivés au bout, il faudra tout recommencer... « *Après, en principe, on sera tranquille pour 100 ou 150 ans*, nuance l'architecte. *Quand la restauration est aussi lourde, c'est pour qu'elle dure...* » En 1854, déjà, la collégiale a été profondément restaurée. Des travaux de longue haleine puisqu'ils ont été achevés en 1905. Et moins d'un siècle plus tard, il faut tout recommencer.

Ce travail, c'est l'apothéose de la carrière de Jean-Louis Joris. « *Je suis né au coin de la rue. J'ai fait l'architecture avec le rêve de restaurer la collégiale. Je réalise le rêve de ma vie ! J'ai l'âge de la pension, mais je ne compte pas m'arrêter de travailler de sitôt !* » Et cela fait déjà un bail qu'il planche sur le projet... En 1983, il s'occupait de préserver pierres et pinacles qui menaçaient de s'écrouler. Cinq ans plus tard, des travaux de maintenance étaient réalisés et un schéma directeur élaboré. Les raisons de cet important délai ?

Procédures, budgets... et échafaudages. Impossible de couvrir l'ensemble de l'édifice en une fois. C'est donc une zone après l'autre qui doit être étudiée. Exemple ? En 92, on place la structure au niveau de la tour. Dès 94, l'architecte se penche sur l'étude préalable. Le temps de monter le dossier, d'obtenir les subsides et de lancer l'adjudication, les travaux démarrent en 97. Dix ans, 80.000 heures de travail et 410 m³ de pierres remplacées plus tard, la tour est enfin débarrassée de ses échafaudages.

Alors on remonte un peu plus loin, et on recommence. « *Actuellement, je m'occupe de la zone située entre la tour et le transept. Il faut réaliser des travaux de gros œuvre, de charpente, de toiture et de vitraux. D'ici septembre, le travail d'étude géologique et historique, nécessaire pour restaurer dans les meilleures conditions possibles, devrait être terminé. Je m'occuperai alors de l'avant-projet. J'espère commencer les travaux en 2011* ».

La pierre s'effrite

Du côté de la rue sous-le-château, ça ne bougera pas non plus : le Bethléem, qui couronne l'entrée arrière de la collégiale, est planqué sous une bâche depuis 7 ans. Le monument classé en 1933, inscrit sur la liste des patrimoines exceptionnels, date de la moitié du 14^e siècle. Considéré comme la cinquième merveille de Huy, il représente quatre scènes de Bethléem : la nativité, l'adoration des bergers, le massacre des saints innocents et l'adoration des rois mages.

Si l'œuvre est cachée, c'est parce qu'elle tombe en miette. La pierre de Lorraine qui la compose devient poudreuse avec l'humidité et s'effrite. Après la chute de quelques pierres en 2002, la Ville a choisi de protéger la structure des intempéries, mais aussi les passants de mauvaises surprises venues d'en haut...

Ici tout de même, le dossier est légèrement plus avancé que le précédent : l'avant-projet a été envoyé à la Région après approbation du conseil communal. « *J'espère également pouvoir commencer les travaux en 2011*, remarque l'architecte. *Ça dépend du ministre, maintenant. Il faut le temps de faire approuver le projet, d'obtenir les subsides, mais aussi de résoudre les problèmes encore en suspens* ». Et une fois le chantier commencé, il faudra trois ans pour remettre le portail à neuf... Il faudra sculpter de nouvelles pierres, refaire la maçonnerie et la toiture, placer une protection anti-pigeon discrète. « *Nous allons utiliser le même type de pierre que la pierre d'origine. Mais comme elle est très friable à l'humidité, nous allons la durcir par un traitement au silicate d'éthyle* ». La toiture doit également être remplacée, tout comme le système d'évacuation. Il y a donc encore de quoi s'occuper quelques années.

Une fois tout terminé, on pourra passer à l'intérieur. Comptez encore 4 ou 5 ans, une fois que les intéressés se seront mis d'accord sur la technique. Car là, un autre problème pourrait surgir : les croyances philosophiques. Rendez-vous en 2040...

Les chiffres-clés

410 m³, c'est le volume de pierres destinées à la restauration de la tour, taillées, sculptées et remplacées. Cela représente 3.500 pièces, pesant de quelques centaines de kilos à une tonne chacune. Certaines pierres ont été taillées en 5 semaines. En tout, 80.000 heures de travail ont été nécessaires.

Le budget nécessaire à la restauration de la tour avoisine les 3,5 millions d'euros. Soit plus de 37.000 euros par mois de travail...

Le budget est lié à la manipulation des pierres très lourdes et à l'accès difficile, qui ont ralenti le travail. Pour la restauration du Bethléem, le budget sera de 425.000 euros TVAC, financés à 95% par la Région, 4% par la Province et 1% par la Ville. »

DE BAST Anne-Catherine

8.2.2 Huy, la place Verte sera bientôt piétonne

Extrait de : *Le Jour Huy-Waremme* - 29 mai 2009

HUY - Exit les voitures : la place Verte, dans le Vieux Huy, sera bientôt interdite aux voitures. Exclusivement réservée aux piétons à quelques places près.

Elle a un certain cachet. Avec ses hauts arbres, ses pavés, son église à vocation culturelle, ses vieux murs, son hôtel de ville... Elle a ce cachet que le promeneur retrouve dans les petites rues du Vieux Huy. La place Verte l'attirera encore plus dans quelques mois. Simplement parce que les véhicules y seront bientôt interdits. Fini les places de stationnement, fini même d'y circuler. La place Verte sera désormais réservée aux piétons. Après des travaux de rénovation initiés par l'ancienne majorité hutoise mais que reprend - et modifie quelque peu - aujourd'hui la nouvelle majorité PS/Ensemble.

Cette décision, la bourgmestre et ses échevins viennent de la prendre. Car rendre à la place Verte son côté historique ne peut se combiner avec des places de parking. Tout simplement. Et ça, ce n'est pas le nouveau collège communal qui le dit mais bien la commission des monuments et sites. « *La commission ne voulait pas d'une place avec des parkings. Pas de parking du tout selon elle* », explique l'échevin des travaux Alexis Housiaux. La raison ? Les villes ont besoin d'espaces publics libres, de lieux où le piéton peut se balader en toute tranquillité. « *La Grand-place est déjà fort encombrée par les terrasses des cafés. Il faut de l'espace disponible pour le piéton.* » Pas de parking du tout sur la place Verte ? Si, « *on en conserve une quinzaine* ». À côté du magasin Paulus, les places pour personnes handicapées (« *le premier projet en prévoyait une au pied de l'hôtel de ville, mais la commission a refusé* ») ; mais aussi le long de cette petite rue qui prolonge la rue du Coq et permet d'entrée place Verte. « *Il y avait une autre option : conserver les places de parking le long du mur de Sainte-Marie jusqu'à l'église St-Mengold.* » Difficile car les automobilistes risquaient de s'étendre sur toute la place. Et de toute façon, la commission des monuments et sites y était opposée.

À quand ces travaux ? La commission des monuments et sites doit à nouveau se pencher sur le projet remanié. Son avis étant plus qu'important puisqu'en cas de refus, les subsides promis passeraient sous le nez de la Ville de Huy... Une fois l'avis de la commission des monuments et sites rendu, le projet passera en commission des travaux, puis au conseil communal de Huy. Avant le classique appel d'offres. À quand les travaux ? « *Pour le printemps prochain* », assure l'échevin Joseph George.

DUCHATEAU Catherine

8.2.3 Pas plus de 20 km/h rue Vankeer

DE BAST Anne-Catherine

Extrait de : *Le Jour Huy-Waremme* - 17 septembre 2009

Sécuriser la rue Vankeerberghen, à Huy ? Le projet est lancé. Tout comme d'ailleurs celui de la place Verte qui est à deux pas de là.

C'est une petite artère, au centre-ville. Petite mais tous les matins et tous les soirs, de nombreux automobilistes empruntent la rue Vankeerberghen à Huy. Car des établissements scolaires la bordent. Et des étudiants débarquent de ces voitures pour rejoindre leurs écoles. La retaper ? De tels travaux sont nécessaires. L'ancienne équipe à la tête de la Ville de Huy l'avait d'ailleurs prévu au budget. Une somme de 115 000 € que les finances communales auraient dû supporter seules.

Le nouveau collège à peine en place n'a pas été long à se plonger dans ce dossier. Puisque le 13 mars, le ministre André Antoine lançait un appel à projets auprès des communes. Le thème ? Les projets d'aménagement de voirie augmentant leur sécurité. Les subsides promis étaient alléchants : 75 %. Trois semaines, c'est le délai que s'est donné le service des travaux pour monter un dossier que le collège a aussitôt renoncé. Et bingo !, le projet hutois a été retenu et les subsides promis.

La réfection d'un tronçon de la rue Vankeer est ainsi prévue, depuis la rue du Coq jusqu'au carrefour de la rue de la Résistance. « *Il fallait un aménagement pour augmenter la sécurité des enfants* », explique Charles Fauville, du service des travaux. Un aménagement type *zone de rencontre*, poussant les automobilistes à ne plus circuler qu'à 20 km/h. Seul un passage prudent des véhicules est autorisé. « *Les trottoirs et la voirie seront à même niveau. Cela poussera les voitures à rouler lentement.* » Le revêtement ? Des pavés de béton coloré. Différentes teintes marqueront certaines zones, trottoirs, entrées d'école, filets d'eau. Vu l'étroitesse de la voirie, un tronçon du filet d'eau sera central. Ces travaux sont estimés à 127 000 €, mais donc avec subsides de 75 %.

Et les parkings situés juste après les écoles, sur le côté gauche de la voirie ? Supprimés. « *Si on veut faire des trottoirs convenables, il n'y a pas de stationnement possible. Seul l'arrêt des véhicules est autorisé.* » Et cela n'est pas du goût du MR : les parkings pourraient être maintenus. Non, simplement parce que cela répond à une nouvelle philosophie défendue par le nouveau collège : la place avant tout au piéton.

DUCHATEAU Catherine

8.2.4 La rénovation du centre commercial Batta

Extrait de : *L'avenir.net* - 6 octobre 2010

Beaucoup de commerces partent pour la périphérie, il était temps de faire quelque chose ici pour attirer les clients, souligne Marino Raucci, gérant de la pizzeria La Bottega, constatant l'avancée des travaux. Le parking gratuit et l'implantation au centre-ville, c'est la force de la galerie. Mais elle doit être accueillante, donner aux clients l'envie d'y rester. Notre souhait, c'est que les Hutois fassent leurs courses ici.» A l'autre bout de la galerie, c'est le même constat. «Ces travaux ne peuvent amener que du bon, assure Eddy Mathot, vendeur chez Huy Meuble. Cela va redynamiser tout le shopping.»

L'assemblée générale du centre commercial a voté la rénovation de l'infrastructure il y a plusieurs mois déjà, pour un montant de 1,6 million d'€ TVA comprise. Et les travaux seront réalisés en trois phases. La première, qui a démarré en septembre, devrait s'achever le 25 novembre. Une somme de 720 000 € a été débloquée pour la réaliser. Il s'agit de repeindre les murs, remplacer le carrelage et le mobilier urbain, donner une nouvelle ambiance au centre en lui donnant un aspect plus zen et convivial grâce à des tons verts et gris, mais aussi en y ajoutant la présence de végétation. Le système de chauffage sera également renouvelé pour permettre des économies d'énergie.

La phase 2 est prévue pour 2011. Elle concernera l'extérieur de la galerie. Concrètement, les façades seront ouvertes pour permettre à la lumière naturelle de pénétrer au cœur des commerces, mais l'éclairage artificiel sera également modifié. Le figolage sera réalisé en 2012, lors de la phase 3. Les clients pourront notamment voir apparaître des systèmes d'éclairage LED sur les 25 colonnes qui soutiennent la structure, et deux totems supportant les noms des enseignes

«On espère déjà un return général après la première phase, indique Marc Van Boekel, de la société ADK, syndic de l'immeuble. De 15 000 visiteurs par semaine, on espère passer à 20 000. La galerie a la particularité d'être au centre-ville, de proposer un parking gratuit de 500 places. La rénovation répond à un besoin actuel, quelque soit les constructions en périphérie.» Bref, rien à voir avec la construction des nombreux commerces en périphérie, au pied du pont Père Pire. Qu'ils disent.

8.2.5 Avenue Batta, ça creuse!

Extrait de : *L'avenir.net*

HUY - L'avenue Batta, sur la rive gauche hutoise, est en travaux à la suite de l'installation de l'infrastructure utile à la future station d'épuration actuellement en construction à Ampsin. Pour rappel, celle-ci récoltera les eaux usées de plusieurs communes à l'horizon 2012.

Avant la station de pompage Entamée le 15 novembre, la pose de conduites sous voirie devrait se clôturer fin de semaine. «*Sauf très grosse surprise au niveau de la météo*, prévient Benoît Piron, l'ingénieur principal à l'AIDE (Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la Province de Liège). *Nous embrayerons avec la réalisation d'une station de pompage à l'extrémité du parking en allant vers la Maison Batta. Parallèlement, nous installerons un collecteur sur la bande herbeuse.*» Fin espérée des travaux dans plusieurs mois. Soit, avant les congés du bâtiment 2011.

RENSON Frédéric

8.2.6 Huy bichonne ses musées

Extrait de : *Le Soir* - 20 avril 2010

Culture. Ouverture de la saison touristique. 2009 était un grand cru. En 2010, Bofor rouvre ses portes après six ans de travaux.

Le fort de Huy accueillera une exposition « Triangle rouge », organisée par les Territoires de la mémoire du 12 mai au 2 juin.

À quelques jours de l'inauguration officielle de la saison touristique, la Ville communique sur ses projets. En mettant l'accent sur le succès récolté en 2009.

« *4.091 personnes ont fréquenté le musée l'an dernier*, constate l'échevin du tourisme Philippe Charpentier. *C'est nettement plus qu'en 2008, où on a dénombré 2.454 visiteurs.* » Un succès dû à la récente gratuité de l'édifice, mais aussi à l'organisation d'un marché de Noël en son sein : le musée a compté 1.000 entrées en deux jours...

Pour continuer sur cette lancée, les autorités ont annoncé la poursuite de la rénovation du Couvent des frères mineurs, le bâtiment classé qui abrite les collections communales. Deux salles seront rénovées cette année, et trois nouveaux espaces seront aménagés en 2011 dans l'aile désertée par les Archives de l'État.

En tout, ce sont près de 10.000 euros qui seront investis. Parallèlement, la collection s'est enrichie de dessins, gravures et objets de pharmacie, tous acquis par donation. Certains feront l'objet d'une exposition durant le second semestre 2010, avant de rejoindre la collection permanente.

Réouverture de Bofor

Autre musée, autre projet : Bofor, le centre d'interprétation de la terre de Beaufort, devrait ouvrir ses portes dans quelques semaines, après six ans de travaux. Cet espace s'implante dans une ancienne maison de repos, au pied du château de Beaufort, construit au 12ème siècle à Ben-Ahin.

Le site est connu pour son histoire : des traces prouvent que le site était déjà occupé 35.000 ans avant Jésus-Christ. Bofor, élaboré comme un outil didactique pluridisciplinaire visant à appréhender l'histoire et à observer les rapports de l'homme et de son environnement de la préhistoire à aujourd'hui, sera composé d'une exposition permanente et proposera des activités axées sur la conservation du patrimoine et l'environnement. Il sera, à terme, complété par une salle d'exposition temporaire.

Et enfin, la Ville n'oublie pas le fort qui la domine... L'ancien édifice militaire accueillera une exposition « Triangle rouge », organisée par les Territoire de la mémoire du 12 mai au 2 juin. À plus long terme, deux nouvelles salles seront aménagées et ouvertes aux visiteurs. L'une sera consacrée à la vie quotidienne sous l'occupation, et l'autre à la libération de Huy.

DE BAST Anne-Catherine

8.2.7 Huy ne veut ni potée ni boulets

Extrait de : *L'avenir.net* - 8 octobre 2009

Pas question de cuisiner des boulets à la Saint-Mengold. Non, non et non. Huy se cherche une spécialité culinaire, peut-être, mais l'inspiration peut se trouver ailleurs que dans les plats liégeois... Un peu de créativité, que diable ! Le Rotary lance un concours pour désigner « le » repas qui fera la renommée de la ville. Les conditions pour participer : être restaurateur ou traiteur dans la région hutoise et utiliser de la Saint-Mengold. Le service-club a lancé « la bière de Huy » il y a quinze mois. Et les habitants semblent adhérer au breuvage... Alors autant se servir de l'un pour promouvoir l'autre. « *La présence d'une spécialité culinaire ajoute une composante culturelle à une ville et permet de développer le tourisme*, assure Jacques Mouton, président de l'ASBL Rotary Rondia. *Entre Namur et Liège, il n'y a rien ! La Saint-Mengold marche très bien, à Huy. Nous allons d'ailleurs étendre la distribution à la Hesbaye et au Condroz. J'ai eu l'idée de lancer ce concours pour élaborer un plat propre à Huy. La Ville est d'ailleurs plus que demandeuse d'une spécialité... Par exemple, à chaque fois que la société Tour de France s'arrête ici, elle demande dans son cahier des charges qu'on lui présente un plat local. Alors on sert des boulets ou de la potée liégeoise. Ca ne peut plus durer ! »*

Le concours comporte trois volets : entrée, plat, dessert. Les candidats pourront s'inscrire dans une ou plusieurs catégories et utiliser la matière première qu'ils souhaitent. Mais « *l'utilisation des produits du terroir est un plus* ».

Les restaurateurs intéressés doivent se faire connaître auprès du Rotary Rondia pour le 23 octobre. Un jury de lecture retiendra une dizaine d'entre eux. Le 14 décembre, ils viendront anonymement présenter leur plat à un jury de professionnels du secteur à l'IFAPME de Villers-le-Bouillet. Les vainqueurs remporteront 250 euros chacun.

Mais ils garderont aussi l'exclusivité de leur recette durant un an...

Passé ce délai, les autres restaurateurs pourront inscrire ces plats sur leur carte. Ils pourront copier, oui.

Mais ils n'auront pas accès aux petits secrets du chef...

DE BAST Anne-Catherine

8.2.8 Des arbres à toucher et planter

Extrait de : *L'avenir.net*

Samedi, on célébrera la Journée de l'arbre à Huy. Avec une première avant la distribution des plants : une promenade sensorielle au parc Vierset.

Les idées bourgeonneront, samedi, dans la tête des penseurs de la Journée de l'arbre à Huy. « *Même si nous ne bénéficierons pas du subside régional, on tient à maintenir la tradition*, souligne le bourgmestre Alexis Housiaux. *Au total, la Ville débloque un budget de 5 000 € environ. Cette journée cadre avec notre politique intégrée en matière d'environnement et de respect des arbres. Depuis 2002, nous avons un accord avec la Région Wallonne pour gérer de façon durable les 300 hectares de forêt que nous avons à notre charge. De son côté, le citoyen est tenu de demander une autorisation s'il souhaite abattre un arbre privé.* »

Le néflier à l'honneur

Heureusement, le citoyen aime aussi planter des arbres. Et cette 27e édition n'ira pas sans la traditionnelle distribution des plants, samedi dès 15h. Rendez-vous est donné Place Verte où près de 1 300 plants seront gratuitement remis à qui en voudra. Parmi les 27 essences proposées entre petits fruitiers, arbustes d'ornement et arbres forestiers, celle du néflier sera mise à l'honneur. « *Il a pratiquement disparu de nos vergers*, détaille Françoise Kunsch, échevine de l'environnement. *Son fruit se mange blet. Nos grands-pères utilisaient le bois de cet arbre très dur pour fabriquer les cannes et autres manches d'outils.* » Plusieurs interlocuteurs (ASBL Huy Verte, Cercle des naturalistes de Belgique, Les Amis des Abeilles, Service des plantations, Service environnement) seront

également de la partie. « *Ce qui donne à cette distribution d'arbres son caractère d'échange où les gens viennent se faire conseiller*, se réjouit Yves Camby. *Ils ont envie d'embellir leur cadre de vie et en ressortent responsabilisés.* » Autre tradition, la plantation de l'arbre symbolique aura lieu à Saint-Étienne-au-Mont à 14h15. « *On plantera un cerisier en face de la maison de quartier*, annonce Françoise Kunsch. *Ce qui rejoint notre politique de propreté et d'embellissement du quartier. Ce sera un peu la... cerise sur le gâteau.* »

Le parc Vierset comme vous ne l'avez jamais ressenti

Cette Journée de l'arbre 2010 à Huy, accueillera une belle nouveauté avec une promenade guidée du parc Vierset, à 13h30. Un rendez-vous fixé par une employée communale passionnée de nature et de santé. Les deux iront d'ailleurs de pair puisque si elle est ouverte à tous, la promenade sera axée sur la découverte sensorielle pour les malvoyants adultes comme enfants. « *J'ai préparé un plan en relief du parc pour qu'on puisse s'en faire une idée au toucher*, explique Katty Heinen. *Nous découvrirons toutes les essences présentes dans le parc à travers diverses expériences également à faire par les voyants dont nous banderons les yeux. Il faudra découvrir l'essence d'un arbre à son parfum, identifier un autre dans la dégustation d'un thé.* » Et c'est tout un parc qui se révélera, ainsi, sous un angle inhabituel avec ses chênes et son mythique hêtre pleureur s'offrant en tunnel ludique aux plus petits.

Même qu'on parlera du temps des dinosaures, lors de cette promenade bien dans le ton de la Journée de l'arbre.

RENSON Frédéric

8.2.9 « On ne va pas tout déboiser »

Extrait de : *L'avenir.net* - 23 novembre 2010

Hélène Ghyselincq, vous êtes chargée de mission Natagora pour le projet Life hélianthème. En quoi consiste-t-il?

La zone d'action de ce projet couvre un vaste territoire : des dizaines de versants et collines s'étendant, du sud au nord, entre Marche et Visé, et d'ouest en est, entre Huy et Theux. Le trait d'union entre ces sites la présence de calcaire dans le sol.

Qu'est-ce que cela signifie?

Le soleil abonde sur ces collines calcaires et y permet l'épanouissement d'une faune et d'une flore uniques. Le projet consiste donc à restaurer ces coteaux. La situation de ces pelouses calcaires est menacée. De plusieurs milliers d'hectares au XVIIIe siècle, il n'en reste aujourd'hui que quelques centaines en Belgique.

Qui dit restauration, dit déboisement. Vous n'avez pas peur d'effrayer la population?

Les travaux de restauration consisteront essentiellement dans du débroussaillage. Certes, nous devons enlever des arbres, mais on ne va pas déboiser tout le Fond des Vaulx. Seules quelques parcelles sont concernées et l'on fera attention aux espèces remarquables.

J.B.

8.3 HUY DANS LES GUIDES TOURISTIQUES

GUIDES-RICHARD.
 GUIDE
 DU
VOYAGEUR EN BELGIQUE
 ET EN HOLLANDE,
 (1839)

(b) Huy, chef-lieu d'arrondissement et de canton, et siège d'un tribunal de première instance, à 8 lieues 1/2 S.-O. de Liège.

Cette ville, entourée de vieux remparts, compte 7 faubourgs, savoir : Entre-deux-Portes, Statte, Saint-Pierre, Saint-Hilaire, Rioulle, Sainte-Catherine et Saint-Léonard. La Meuse, qu'on passe à Huy sur un pont de pierre de 200 pieds de longueur sur 35 de largeur, divise la ville en deux parties. Le cours de cette rivière, encaissé entre des rochers escarpés, présente plusieurs branches qui enlacent quelques îlots boisés et couverts de pâturages.

La ville de Huy est assise dans un vallon agréable, bordé de collines dont les flancs sont couverts de vignobles, de vergers et de bois, au dessus desquels s'élèvent par intervalle les sommets arides de quelques rocs inaccessibles.

Huy est tellement resserrée entre des montagnes que les rues en paraissent écrasées. On y compte 650 maisons plus ou moins bien construites; plusieurs d'entre elles, bâties à la moderne, ont une façade très régulière. On y remarque une grande place entourée d'assez beaux édifices, et ornée d'une fontaine alimentée par une source située au faubourg de Sainte-Marguerite, à 850 mètres de distance. Il se trouve dans le quartier dit Saint-Dominien une autre fontaine dont les eaux limpides et salutaires jouissent d'une assez grande réputation parmi les habitants. L'hôtel-de-ville est vaste et régulièrement construit. Sous le gouvernement des princes-évêques de Liège, Huy n'avait que 5,000 habitants, mais elle comptait 15 églises et un nombre considérable d'abbayes et couvents, dont on ne voit plus que les ruines. On distingue entre autres l'abbaye de Neufmoustiers, de l'ordre de Saint-Augustin. Cette ville ne possède plus qu'une collégiale avec sa succursale, qui est l'église de Saint-Pierre. Le local qui sert d'hospice aux vieillards des deux sexes, aux orphelins et aux femmes en couche, peut recevoir un grand nombre de malades. Population, 7,000 h.

GUIDE PITTORESQUE

DU VOYAGEUR

EN BELGIQUE

PAR

A. FERRIER,

INGÉNIEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.TROISIÈME ÉDITION
ENTIÈREMENT REFOUDUE PAR L'AUTEUR.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN ET C^o.

1841

— 247 —

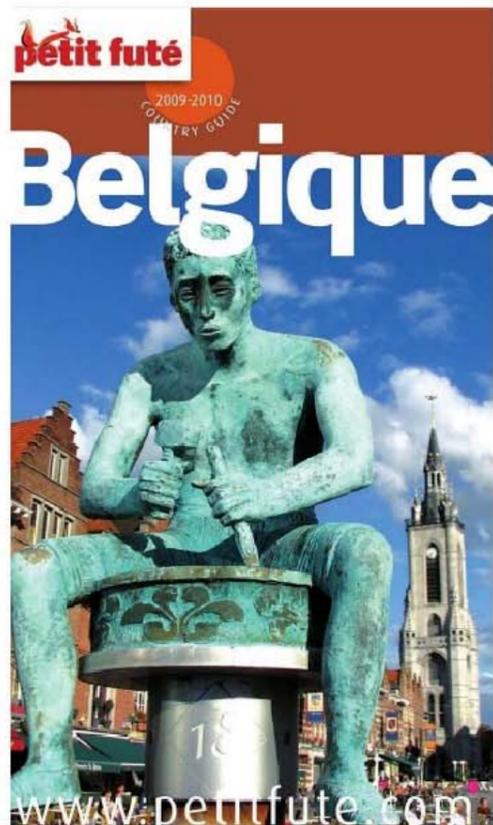
ENVIRONS DE LIÈGE.

Huy (*Huivum*, *Huum*) est situé sur la Meuse, à six lieues de Liège et à cinq de Namur, sur la route qui joint ces deux villes. On prétend que Huy fut bâti l'an 148, par l'empereur Antonin qui, à son passage dans ces contrées, s'y arrêta frappé d'admiration à la vue de cette riante vallée que dominent des rochers inaccessibles. Huy, devenu par la suite une place importante, souffrit beaucoup des guerres civiles qui désolèrent longtemps le pays de Liège; son château, qui était toujours le point de mire de chaque parti, fut pris un grand nombre de fois, soit de force, soit par ruse. Les Français l'emportèrent d'assaut, en 1695, et y mirent le feu. Il a été reconstruit en 1815, sur un nouveau plan; il domine la ville, ainsi que le cours de la Meuse et du Hoyoux; mais il est dominé par les hauteurs environnantes.

La Meuse, que l'on traverse sur un beau pont en pierre, divise la ville en deux parties. Sous le gouvernement des princes évêques de Liège, on comptait à Huy quinze églises et un nombre beaucoup plus considérable d'abbayes et de couvents, dont il ne reste plus que des ruines. Parmi ces monastères on distinguait celui des *Croisiers*, dont le général y résidait, par exception à ceux des autres ordres religieux qui demeuraient à Rome. Huy n'a plus actuellement que sa collégiale, fondée en 799, par l'empereur Charlemagne. On y remarque un ancien bas-relief sculpté, de grandeur naturelle, et colorié, qui représente la passion de Notre-Seigneur.

Au moyen de son port sur la Meuse, Huy fait un grand commerce de blé; celui du vin que l'on cultive sur les coteaux d'alentour, y prend chaque jour de l'importance. On y trouve en outre de nombreuses usines et exploitations de carrières. La population de Huy est de 8,000 habitants.

En remontant le cours du Hoyoux, on découvre, à deux lieues environ de Huy, l'antique château de *Modave*, un des plus remarquables du pays. Il appartenait au siècle dernier à la famille des Montmorency; maintenant il est la propriété de M. de la Marche. On y conserve un modèle en petit de la fameuse machine de Marly, qu'inventa le Liégeois Rennequin, pour élever les eaux de la Seine jusqu'à Versailles.



HUY ET SA RÉGION

HUY

Située à une trentaine de kilomètres de Liège, au double confluent de la Meuse, de la Meuse hesbignonne et du Hoyoux, Huy est un amour de ville mosane, largement préservée dans ses ruelles commerçantes et ses chemins silencieux.

Dans le passé, Huy a été l'un des grands centres d'art de la vallée mosane, concurrençant Liège. L'industrie locale était la métallurgie de l'étain. Ses artisans, les potstainiers, étaient renommés au loin. Comme pour toutes les villes de la Meuse, la période de gloire de Huy, et donc de celle de ses chefs-d'œuvre artistiques, s'étend du X^e au XII^e siècle. Aujourd'hui, Huy est étonnamment verte. Et une petite grimpe vers le fort et la Sarte, dominant la ville, offrira un aperçu et une vue imprenables sur le fleuve et la vieille ville. Huy présente, sur sa rive droite, une vieille place aux ruelles étroites, de nombreux restaurants et cafés avec terrasse et un patrimoine important.

Transports

► **Train.** Un train pour Liège toutes les heures (20 minutes de trajet). La gare se trouve sur la rive gauche par l'avenue Albert-1^{er}.

Pratique

■ MAISON DU TOURISME DE HUY MEUSE-CONDROZ

Quai de Namur 1, 4500 Huy
 ☎ (0) 85 21 29 15
 Fax : (0) 85 23 29 44
 www.pays-de-huy.be
 mthuy@pays-de-huy.be
 Ouvert d'avril à septembre, de 8h à 18h en semaine et de 9h à 18h le week-end.

■ CAMPING MOSAN

Rue de la Paix 3
 ☎ (0) 85 23 10 51 – Fax : (0) 85 23 18 53
 ces.huy@skynet.be
 A 2 km du centre. Ouvert d'avril à fin septembre. À partir de 10,50 € pour deux personnes en tente, et une voiture.

■ HÔTEL DU FORT ET SA RÉSERVE

Chaussée Napoléon 5-9
 ☎ (0) 85 21 24 03 – Fax : (0) 85 23 18 42
 info@hoteldufort.be
 www.hoteldufort.be
 Single : à partir de 60 € ; Double : à partir de 75 €. Petit déjeuner : 6,50 €. Face à la Meuse et à l'embarcadere des croisières touristiques, un hôtel familial situé en face

d'une splendide bâtisse du XVI^e siècle (la Maison Batta) et à proximité du centre-ville via une promenade pédestre ou cycliste. Des chambres confortables, et un accueil chaleureux pour une étape très valable.

■ HÔTEL SIRIUS

Quai de Compiègne 47
 ☎ (0) 85 21 24 00 – Fax (0) 85 21 24 01
 info@hotelsirius.be – www.hotelsirius.be
 Single : à partir de 75 € ; double : à partir de 90 € avec le petit déjeuner. Parking gratuit. Affilié à Best Western, cet hôtel offre tout le confort contemporain de l'hébergement. A un passage de pont du vieux Huy et à deux pas de la gare, face à la Meuse, 26 chambres toutes très bien équipées (TV, minibar, Wi-fi...).

Restaurants

■ LA BOUTEILLE À LA MER

Rue des Rôtisseurs 12
 ☎ (0) 85 23 60 02
 Fermé samedi soir, dimanche et lundi, ainsi que les mardi, mercredi et jeudi soir. Comptez environ 40 €. Le nom de ce restaurant est bien trouvé : d'abord parce qu'il renvoie à ses spécialités de poissons et fruits de mer, mais aussi aux bonnes bouteilles qui les accompagnent.

■ LICWERNEU

Grand-Place 2 ☎ (0) 85 25 55 55
 www.licwerneu.be
 Fermé lundi et mardi. Menus à partir de 45 €. Restaurant installé dans une maison classée du XVIII^e siècle. Un nom et un décor ancien pour une adresse définitivement dans l'air du temps, avec un intérieur zen réaménagé depuis peu. La patronne mitonne une cuisine gastronomique inventive à la présentation parfaite.

■ LE 16.60

Rue Griange 14
 ☎ (0) 85 31 16 30
 Fermé samedi et mercredi midi, lundi et mardi. Menus à partir de 28 €. Le cadre inspire les repas en tête-à-tête tant il est chaleureux, discret et convivial. En cuisine, le chef utilise brillamment les produits du terroir, mais il y ajoute une petite touche de soleil, avec des influences italiennes.

Manifestations

► **Passages et arrivée de la Flèche Wallonne.** Au mois d'avril.

► **Festival de Jazz.** En juillet.

► **Fêtes du 15 août.** Presque aussi célèbre que celles de Liège. Excellente ambiance.

Points d'intérêt

■ COLLÉGIALE DE HUY ET SON TRÉSOR

Parvis Théoduin de Bavière, 4500 Huy
 Ouvert toute l'année de 9h à 12h et de 14h à 17h (pas de visite durant les offices religieux). Sur le site du lieu de culte plus ancien, la première pierre de la collégiale, dédiée à Notre-Dame, fut posée en l'an 1311. Le chœur fut terminé en 1377 et tous les travaux achevés en 1536. L'édifice est un mélange de gothique rayonnant du XIV^e siècle et flamboyant du XV^e siècle. A l'extérieur, l'attention est attirée par l'énorme tour de plan carré autrefois surmontée d'une flèche incendiée en 1803. Une grande rosace, Li Rondia, la perce : c'est la plus grande de style rayonnant du pays.

A l'intérieur, dans la nef latérale droite, un escalier conduit à la crypte romane de l'église construite par Théoduin de Bavière (1066). L'abside centrale est ornée d'un grand Christ en croix de la fin du XII^e siècle.

► **Le Trésor.** Ouvert du dimanche de Pâques au 31 octobre, tous les 1^{er} week-ends du mois ; en juillet, août et septembre tous les week-ends. Entrée : 3 €. On peut y voir des chasses, parmi les plus belles de Belgique, dont la chasse de saint Domitien, datant du XIII^e siècle. Les très beaux vernis bruns et les émaux sont encore d'origine, de même que les épigraphies et les cuivres gravés.

■ FORT DE HUY

Chaussée Napoléon
 ☎ (0) 85 21 53 34
 Ouvert d'avril à fin septembre, de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30, les week-ends et jours fériés 11h à 18h. Tous les jours en juillet et août, de 11h à 19h. Entrée : 4 €. Dressée sur un éperon rocheux surplombant la Meuse, la citadelle qui a pris la place de la forteresse Li Tchestia date de 1818, c'est-à-dire de l'époque hollandaise. Elle faisait partie de la barrière belge destinée à protéger les Pays-Bas contre les invasions françaises. Il ne reste pas grand-chose de l'ancien château des princes-évêques, à part un puits du XVI^e siècle. Après avoir servi de prison, le fort abrite aujourd'hui le musée des Camps de concentration et de la Résistance.

■ MUSÉE DE LA CHARTE DE LIBERTÉS DE 1066

Rue Vankeerberghen 20 ☎ (0) 85 23 24 35
 Ouvert de mai à septembre, les samedis et dimanches de 14h à 18h et en semaine de 14h à 16h. Entrée : 3 € pour les adultes et 1 € pour les enfants. Le musée est installé dans l'ancien couvent des Frères Mineurs (XVII^e siècle), dont le jardin domine la ville. Comme de nombreux petits musées communaux, celui de Huy rassemble un peu de tout. C'est ici qu'il faut venir si l'on veut avoir un aperçu du passé de la ville, notamment grâce aux représentations anciennes. Objets issus des fouilles archéologiques, mais avant tout un grand Christ roman en bois, connu sous le vocable de « Beau Dieu de Huy ».

■ ÉGLISE SAINT-MENGOLD

Au cœur du vieux Huy, cette église fut construite au XV^e siècle. En face, la maison la plus ancienne de Huy (XIII^e siècle), surnommée « Près la Tour ».

Dans les environs

■ CHÂTEAU DE MODAVE

☎ (0) 85 41 13 69
 www.modave-castle.be
 Ouvert de fin mars à mi-novembre, tous les jours sauf le lundi de 9h à 18h. Ouvert hors saison sur réservation. Adulte : 6 € ; enfant : 4 €. La première mention relative à Modave apparaît dans une charte de 1233. Ce piton rocheux dominant la vallée du Hoyoux d'une soixantaine de mètres devint un poste avancé fortifié protégeant la cité de Huy. Au milieu du XVI^e siècle, les lieux changent de propriétaires et les bâtiments – toujours à caractère défensif – sont agrandis, formant un quadrilatère avec des tours d'angle. En 1642, Jean-Gaspard de Marchin acquiert la forteresse. Il convertira l'endroit en demeure de plaisance. L'apport le plus radical, lors de ces transformations, consiste en une machine mise au point par un charpentier liégeois, Rennequin Suallem, pour élever les eaux du Hoyoux jusqu'au château et y assurer la consommation domestique et l'arrosage des jardins. Le modèle épate tellement les contemporains que son concepteur fut chargé par le roi de France, Louis XIV, d'assurer le système de ravitaillement en eau des fontaines et jardins de Versailles (c'est la fameuse machine de Marly qui, en trois paliers, amenait l'eau de la Seine à Versailles, soit 150 m de dénivellation).

Les deux propriétaires, qui suivent (assez furtivement) Jean-Gaspard de Marchin, investissent des sommes importantes à Modave dans la même optique : créer un véritable palais princier. Mais la splendeur est de courte durée et, au début du XVIII^e, les projets sont inachevés et les bâtiments dévastés. Un Français, directeur général des travaux de la Seine rachète alors le domaine et le remet en état. A partir de 1817, château et jardins passent dans les mains de la bourgeoisie industrielle liégeoise.

VALLÉES DE LA BURDINALE ET DE LA MEHAIGNE

Le parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne est le domaine d'une flore et d'une faune remarquables, en particulier les oiseaux. Tout ce territoire est soumis à des mesures visant à protéger l'écosystème, en harmonie avec le développement économique de la population. Sa superficie est vaste : plus de 11 000 hectares entre Huy et Hannut. Près de 22 villages sont englobés dans ce vaste ensemble. Deux types de paysages caractérisent essentiellement le parc naturel. Au sud, vers Moha-Huccorgne, les vallées humides et encaissées sont couvertes de bois et de prairies. Au nord du parc, vers Burdinne, on est encore dans le prolongement des plateaux hesbignons. Le sol limoneux et sec est l'un des plus fertiles au monde. Cette terre à vocation agricole est le grenier à grains de la Belgique. C'est en se promenant à travers ces chemins creux et de remembrements qu'on découvre ses champs à perte de vue. Ces vastes plaines mollement ondulées sont d'une beauté changeante, chaque saison apportant ses couleurs.

Pratique

■ MAISON DU TOURISME DES VALLÉES DE LA BURDINALE ET DE LA MEHAIGNE

Rue de la Burdinale 6, 4210 Burdinne
 ☎ (0) 85 25 16 96
 www.tourismebm.be
 mtourisme@burdinale-mehaigne.be
 Ouvert toute l'année (sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} novembre et le 25 décembre) du lundi au dimanche de 9h à 16h30.

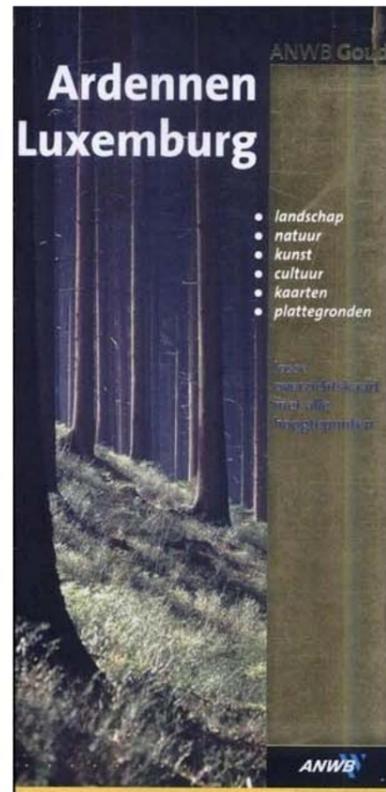
Hébergement

■ **VILLAGE DE VACANCES L'HIRONDELLE**
 Rue du Château 1, 4210 Oteppe
 ☎ (0) 85 711131 – Fax : (0) 85 711021-

info@lhirondelle.be – www.lhirondelle.be
 Camping à partir de 13,75 € pour deux personnes. Hôtel (ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre) à partir de 65 € pour une chambre double. Bungalows et chalets à partir de 51 €. Dans le très beau cadre du parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, se trouve ce village de vacances équipé. Camping, bungalows, chalets, tous les comforts pour toutes les bourses. Le village abrite aussi une plaine de jeux, une piscine, un restaurant, des infrastructures sportives...

Balades

Dix-huit circuits pédestres balisés sillonnent le parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne. Six circuits VTT et cyclo sont également au programme ainsi que deux tracés équestres. Une carte détaillée est disponible à la Maison du tourisme.



Huy (Hoei) A5

Deze plaats met 13.000 inwoners is een van de oudste steden van België. Huy ligt ongeveer halverwege de plaatsen Namen en Luik. De Maas stroomt er dwars doorheen. De burgers van Huy kregen reeds in 1066 een 'Charter' of 'Vrijheidskeure' (een soort stadsrechten). Huy was in die tijd reeds een welvarende plaats. Rond 1100 leefde hier de beroemde edelsmid Reinier van Hoei. Waar nu de vesting prijkt, stond toen al een kasteel om de stad te beschermen tegen invallen. De Noormannen en later de graaf van Vlaanderen hebben de stad in de Middeleeuwen verwoest. Het kasteel werd gesloopt in 1715.

Huy kwam er weer bovenop dank zij de lakenwevers en tingieters, die de stad een grote faam bezorgden. Tot vandaag de dag is de tingietery belangrijk gebleven.

De grijze vesting die de stad en het Maasdal beheerst, is hier neergezet in opdracht van de Nederlandse regering; de bouw begon in 1818. Nederland en België vormden toen onder koning Willem I één natie (van 1815 tot 1830).

Bezienswaardigheden

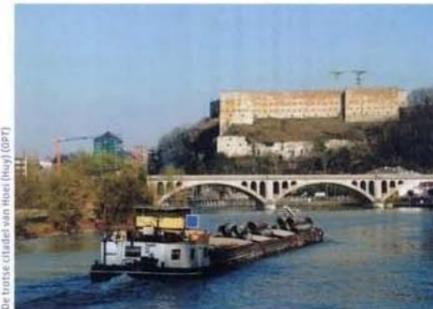
We beginnen de beschrijving van Huy in de **collegiale kerk**, die is gewijd aan Onze Lieve Vrouw. Deze kerk kan worden beschouwd als een goed voorbeeld van een mengeling tussen de sobere gotiek uit de 14e eeuw en de flamboyante gotiek uit de 15e eeuw. In 1803 brandde de torenspits geheel af, waarmee het stompe uiterlijk van de huidige toren wordt verklaard.

In de kerk prijkt een van de wonderen van Huy: *Li Rondia*, een groot roosvenster. Dit rozet werd door glazenier René Julin van nieuw glaswerk voorzien. Buiten bedraagt de diameter van het venster

Stad van de vier wonderen

Huy wordt wel de stad van de vier wonderen genoemd: Li Chestia ('het kasteel' in het Waals), Li Pontia (de brug), Li Rondia (het roosvenster in de collegiale kerk), en Li Bassinia (de fontein). Alleen de fontein bestaat nog in zijn oorspronkelijke vorm. Het roosvenster kreeg in 1974 nieuwe ramen en ook Li Chestia en Li Pontia zijn in hun oorspronkelijke vorm verdwenen.

Haspengouw en Condroz



De Franse Citadel van Hoei (Huy) (OPPT)

negen meter, aan de binnenzijde zes meter. De twintig meter hoge kerkranden verdienen ook onze belangstelling.

In het rechterzijkant leidt een trap naar een romaanse crypte, die door Theoduin de Bavière in 1066 zou zijn gebouwd en pas bij verbouwingswerken in 1906 opnieuw werd ontdekt. Het Christusbeeld stamt uit de 12e eeuw.

Onder het doksaal ligt een schatkamer, maar die kan niet vrij worden bezocht. Hier worden vier schrijnen uit de 12e en de 13e eeuw bewaard (gewijd aan de heilige Maagd, de heilige Domatianus, de heilige Mengold en de heilige Marcus).

Van de collegiale kerk bereikt u de **Grande place** (Grote Markt) over de brug 'Les Chaines'. Midden op de markt staat een fraai fontein-tje. Dit is 'Li Bassinia', waarvan het oudste gedeelte dateert van 1406, namelijk een bronzen kuip, waarop naast de alomtegenwoordige heiligen ook de 'Cwerneu' is afgebeeld, de ambtenaar die in troebele tijden vanaf het belfort de burgers in de gaten hield. Het fraaie smeedijzeren werk werd in de 18e eeuw aan Li Bassinia toegevoegd.

Het **Stadhuis** (Hôtel de Ville) dateert van 1766, en bevat een mooie verzameling schilderijen uit de 19e en de 20e eeuw. In de klokkentoren bevindt zich een klokkenspel met 37 elementen.

In de buurt van de markt ligt de kleine Rue des Frères-Mineurs. In deze straat staat het **Maison de la Tour** (Huis met de toren), een van de weinige bewaard gebleven burgerwoningen uit de 13e eeuw.

Het **Stedelijk Museum** (Musée Communal) heeft een rijke verzameling kunstvoorwerpen die bijna allemaal iets met de stad of de streek rond Huy te maken hebben. Een bijzondere vermelding verdienen de 'Beau Dieu de Huy' (Schone God van Hoei), een beeldhouwwerk in Maaslandse stijl uit 1240, en de schilderijen van de Elf Mannen. In het museum is veel ruimte gereserveerd voor de verzameling van tinnen voorwerpen. In de 7e eeuw voerde men in Huy reeds tinnen voorwerpen uit, onder andere naar Engeland.

In de nabijheid van dit museum staat het 16e-eeuwse **Hotel d'Oultremont**, waarin de lokale VVV is gevestigd.

Op de linkeroever van de Maas ligt **Huy-Petite**, (Klein-Hoei), waar we een reeks mooie gebouwen vinden: het Hôtel de la Cloche uit

78

Huy

1606, het Maison de Batta, de kerk Saint-Pierre en het in Maaslandse renaissancestijl gebouwde Maison du Ponton (met toren).

Buiten de stadskern ligt het fort, dat meestal de **Citadel** wordt genoemd. Het ligt op een vooruitstekende rots die is gevormd door de Maas en de Hoyoux. De burcht werd in de loop der eeuwen van steeds groter strategisch belang, als voorpost van het prinsbisdom Luik en als beveiliging van de Maasvallei. In de 17e eeuw strekte de vesting zich nog verder uit naar een reeks forten ten westen van de steenrots. De oorlogen van de Zonnekoning (Louis XIV) betekenden ook voor deze vesting het einde. In 1715 werd in het Barrièretractaat tot de afbraak van het fort besloten.

Tijdens de Hollandse overheersing in België (1815-1830) werden de grondvesten gelegd voor een nieuw fort, waarvan de bouw, die maar liefst 1.200.000 gulden kostte, vijf jaar duurde. Dit fort staat er nog altijd. Er werd nooit om gevochten. Het gebouw is 148 meter lang aan de Maaszijde en 107 meter aan de andere kant. Het rijst 45 meter boven de rivier uit. Reeds in 1831 werd het als gevechtspost buiten dienst gesteld. Daarna fungeerde het als gevangenis, als tuchthuis voor de Duitse troepen tijdens de Eerste Wereldoorlog, en (tijdens de Tweede Wereldoorlog) als tehuis voor dwangarbeid.

Sedert 1946 is het een **Memoriaal**, een Belgische benaming voor een belangrijk gedenkteken. In het fort werd een Museum van de Weerstand en van de Concentratiekampen ondergebracht.

Men kan het fort zelfs per kabelbaan bezoeken. Sinds 1957 leidt een kabelbaan van de oever van de Maas naar de hoogvlakte van de Sarte, over een afstand van bijna drie kilometer. Men overziet tijdens de tocht de gehele stad, het fort inclusief. Het vertrekpunt ligt op de linkeroever van de Maas, tussen het Huis van Batta en de 'Pont de Fer' (Ijzeren Brug), tegenover het fort.

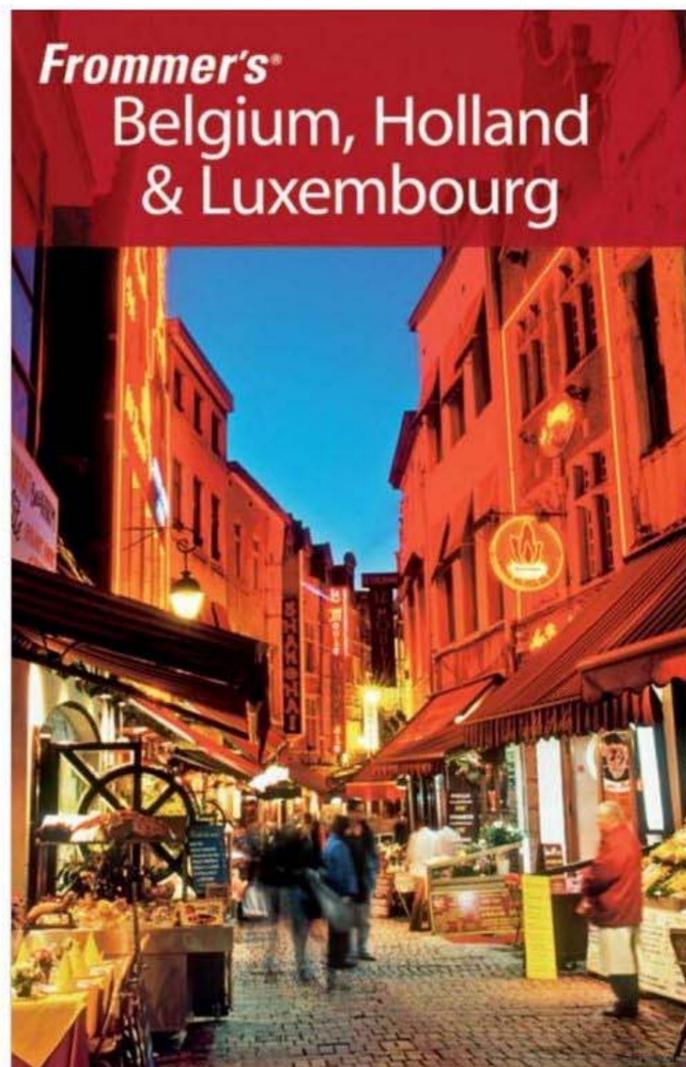
Omgeving van Huy

De **Burdinale**, een zijrivier van de Méhaigne stroomt door het plaatsje **Oteppe-Vissoul**. Er staat een kasteel met een zeer oude hoektoren en een voorgevel uit 1775. Achter dit kasteel ligt het landgoed **Hiron-delle** (zwaluw), dat geheel ten behoeve van de vrijetijdsbesteding en de ontspanning werd ingericht. Men kan logeren op het kasteel. In het dorp kan ook een indrukwekkende tumulus (grafheuvel) worden bekeken.

In dit beboste deel van Haspengouw liggen enkele andere rustige landbouwdorpen. Bij **Antheit** staat een cisterciënzerabdij (Val-Notre-Dame), die gedeeltelijk in de 13e eeuw werd gebouwd.

Wat verder van de Maas staat aan de Méhaigne het kasteel van **Fal-lais**. Dit fraaie bouwwerk is nog niet zo oud. Pas in de 19e eeuw kreeg het zijn huidige vorm. Na een brand in 1937 werd het geheel gerestaureerd. Toch maakt de burcht, met zijn ronde hoektorens, zijn monumentale inrijpoort en zijn grachten, de indruk zo uit de Middeleeuwen te zijn ontsnapt.

Huy	Excursies
Informatie	Voor informatie over een
Maison du Tourisme du Pays	boottocht op de Maas met
de Huy-Meuse-Condroz,	de 'Val Mosa' kunt u bij
Quai de Namur 1, 4500 Huy,	bovenstaand Maison du
Tel. 085/212915.	Tourisme terecht.



2 HUY

27km (17 miles) SW of Liège; 27km (17 miles) NE of Namur

The drive from Liège to Namur follows the Meuse River. Once you get beyond the city's industrial environs, the riverside scenery evolves into a picturesque landscape with small towns every few miles and one of many Meuse Valley castles never far away.

Charming Huy (pop. 21,000) on the Meuse was noted as a center for metalworking, in particular with tin, copper, and pewter, as far back as the 7th century, and was granted its town charter in 1066. Its most famous native son, Renier de Huy, was the 12th-century goldsmith who designed the baptismal font in Liège's Eglise St-Barthélemy (Church of St. Bartholomew; p. 209). Today, Huy's stores are filled with pewter bowls, goblets, pitchers, and other items. The town has several notable examples of the 16th- and 17th-century architectural style known as Mosan Renaissance.

ESSENTIALS

GETTING THERE Up to three trains depart every hour from Liège's Gare Guillemins to Huy's **Gare du Nord**, place Zenobe Gramme; the fastest trains take 27 minutes for the ride. Across the square is the town's **bus station**. By **car** from Liège, take N90 southwest.

VISITOR INFORMATION The **Maison du Tourisme** is at quai de Namur 1, 4500 Huy (☎ 085/21-29-15; fax 085/23-29-44; www.pays-de-huy.be). It's open April to September, Monday to Friday from 8am to 6pm, and weekends and holidays from 9am to 6pm; and October to March Monday to Friday from 9am to 4pm, and weekends and holidays from 10am to 4pm.

WHAT TO SEE & DO

On Huy's central Grand-Place, an 18th-century copper fountain known as **Li Bassinia** stands in front of the elegant neoclassical **Hôtel de Ville (Town Hall)** from the same period—with any luck you'll be on hand when the Town Hall carillon rings out "Brave Liégeois," as it does every hour.

The 14th-century Gothic **Collégiale (Collegiate Church) Notre-Dame** ★, parvis Théoduin de Bavière (☎ 085/21-29-15), on the Meuse's east bank, is famed for its magnificent stained-glass windows, including *Li Rondia*, a beautiful rose window, and other windows in the choir. Its **Trésor (Treasury)** contains the Romanesque reliquaries of St. Domitien and St. Mengold, and many items in chiseled copper. The Treasury is open April to the start of June the first Saturday and Sunday in the month from 2 to 5pm, and July to the end of September Saturday and Sunday from 2 to 5pm. Admission to the church is free; visiting the Treasury is 3€ (\$4.80) for adults, 2€ (\$3.20) for students and seniors, and free for children 11 and under.

The **Musée Communal (Town Museum)**, rue Vankeerberghen 20 (☎ 085/23-24-35), a few blocks northeast of the Grand-Place in a 17th-century former monastery of the Friars Minor, displays local metalwork and glass objects. Its finest single piece is the wood crucifix from 1240 known as the *Beau Dieu de Huy* (Good Lord of Huy). The museum is open mid-May to September Monday to Friday from 2 to 4pm, and weekends from 2 to 6pm; and October to mid-May Monday to Friday from 2 to 4pm. Admission is 3€ (\$4.80) for adults, 2€ (\$3.20) for seniors and students, 1€ (\$1.60) for children ages 6 to 12, and free for children 5 and under.

215

LIEGE, THE MEUSE RIVER & HAINAUT

10

HUY

A Hilltop Citadel

Huy is dominated by the **Fort de Huy**, chaussée Napoléon (☎ 085/21-53-34), which affords marvelous views of the town, the river below, and the Roi Baudouin suspension bridge across the Meuse. The fort was constructed in 1818 on the site of earlier castles and forts that date back to the Gallo-Roman period at the very least. In World War II, the Nazis used it as a concentration camp; a museum on the site explains that history and also about the Belgian Resistance. You can reach the fort on foot or by *téléphérique* (cable

216

Kids High Times

A welcome break for children awaits at the **Mont Mosan Leisure Park**, plaine de la Sarte (☎ 085/23-29-96; www.montmosan.be), reachable by road and by the cable car to the Fort de Huy, referred to above. The park has sea lions, rides, games, and a resident clown. It's open April to September daily from 10am to 8pm, and in October on weekends from 10am to 8pm. Admission is 6€ (\$9.60) per person.

car; ☎ 085/21-18-82) from the riverside at the corner of rue d'Amérique and rue d'Arsin. Cable-car fare is 3.50€ (\$5.60) for a one-way ticket and 4.50€ (\$7.20) round-trip for adults, 2€ (\$3.20) one-way and 2.50€ (\$4) round-trip for children ages 6 to 12, and free for children 5 and under. The fort is open July and August daily from 11am to 7pm; in late March to June and September, hours are Monday to Friday from 9am to 12:30pm and 1 to 4:30pm, and weekends from 11am to 6pm. Admission is 4€ (\$6.40) for adults, 3.50€ (\$5.60) for children ages 6 to 13, and free for children 5 and under.

Huy's quaint narrow streets are great for walking. Take note of the stone bas-reliefs on tiny arcaded rue des Cloîtres that runs along the side of Notre-Dame church. For a stroll through the town's history, start on Grand-Place and walk down rue des Rôtisseurs, rue des Augustins, and rue Vierset-Godin.

A River Cruise

Take a **minicruise** on the Meuse River from Huy onboard the *Val Mosan* (☎ 085/21-29-15), which sails from quai de Namur in front of the tourist office. Departures May to August are Tuesday to Sunday (and Mon on holidays) at 2, 3, and 4:30pm; and September, Saturday and Sunday at 2, 3, and 4:30pm. Tickets are 4€ (\$6.40) for adults, 3.50€ (\$5.60) for children ages 6 to 12, and free for children 5 and under.

10

LIEGE, THE MEUSE RIVER & HAINAUT